



AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Commune de Livron-sur-Drôme

DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

PRÉAMBULE	3	IV - LE SOCLE BÂTI : TYPOLOGIE ARCHITECTURALE	75
LE DÉROULÉ DE LA PROCÉDURE	6	1 LE BÂTI URBAIN	77
1 LA VILLE DANS SON CONTEXTE	7	2 LE BÂTI RURAL	87
2 CADRAGE SOCIO-ECONOMIQUE	9	3 LE PATRIMOINE INDUSTRIEL ET ARTISANAL	91
3 L'ENVIRONNEMENT PATRIMONIAL	10	4 LE PATRIMOINE RELIGIEUX	92
3.1 Les monuments historiques	11	5 LE PATRIMOINE CIVIL	93
3.2 Patrimoine naturel et environnemental	12	6 LE PATRIMOINE DE L'EAU	94
3.3 la zppaup	12	7 LE SYSTÈME DÉFENSIF : LES REMPARTS	95
I - LE SOCLE TERRITORIAL : LA VILLE DANS SON HISTOIRE ET SES PROJETS	13	V - LE DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL	96
1 LA VILLE DANS SON SITE : UN ENVIRONNEMENT RICHE ET SENSIBLE	14	1 RAPPEL DES OBJECTIFS	97
1.1 Relief	14	2 UN ENVIRONNEMENT CONTRASTE ET SENSIBLE	98
1.2 Géologie	15	3 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PATRIMOINE BÂTI	99
1.3 Réseau hydrographique	16	3.1 Caractéristiques du bâti patrimonial a Livron	100
1.4 Climat	17	3.2 Techniques et solutions constructives adaptées	105
1.5 Flore et faune	18	4 FAVORISER L'EMPLOI D'ÉNERGIES RENOUVELABLES	108
2 DANS SON HISTOIRE : MORPHOGENÈSE	23	4.1 Potentiel solaire	109
3 DANS SES PROJETS	30	4.2 Potentiel géothermiques	111
3.1 PLU		4.3 Aérothermie	112
3.2 OPA du PLU		4.5 Biomasse	113
II - LE SOCLE ÉCO-PAYSAGER	32	4.6 Synthèse	114
1 UN SOCLE PROMONTOIRE	33		115
2 LES ENTITÉS PAYSAGÈRES	34	VI- Problématiques	116
2.1 Les bords du Rhône et de la Drôme en limite ouest et sud	35	1 PROBLÉMATIQUES ARCHITECTURALES	117
2.2 La plaine agricole à l'ouest	36	2 PROBLÉMATIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES À L'ÉCHELLE GLOBALE	118
2.3 Les axes de communication et leurs abords au centre de la commune	37	3 SYNTHÈSE DES ENJEUX	119
2.4 Les collines à l'est	38		
2.5 Les centres urbains	39		
3 PERCEPTION DU PAYSAGE : TRAVAIL SUR LES VUES	40		
4 LES ENTRÉES DE VILLE	44		
5 LES MOTIFS VÉGÉTAUX	45		
6 LES ENJEUX PAYSAGERS	47		
III - LE SOCLE URBAIN	48		
INTRODUCTION	49		
1 LE HAUT LIVRON	51		
1.1 Le bourg ancien	51		
1.2 La cité du Belvédère	61		
2 LA RN 7	62		
3 LES HAMEAUX	72		
3.1 SAINT GENYS	73		
3.2 LES PETITS ROBINS	74		

PRÉAMBULE

L'analyse d'un territoire ne peut se limiter à une analyse de son bâti. La démarche de protection des Monuments historiques s'attache à la protection de quelques éléments symboliques, souvent monumentaux, à travers la mise en place d'un périmètre de 500 mètres de diamètre qui ne correspond fréquemment pas à la réalité du territoire, imposant une protection architecturale, urbaine et paysagère sans réelle analyse de l'existant, et ne prenant pas en compte les enjeux sociaux, économiques et d'usage. Surtout, ce type de protection ne permet pas la conduite d'une politique volontaire en matière de mise en valeur du patrimoine d'un territoire.

Depuis 1983, l'outil ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) permettait de redéfinir les protections patrimoniales d'un territoire, en prenant en considération les trois dimensions d'analyse d'un territoire : le grand paysage, et ses déclinaisons locales, créant de véritables ambiances variées et complémentaires au sein d'un même territoire ; l'urbain, témoin de la composition historique de la ville, de son fonctionnement, de ses usages, de ses atouts, contraintes et potentiels ; le bâti, témoin de l'histoire, support de l'identité du territoire et terreau de ses nouvelles constructions.

La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 a permis une évolution de l'outil en introduisant les Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) : ce nouveau dispositif se substitue, sans en remettre en cause les principes fondateurs, à celui des ZPPAUP. Il a pour ambition de développer une nouvelle approche de gestion qualitative des territoires en intégrant à l'approche patrimoniale et urbaine des ZPPAUP les objectifs de développement durable.

Cette nouvelle dimension de l'analyse porte ainsi à la fois sur les économies d'énergie (en engageant une réflexion sur l'isolation thermique des bâtiments en fonction de leurs typologies) et la production d'énergie renouvelable (à travers une analyse du potentiel d'implantation de tels dispositifs sur le territoire, en prenant en compte les enjeux techniques, architecturaux, urbains et paysagers).

Les AVAP ont donc vocation à être des outils complets, prenant en compte les intérêts culturels, architecturaux, urbains, paysagers, environnementaux, historiques, et archéologiques d'un territoire.

L'analyse du territoire prend ainsi en compte les strates géographiques et historiques, les caractéristiques environnementales et paysagères, les typologies architecturales... L'ensemble de ces différentes analyses racontent la ville, son histoire sociale, industrielle, ses spécificités économiques humaines, religieuses ...

La mise en œuvre d'une AVAP s'avère nécessaire et utile pour poursuivre les efforts de **politique globale de protection et de mise en valeur** du patrimoine de Livron-sur-Drôme.

En effet, une AVAP a pour objectif une appréhension globale du potentiel patrimonial de la ville, c'est-à-dire de ce qui est facteur d'identité :

- Ce qui crée l'identité et la particularité d'un territoire occupant une place à part dans l'histoire de France ;
- Ce qui permet de conserver, de mettre en valeur cette particularité, mais aussi ce qui permet d'y vivre, d'évoluer, d'accueillir des habitants et de leur transmettre la culture de la cité ;
- Ce qui offre la volonté de s'y arrêter, de la découvrir, de l'observer, d'y rester, de la partager.

L'AVAP invite ainsi à prendre en compte le patrimoine dans ses trois dimensions :

- L'ARCHITECTURE ;
- L'URBAIN ;
- LE PAYSAGE.

Il s'agit ainsi de reconnaître et de déterminer le rapport entre chacun de ces éléments.

La lecture de la ville invite ainsi à une prise en compte patrimoniale selon deux critères transversaux, liés à la valeur d'image et d'usage des éléments du patrimoine, valeurs trouvant leur **expression patrimoniale définitive** dans leur valeur culturelle, valeur qui crée et explicite le lien entre image et usage.

Préambule à la définition d'une analyse

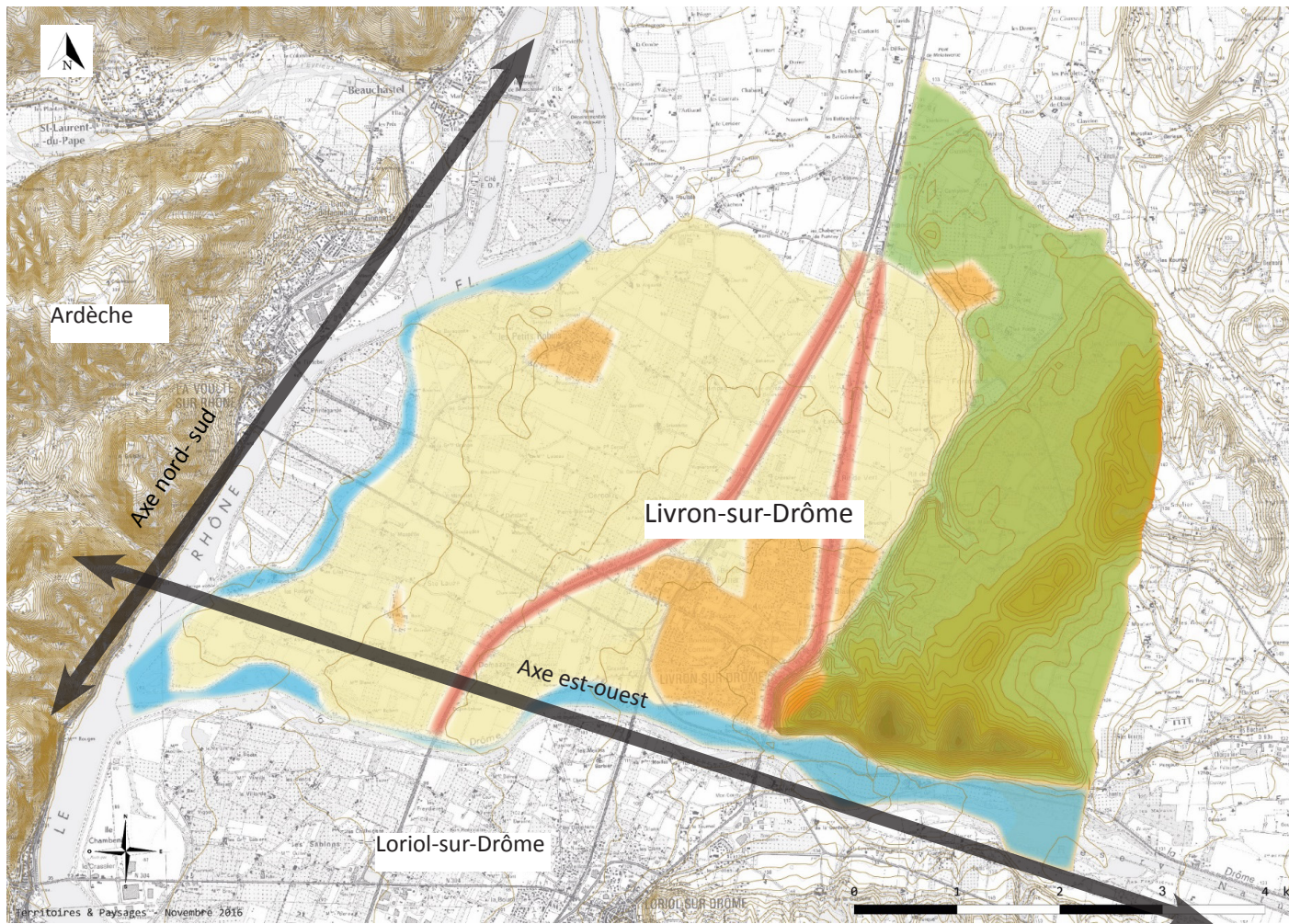
L'analyse architecturale d'une ville est intimement liée à la particularité historique du territoire : il n'y a ainsi pas d'analyse type mais seulement des analyses particulières, permettant de retracer toutes les strates témoignant avec plus ou moins d'importance du passage et de l'influence de chaque époque.

Au delà de la prise en compte des objets bâtis, l'analyse prend en compte les strates historiques, les caractéristiques paysagères, les types architecturaux... L'ensemble de ces différentes analyses racontent la ville, son histoire sociale, industrielle, ses spécificités économiques, humaines, religieuses, ...

La procédure d'AVAP se déroule en trois phases successives :

- Une phase de diagnostic et de définition des enjeux patrimoniaux du territoire ;
- Une phase de définition des orientations, qui vont définir le projet patrimonial de la collectivité ;
- Une phase d'élaboration des différents documents réglementaires de l'AVAP :
 - le diagnostic, qui dresse un portrait exhaustif du patrimoine du territoire ;
 - le rapport de présentation, qui formalise le diagnostic et les enjeux identifiés ;
 - le document graphique, qui définit les secteurs patrimoniaux de protection, et identifie par différents figurés l'ensemble des éléments patrimoniaux repérés sur le territoire ;
 - le cahier de prescriptions, ou règlement, qui définit les règles urbaines et patrimoniales en fonction des différents secteurs patrimoniaux.

Le document comprend par ailleurs un cahier de recommandations architecturales, urbaines, paysagères et environnementales, non réglementaires.



D'un point de vue paysager, le territoire communal présente 5 unités de paysage quise caractérisent par des motifs paysagers distincts et une certaine homogénéité sur le plan visuel et les perceptions.

- La plaine agricole à l'Ouest
- Les abords des axes de communication
- Les collines de l'Est es axes de communication au centre de la commune
- Les centres urbains
- Les bords du Rhône et de la Drôme en limite Ouest et Sud

UNE GÉOGRAPHIE DE LIENS ET DE CONTRASTES

Le territoire de Livron-sur-Drôme s'inscrit dans une géographie caractérisée par la rencontre de plusieurs influences :

- celle du couloir rhodanien qui écrit un lien entre le nord et le sud du territoire national, trouvant ici un écho dans les influences végétales, humaines, architecturales...
- celle de l'axe est-ouest marqué par la rencontre de deux massifs : à l'est, le massif du Vercors par la vallée de la Drôme, à l'ouest, le massif de l'Ardèche, sur la rive droite du Rhône.

Le site comme la situation du territoire communal de Livron s'inscrivent avec continuité à l'échelle du grand paysage. A l'Ouest, la plaine agricole appartient à l'ensemble plus vaste des plaines du couloir rhodanien. A l'Est, les collines annoncent les premiers reliefs avec en toile de fond le massif du Vercors. La position du village ancien et actuel souligne, encore, la transition entre ces deux ensembles.

Le territoire de la commune de Livron est limité dans toute sa partie Sud par la Drôme et par le lit majeur du Rhône à l'Ouest. Les plaines alluviales de ces deux cours d'eau constituent l'essentiel du socle paysager communal. Seul le village originel du Haut Livron souligne l'éperon rocheux dessiné par des falaises abruptes qui dominent la RN7 à l'Ouest et marquent les bords de la Drôme au Sud.

Entre deux massifs, entre deux cours d'eau importants, le territoire hérite d'une géologie riche et variée, et, de fait, de terres aux aptitudes agronomiques complémentaires. L'exposition ouest de la plaine alluviale et sud des coteaux calcaires sur la Drôme a aussi favorisé les cultures et, en particulier sur le coteau, la culture de la vigne.

Aujourd'hui, il s'agit de ne pas perdre la lecture de cette géographie exceptionnelle, en définissant les conditions du maintien de sa qualité paysagère.

L'enjeu est d'autant plus prégnant que l'articulation entre le patrimoine paysager (notamment les vues), le patrimoine urbain et le patrimoine architectural constitue un point important du projet de territoire, exprimant la diversité du patrimoine communal.

Démographie

La commune de Livron-sur-Drôme comptait 9104 habitants au recensement de l'INSEE de 2017.

La commune a connu des pics de croissance démographique, entre 1975 et 1982 (+2,7%) et entre 1999 et 2008 (1,6%).

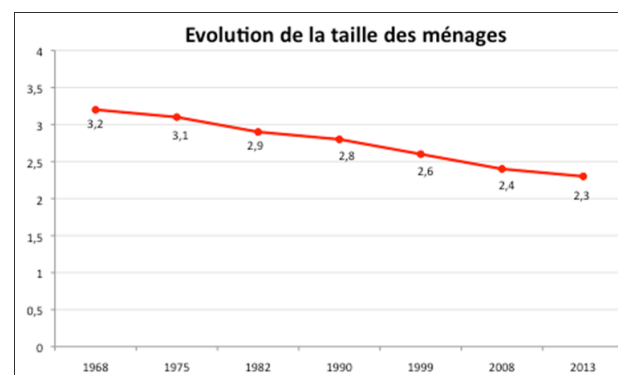
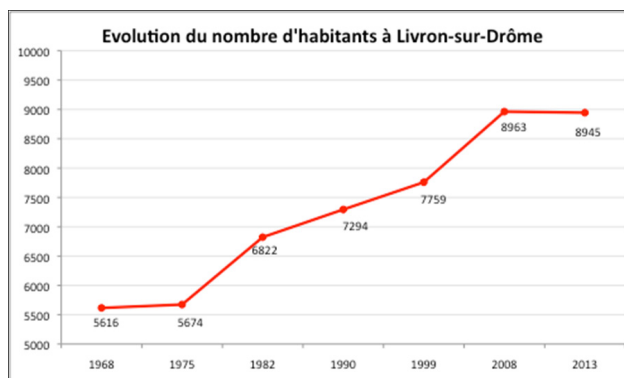
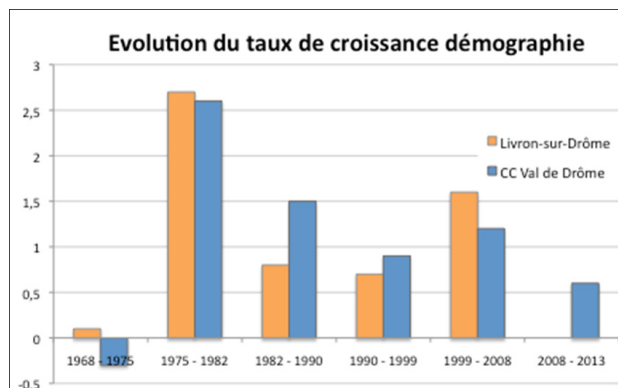
Depuis 2012, l'évolution moyenne annuelle de la population est de +1,4%, soit 128 individus en plus chaque année.

2- LES MÉNAGES

En 2013, Livron-sur-Drôme comptait 3770 ménages. Comme à l'échelle nationale, l'augmentation du nombre de ménages s'accompagne d'une diminution de leur taille : elle est passée de 3,2 personnes en 1968 à 2,3 personnes en 2013.

La baisse a été régulière.

Cette évolution implique un besoin de diversification de l'offre de logements : outre l'accueil des familles dans de grands logements, il convient de pouvoir répondre aux besoins des petits ménages et de leur proposer des logements plus petits.



A RETENIR

- La commune compte 9104 habitants en 2017.
- La population a connu une croissance dynamique depuis 1968, essentiellement alimentée par un important solde migratoire.
- Néanmoins, entre 2008 et 2013, la croissance a été nulle.
- La population de Livron-sur-Drôme est légèrement vieillissante.
- Le nombre de ménages a augmenté et leur taille est en constante diminution. Toutefois les familles avec enfants restent les ménages les plus représentés bien que la part de petits ménages tende à augmenter.
- Ces caractéristiques de la population imposent de réfléchir aux besoins en logements induits.

ÉVOLUTION ET STRUCTURE DU PARC DE LOGEMENTS

La commune de Livron-sur-Drôme compte 4326 logements au recensement de 2017. Livron-sur-Drôme est une ville dynamique, où 92% des logements sont des résidences principales en 2013. La part des résidences secondaires est faible : avec 44 unités, elles ne représentent qu'1% du parc.

CARACTÉRISTIQUES DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Le statut de propriétaire est largement dominant dans la commune (68%). Ce taux est néanmoins inférieur à celui de la Communauté de communes (72,5%) ce qui démontre une offre de logements plus variée. Le parc locatif représente 30% des résidences principales. Entre les deux derniers recensements, son évolution a été stable. En revanche le nombre de logements aidés a diminué, le parc étant passé de 286 à 265 unités. Ils ne constituent que 7% du parc de logements.

Le développement de Livron-sur-Drôme est principalement fondé sur l'individuel pavillonnaire. En 2013, plus de 7 logements sur 10 sont des maisons.

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

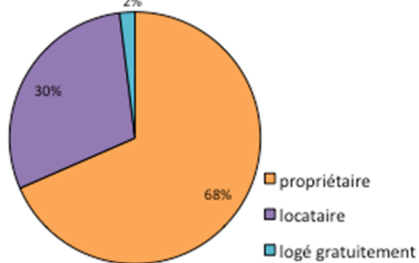
Entre 2005 et 2014, 502 logements ont été construits soit en moyenne 50 par an. La production de logements n'est pas régulière. Trois pics de constructions se démarquent : en 2005 (109 logements), en 2011 (109 logements) et en 2013 (72 logements). La part de la construction de logements collectifs est relativement importante puisqu'elle concerne 1/3 des constructions, soit 167 unités sur la période. À titre de comparaison, à Loriol-sur-Drôme, ville voisine de taille similaire, la construction de logements a été moins importante sur la même période : 47 par an. Le collectif n'y représente que 16%.

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

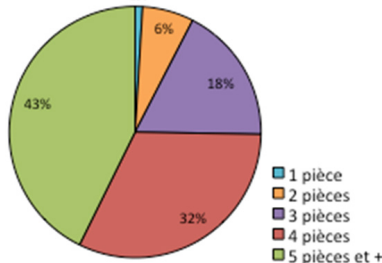
	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Ensemble	1 942	2 068	2 597	2 875	3 224	3 786	3 970	4 326
Résidences principales	1 716	1 812	2 297	2 595	2 965	3 520	3 662	3 903
Résidences secondaires et logements occasionnels	34	68	70	88	86	65	66	55
Logements vacants	192	188	230	192	173	201	242	368

(*) 1967 et 1974 pour les DOM
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020.
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales.

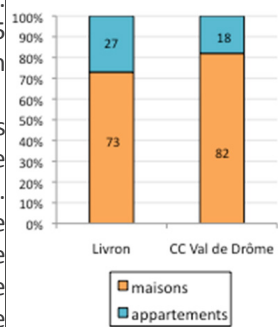
Statuts d'occupation à Livron-sur-Drôme



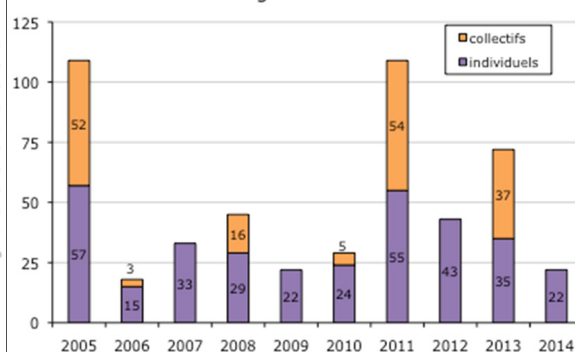
taille des logements à Livron-sur-Drôme



Types de logements



Construction de logements à Livron-sur-Drôme



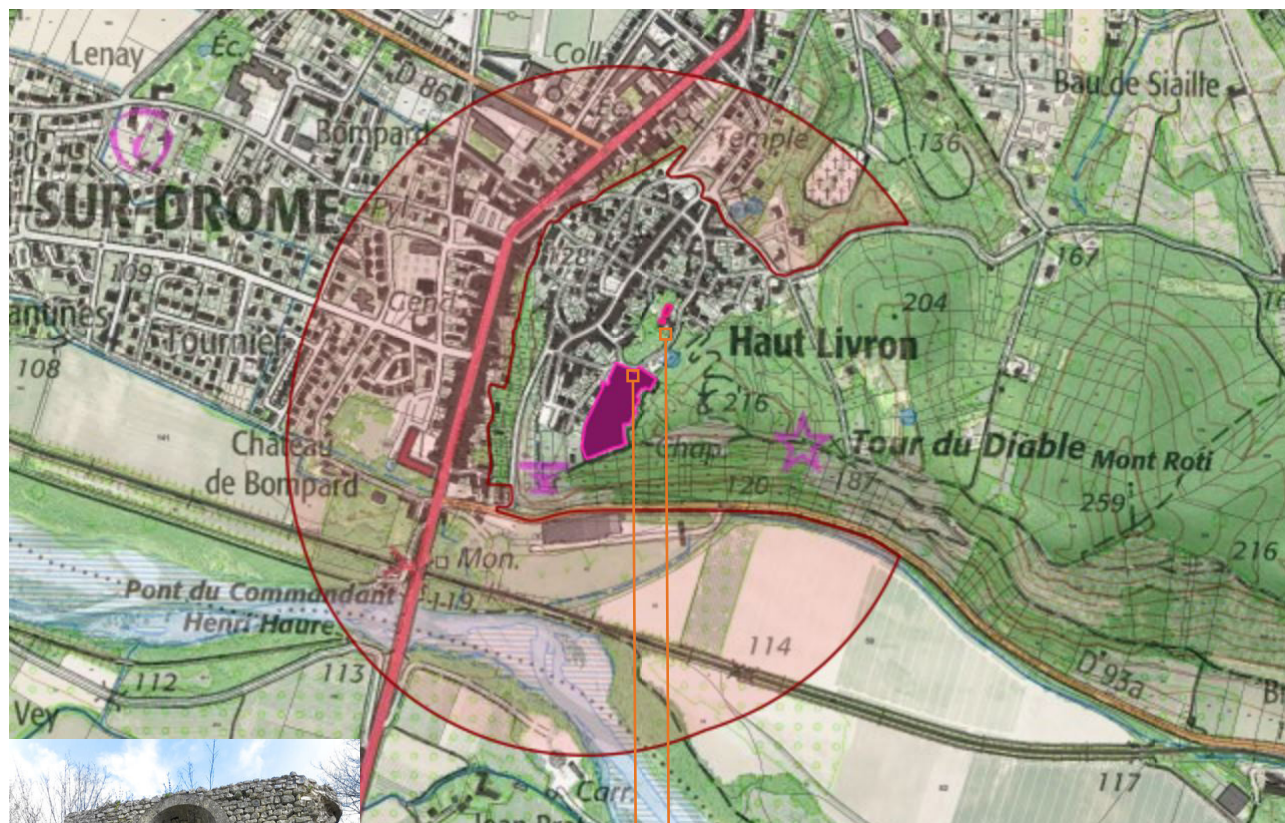
VACANCE :

Le taux de logements vacants s'élève à 9% (8% pour la France), soit un total de 368 logements sur les 4326 que compte Livron.



Source :

- Le parc de logement est assez récent du fait de l'urbanisation de la commune depuis les années 60.
- Une vacance à constater le long de la RN 7, mais aussi dans le Haut Livron;
- Le parc bâti ancien est de fait concentré dans le centre ancien et les hameaux.



Vestiges de la Collégiale Saint
Prix



Château du Haut Livron

Le territoire comprend deux ensembles protégés au titre des Monuments historiques :

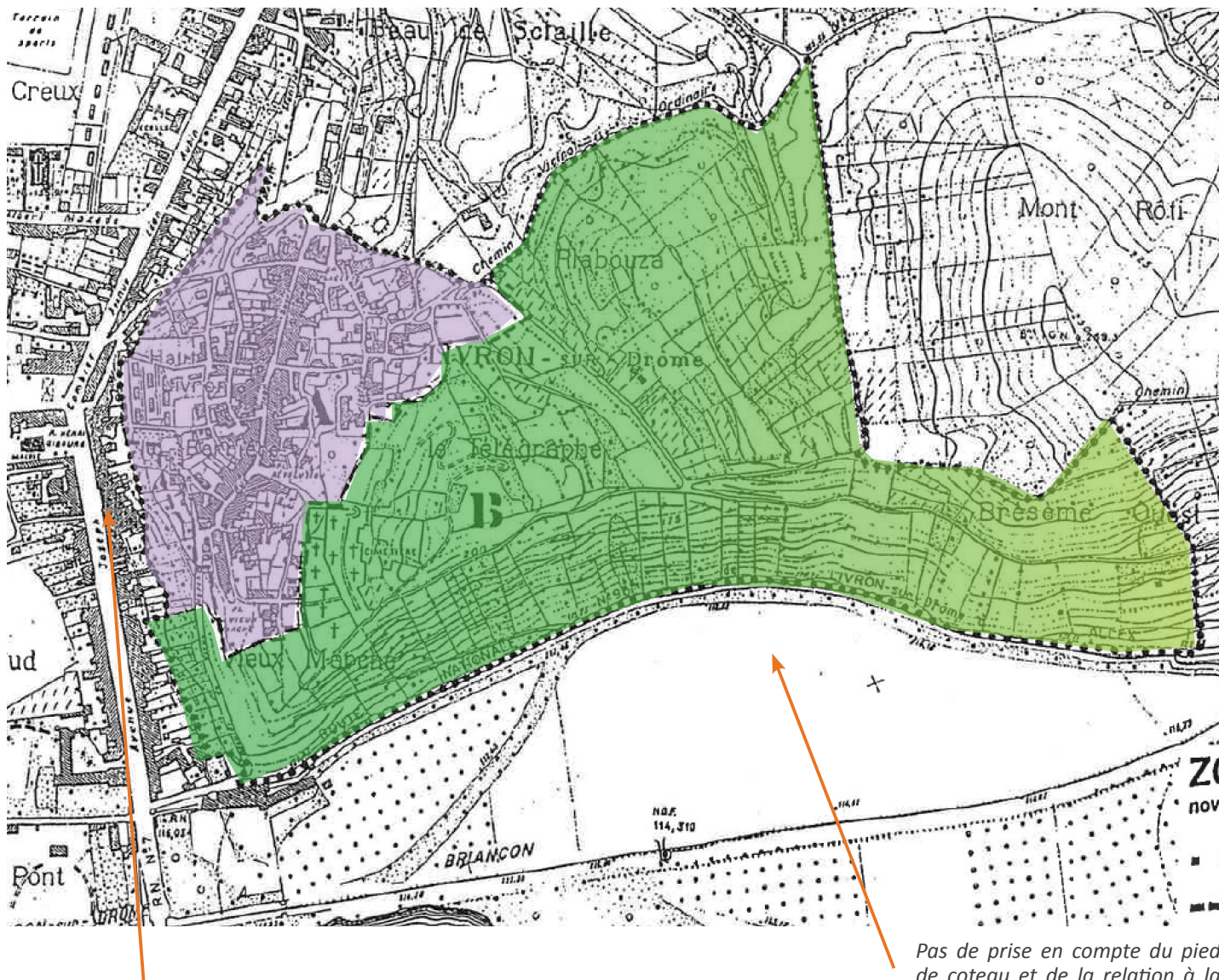
- **le château du Haut Livron**, partiellement inscrit le 28/12/1990 : quatre pièces décorées de peintures murales. Construit à la fin du XI^{ème} siècle par les évêques de Valence, seigneurs de Livron jusqu'à la Révolution Française, le château comprend notamment une tour carrée et une tour ronde avec un toit en poivrière. Le château a appartenu au XVIII^{ème} siècle à la famille d'Yze de Rozans, qui l'a vendu en 1795 à Jacques Vivant Cartier de La Sablière, dernier châtelain de Livron de 1781 à 1789. La fille de celui-ci, Adèle Cartier, a épousé en 1804 le comte de Sinard qui est venu avec son épouse, habiter cette demeure, puis a été maire de Livron de 1808 à 1815..

- **le cimetière**, inscrit le 17/07/1926

Le cimetière, datant du XIV^{ème} siècle, comprend notamment les vestiges de la collégiale gothique Saint-Prix, consacrée en 1493. Elle dépendait de Saint Apollinaire de Valence et fut le plus souvent desservie par un membre du chapitre.

A la fin du X^{ve} Siècle et au début du XVI^e, la Collégiale comprenait le curé, 2 prêtres chorières et 6 clercs pour le service des fondations. Chaque jour y étaient célébrées deux messes solennelles.

Occupée en 1562 au début des guerres de Religion, elle fut rendue aux catholiques l'année suivante, mais les troupes de passage vont la saccager et la brûler en partie en 1568. Jusqu'en 1632, les catholiques Livronnais utiliseront pour leur culte une partie de l'édifice ruiné. A partir d'avril 1632, ils occuperont le temple protestant (place de l'Ancienne Eglise) pour en faire leur église.



Périmètre calé sur les remparts
Non prise en compte de la RN 7

Pas de prise en compte du pied
de coteau et de la relation à la
rivière

Approuvée en 1995, la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et paysager permet depuis plus de vingt ans de suivre l'évolution du paysage urbain de Livron. Ce document appelle plusieurs remarques :

- quant à son périmètre
- quant à son contenu
- quant à son règlement

LE PÉRIMÈTRE

La ZPAUP distingue deux secteurs principaux : un secteur urbain, prenant en compte le Haut Livron, et un secteur naturel.

Secteur Urbain : Vieux Livron

- > protection du paysage de la rue
- > protection des jardins

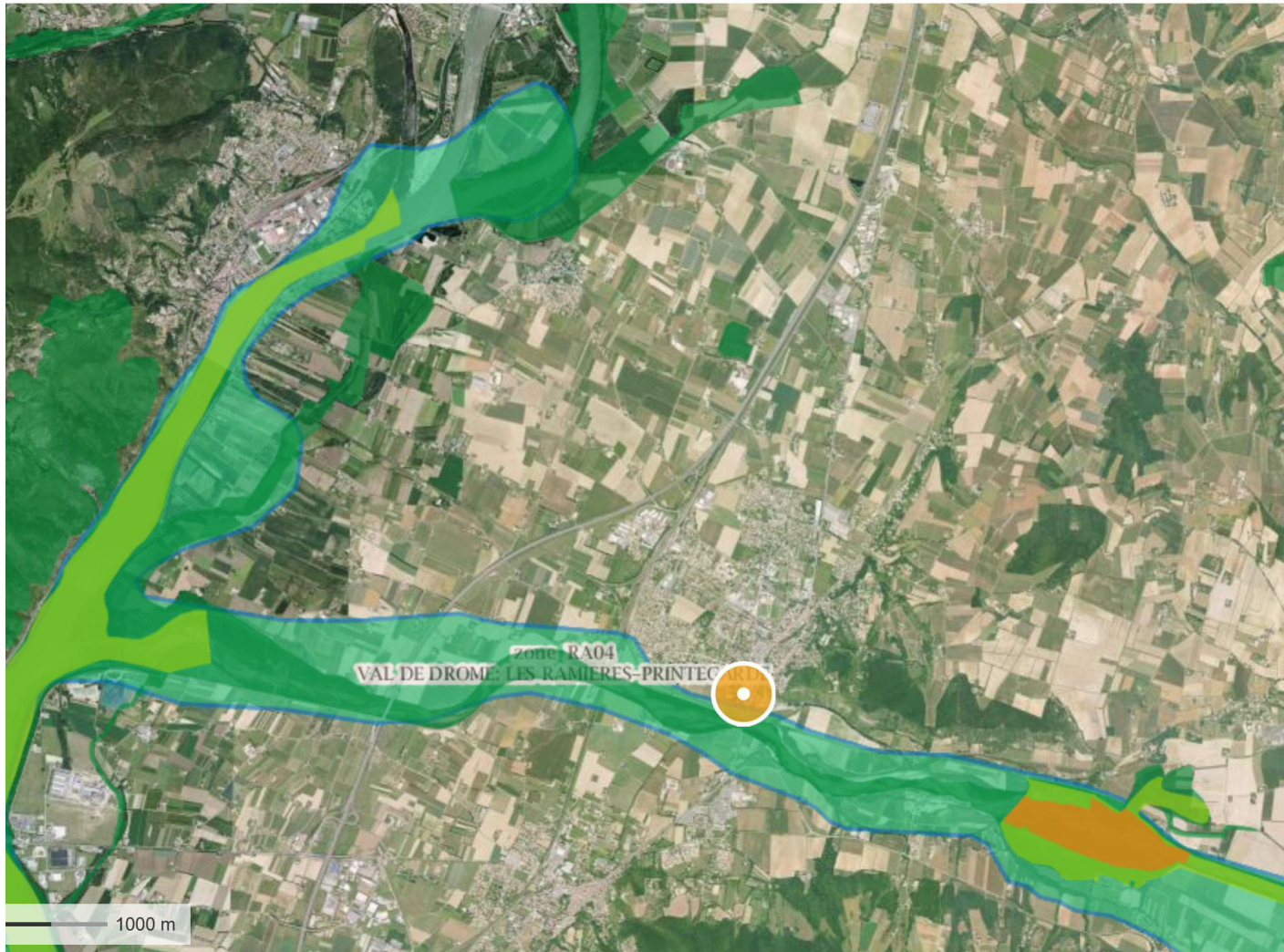
Les enjeux identifiés sont essentiellement tournés autour de la nécessité de préserver la cohérence architecturale et urbaine de la rue Jean Boyer. Cette seule rue fait l'objet d'un repérage architectural déterminant la qualité des façades.

De fait, si une certaine rigueur s'applique aux façades donnant sur celles-ci, les façades arrières et celles des constructions situées sur les autres voies font l'objet d'une prise en compte plus souple. Ainsi, le parti pris par rapport à la question des enduits de façade est le maintien des enduits sur les seules façades donnant sur la rue Boyer.

Secteur B «naturel»

- > protection de l'écrin boisé du Vieux Livron
- > protection des vues

- > réinterroger le périmètre, en fonction des enjeux déterminés par l'analyse patrimoniale
- > affirmer les règles architecturales et urbaines
- > répondre à de nouvelles problématiques architecturales, urbaines et environnementales



Si les vallées et milieux humides sont pris en compte et protégés par diverses mesures de sauvegarde, les coteaux et massifs collinaires ne le sont pas.

Le territoire de Livron est couvert par différentes mesures de protection du patrimoine naturel et environnemental. Ces protections concernent les milieux humides des vallées.

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologiques, Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF)

Le territoire comprend 6 ZNIEFF prenant en compte les milieux humides des vallées de la Drôme et du Rhône.

Le réseau Natura 2000

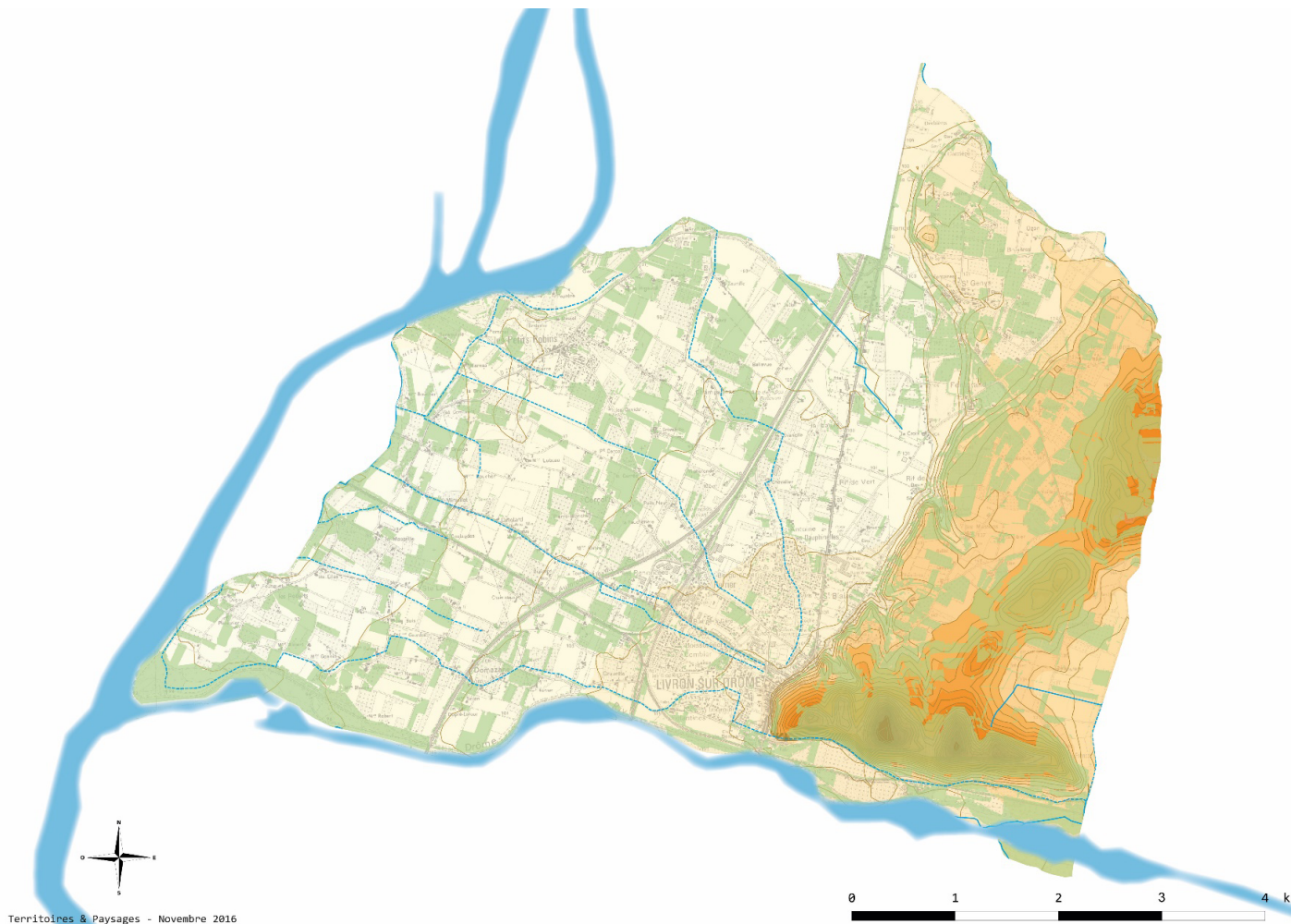
Le réseau NATURA 2000 est un réseau écologique majeur qui doit structurer durablement le territoire européen et contribuer à assurer le maintien, le rétablissement ou la conservation d'espèces et d'espaces naturels reconnus d'intérêt communautaire.

A Livron, deux sites sont identifiés comme *Site d'Importance Communautaire (SIC) (directive Habitat) : Milieux aquatiques du Rhône aval et les milieux aquatiques de la basse vallée de la Drôme.*

Au titre de la Directive Oiseaux, deux zones de protection spéciales recouvrent les marais du Val de Drôme et les marais de Printegarde.

La réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde est un site remarquable pour la conservation des oiseaux sauvages, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats qu'il faut à tout prix conserver ou restaurer. Des moyens doivent être mis en œuvre dans le cadre de l'application du plan de gestion de cette réserve.

Son classement en ZPS (Zone de protection spéciale) est un atout supplémentaire pour la conservation de ces oiseaux et de leurs habitats.



FLORE

La commune de Livron-sur-Drôme offre une flore variée grâce à la présence de milieux très différents, suivant un gradient de disponibilité en eau. La localisation géographique de la commune, aux abords de la Drôme et du Rhône, offre à la flore des climats et des conditions édaphiques différentes. Ces deux influences permettent le développement d'une flore variée à la fois montagnarde et méditerranéenne aussi bien terrestre qu'aquatique. La grande richesse hydrographique de la commune offre à la flore aquatique de nombreux habitats propices à son développement le long des berges et des ruisseaux. Aussi tous ces critères mettent en évidence **une commune diversifiée dans sa composition en habitats naturels.**

La végétation spontanée se retrouve dans des secteurs bien distincts :

- Le long des cours d'eau, elle souligne les berges et les zones humides. Elle compose les ripisylves souvent formées par des arbres de hautes tiges : peupliers, saules, aulnes. Les ripisylves constituent des linéaires de végétation lisibles dans le paysage qui marquent la présence de l'eau et apportent ombre et fraîcheur ;
- Sur les parties hautes des collines, les bois coiffent et habillent les parties sommitales des reliefs et composent de cette manière un arrière plan constant dans le champ visuel ;
- En alternance entre les parcelles agricoles, les bosquets et arbres ponctuent le maillage agricole. Ils amènent une diversité végétale, rythment la géométrie des parcelles et constituent des points d'appels du regard. La végétation d'accompagnement se retrouve à proximité des habitations, souvent sous forme de parcs ou de grands sujets (cèdre, chêne ou tilleul) qui soulignent la présence d'une bâtisse traditionnelle. Certains arbres ponctuels marquent dans le paysage la présence d'un cabanon agricole, souvent associés à la construction pour l'ombre apportée. On retrouve également des linéaires de haies aux abords des parcelles agricoles, en accompagnement des cultures notamment pour leur rôle brise vent.

Cette diversité végétale est à maintenir. Elle participe à la richesse et la variété du paysage communal. Elle constitue des réservoirs floristique et faunistique favorables à la biodiversité tout en formant des corridors écologiques qui dépassent l'échelle communale.

3.3 LE PATRIMOINE NATUREL ET ENVIRONNEMENTAL : FLORE ET FAUNE

- La flore urbaine

La flore urbaine semble être bien présente au sein de Livron-sur-Drôme. On note, dans le centre du village et sa périphérie puis le long des axes routiers, la présence d'alignements de Platanes (*Platanus orientalis* et *Platanus x acerifolia*) (Corine Biotope 84.1 : Alignement d'arbres) qui structurent le paysage et reflètent certaines coutumes. Ces Platanes, bien que fortement touchés par la maladie du chancre coloré, montrent parfois un intérêt particulier pour la faune (notamment lors de présence de cavité) car ils peuvent abriter une faune remarquable : Rapaces nocturnes, Insectes, Chauves-souris, etc. Il est alors important de noter que la municipalité porte une attention à la plantation d'essences locales, plus adaptées aux conditions météorologiques et plus favorables à la faune.

La végétation présente, bien que commune, possède un intérêt pour son rôle de **corridor écologique et de maintien de zones vertes dans les zones urbanisées**. Ce principe permet donc de maintenir des aménagements perméables à la faune et à la biodiversité en général.



- L'avifaune remarquable..... des espaces urbanisés

Le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) niche sur la commune souvent à proximité ou dans les bâtiments. Il est souvent perché sur le haut des toitures des bâtiments.

Autrefois l'un des oiseaux les plus communs, le Moineau domestique (*Passer domesticus*) fréquente encore le centre-ville de Livron-sur-Drôme et les poulaillers de la zone rurale.

La Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*), le Choucas des tours (*Corvus monedula*) et le Pigeon biset urbain (*Columba livia*) sont des espèces recherchant la proximité de l'homme, aussi bien pour la recherche de nourriture que pour leur nidification.

Remarque : certaines espèces entretiennent de forts liens avec les humains, à tels points que certaines en dépendent : comme le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) ou la Grive musicienne (*Turdus philomelos*) :

- pour leur nidification comme le Martinet noir (*Apus apus*), l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) et de fenêtré (*Delichon urbicum*) qui sont des espèces nidifiant sur les maisons et bâtiments ;
- pour leur lieu de vie comme la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) qui occupent préférentiellement les toitures des cabanons ou le Choucas des tours (*Corvus monedula*) et le Pigeon biset urbain (*Columba palumbus*) les anfractuosités des vieux bâtiments.

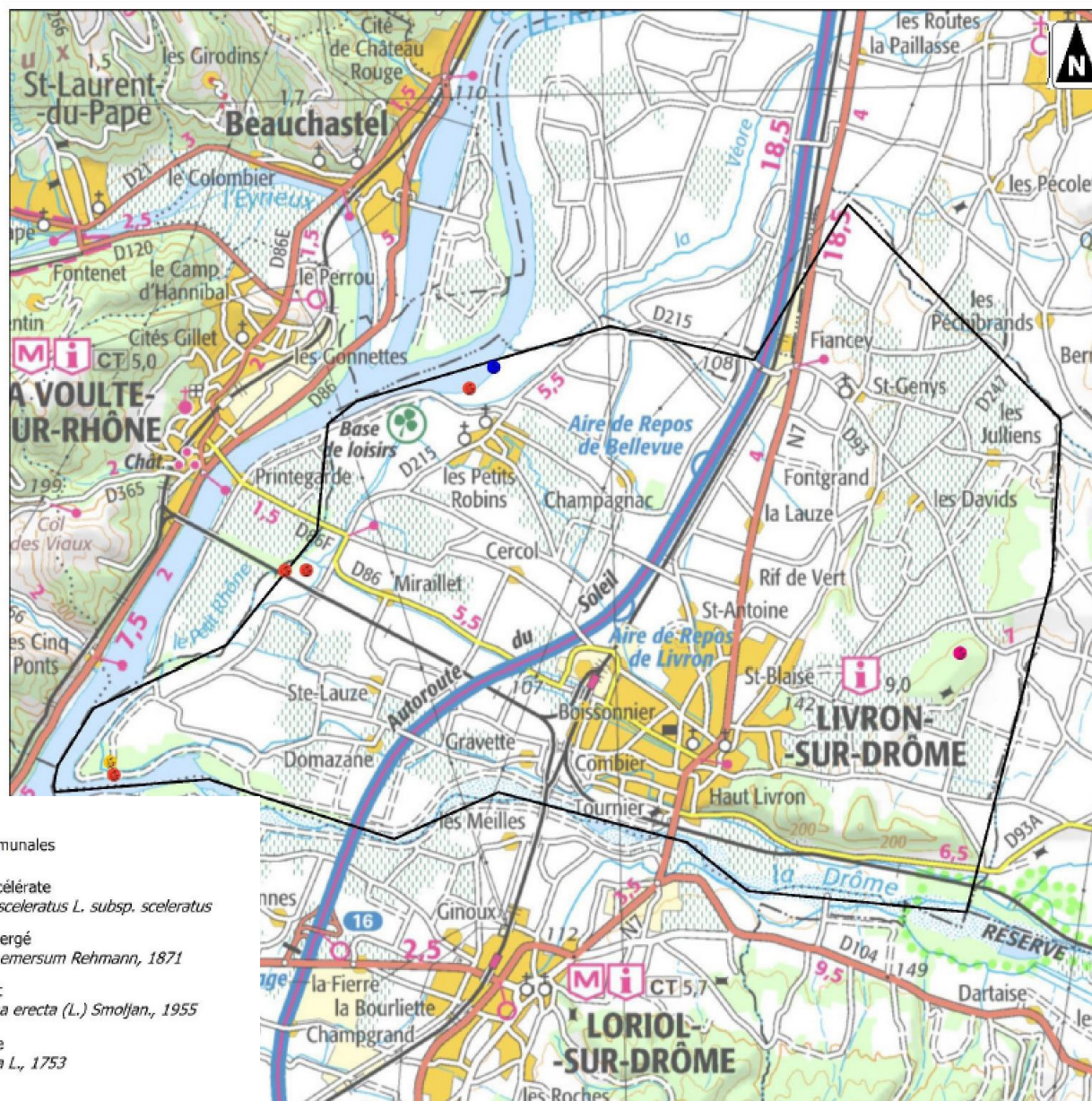
Les espèces suivantes ont été observées :

- Merle noir
- Moineau domestique
- Pie bavarde
- Pigeon biset urbain
- Pigeon ramier
- Tourterelle turque

A RETENIR

Les enjeux liés à la flore communale :

- vérifier la présence d'espèces protégées avant toute perturbation des milieux ;
- maintenir les habitats favorables à ces espèces mais aussi à la biodiversité ordinaire ;
- assurer un suivi des populations d'espèces protégées et patrimoniales ;
- utiliser des essences végétales locales.



Espèces protégées ou remarquables sur la commune :

D'après les inventaires effectués par l'INPN, 4 espèces protégées en région Auvergne-Rhône Alpes ont été recensées sur la commune de Livron-sur-Drôme. (Arrêté interministériel du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale (article 1)). Il s'agit de :

- Gnaphale dressé (*Bombycilaena erecta* (L.) Smoljan., 1955) ;
- Naïde marine (*Najas marina* L., 1753) ;
- Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus* L., 1753)
- Rubanier émergé (*Sparganium emersum* Rehmman, 1871).

La plupart de ces espèces sont rattachées aux espaces aquatiques ou aux zones humides ce qui apparait cohérent avec les nombreuses plaines alluviales présentes sur la commune.

De nombreuses espèces sont considérées comme déterminantes ZNIEFF. De plus, certaines sont classées sur liste rouge comme en danger (EN), vulnérable (VU) ou encore quasi menacée (NT). A la vue de ces critères, **elles sont donc considérées comme patrimoniales.**

3.3 LE PATRIMOINE NATUREL ET ENVIRONNEMENTAL : FLORE ET FAUNE

- L'avifaune remarquable...

... des haies et bosquets des zones agricoles de plaine et des boisements alluviaux

Les ripisylves et boisements alluviaux qui bordent les cours d'eau abritent un cortège de passereaux inféodés aux grands arbres feuillus et à la proximité de l'eau. On retrouve la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), le Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*) et le Martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), qui creuse directement son terrier dans les berges meubles et abruptes des cours d'eau. Il utilise les branches surplombant le lit des rivières pour y faire le guet en attente d'une proie. Le cortège avifaunistique occupant les haies et bosquets de la zone de plaine est assez riche en espèce. On y retrouve des espèces souvent généralistes qui préfèrent cet espace comme l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*), la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), le Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) et le Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) et d'autres qui viennent y rechercher leur nourriture tout au long ou à durant une partie de l'année (certains rapaces par exemple).

D'autres espèces utilisent également ces zones, de manière permanente ou temporaire (migration, hivernage), nicheuses sur la commune ou pas comme le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) ou la Grive musicienne (*Turdus philomelos*).

Les espèces suivantes ont été observées :

- La mésange bleue
- Le martinet noir
- Le geai des chênes
- La corneille noire

- ... des zones agricoles collinéennes, forêts euméditerranéennes et zones rupestres

La commune de Livron-sur-Drôme, présente tout autour de son village historique, une mosaïque de parcelles agricoles et prairiales entrecoupées de haies plurispécifiques et de cours d'eau.

Sur la commune, les habitats forestiers les plus représentés sont la chênaie verte (parfois pure mais le plus souvent en mélange avec d'autres essences comme le Genévrier oxycèdre et le Genêt à balai)

Les Fauvettes mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*) et passerinette (*Sylvia cantillans*) sont présentes principalement dans les boisements euméditerranéens denses et zones buissonnantes où elles se nourrissent de petits insectes et de baies.

Mais les grands rapaces sont certainement les espèces les plus remarquables de cette zone : certaines espèces nidifient dans les forêts et les ripisylves et survolent la commune de Livron-sur-Drôme en quête de nourriture.

Les espèces suivantes ont été observées :

- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*),
- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*),
- le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*),
- le Milan royal (*Milvus milvus*), du Milan noir (*Milvus migrans*) - la Buse variable (*Buteo buteo*).
- le faucon crécerelle

- des rivières et zones humides

7 espèces patrimoniales sont recensées sur la commune. C'est donc un groupe qui renforce le patrimoine naturel de la commune. Cet intérêt particulier est lié à la raréfaction des zones humides et à leurs spécificités intrinsèques auxquels les espèces ont dû s'adapter.

Le petit Rhône et ses milieux annexes (plans d'eau et ruisseaux rattachés) attirent l'ensemble de cette avifaune spécifique. Quelques espèces recherchent principalement le lit ou les berges pour y nidifier comme par exemple la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*), le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) ou le Petit Gravelot (*Charadrius dubius*).

Les espèces suivantes ont été observées :

- Le cygne tuberculé
 - La gallinule poule d'eau
 - Les Poissons : les rivières et canaux sont de grandes zones piscicoles où l'on retrouve de nombreuses espèces patrimoniales comme l'aloise feinte (*Alosa fallax*), l'anguille (*Anguilla anguilla*), l'Apron du Rhône (*Zingel asper*)...
- Les activités humaines peuvent engendrer des perturbations sur les fonctionnalités du milieu et notamment sur le peuplement piscicole comme en témoigne bien souvent le déficit en poissons adultes.
- Les Invertébrés remarquables : les bords d'étangs et canaux offrent des habitats favorables aux Odonates et aux Lépidoptères. Une espèce d'odonate a été inventoriée sur la commune ; il s'agit du caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens*).

A RETENIR

La commune abrite une grande variété faunistique. Tout comme la flore, les conditions abiotiques très différentes rencontrées sont à l'origine de cette intéressante biodiversité.

Le réseau hydrographique prédominant et la situation géographique de la ville de Livron-sur-Drôme sont à l'origine d'une biodiversité intéressante à mi-chemin entre le caractère méditerranéen et montagnard.

La diversité et la richesse des habitats de la commune expliquent la biodiversité importante décrite précédemment.

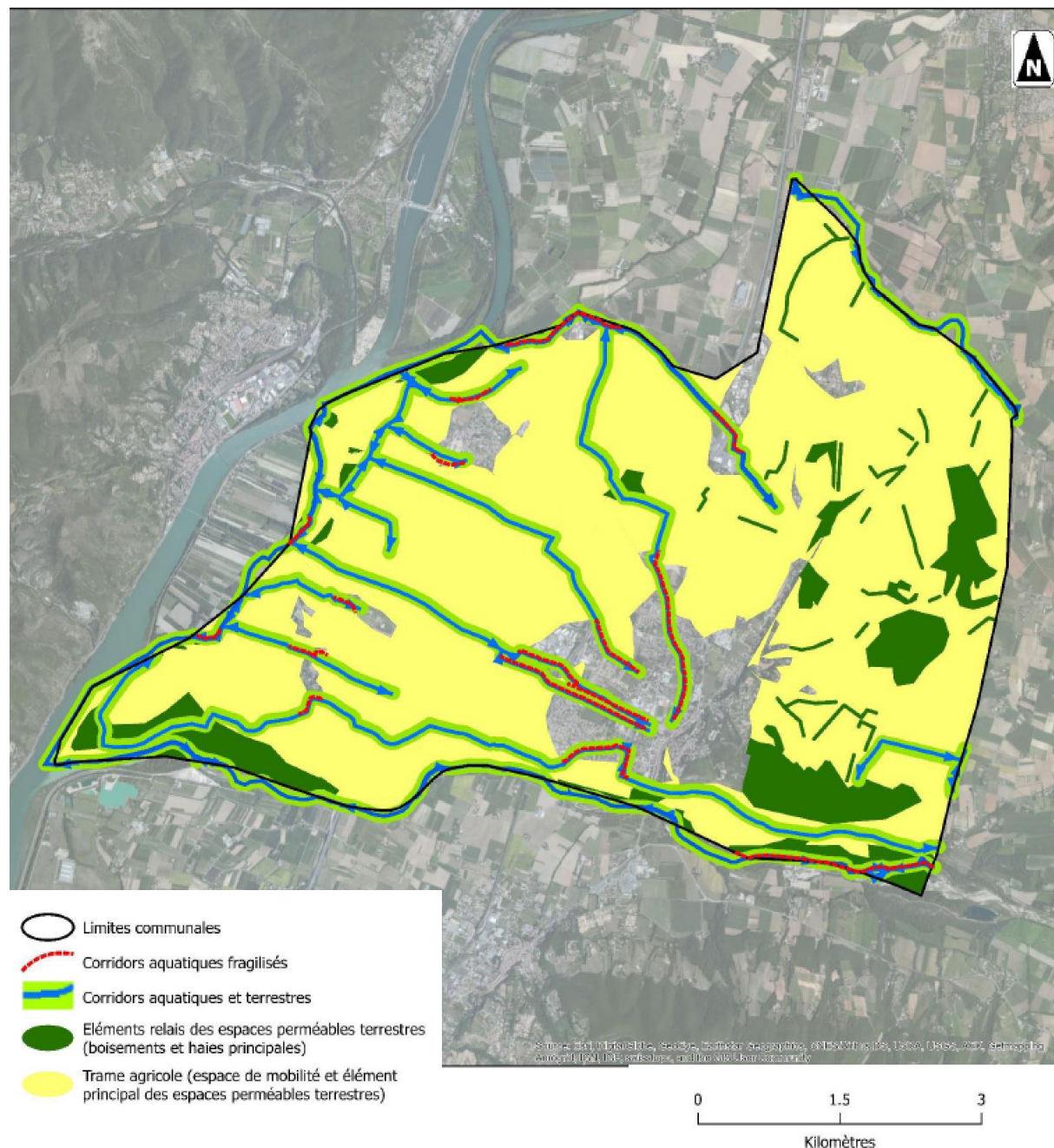
Ces habitats sont représentés par les végétations ou associations végétales et sont en évolution. Un grand nombre d'entre-deux peuvent évoluer vers des stades écologiquement moins intéressants s'ils subissent de trop fortes pressions ou s'ils ne sont pas gérés.

La commune abrite une grande variété faunistique. Tout comme la flore, les conditions abiotiques très différentes rencontrées sont à l'origine de cette intéressante biodiversité.

L'hydrosystème constitue des réservoirs de biodiversité qui en plus sont reliés aux autres écosystèmes par des corridors écologiques via le réseau hydrographique. Le Rhône, la Drôme et les cours d'eau liés forme un maillage hydrographique traversant la commune à l'origine de cette richesse biologique.

Les enjeux liés à la faune communale :

- limiter le dérangement des espèces sensibles (notamment aux abords des cours d'eau) ;
- conserver les habitats et entités naturelles associées à la richesse faunistique ;
- préserver les corridors écologiques et leur fonctionnalité
- favoriser les études scientifiques pour approfondir les connaissances faunistiques sur la commune (notamment l'adaptation de la faune à la population permanente).

**A RETENIR**

Un grand nombre d'espèces animales et végétales sont présentes sur le territoire du fait de la préservation d'entités naturelles au travers d'outils de gestion et de conservation (DOCOB NATURA 2000,...) et du maintien d'un important réseau hydrographique. Le risque en matière d'environnement réside dans l'extinction ou la perte des populations animales ou végétales ainsi que des habitats selon le degré d'urbanisation.

Les zones naturelles regroupent une grande richesse et des écosystèmes divers qui viennent compléter ceux rencontrés au niveau communal. Ces milieux ne doivent pas être négligés et le réservoir de biodiversité et les corridors locaux se doivent d'être préservés et renforcés sur l'ensemble de la commune afin de pérenniser l'ensemble du patrimoine écologique de la commune.

Les enjeux liés aux corridors écologiques :

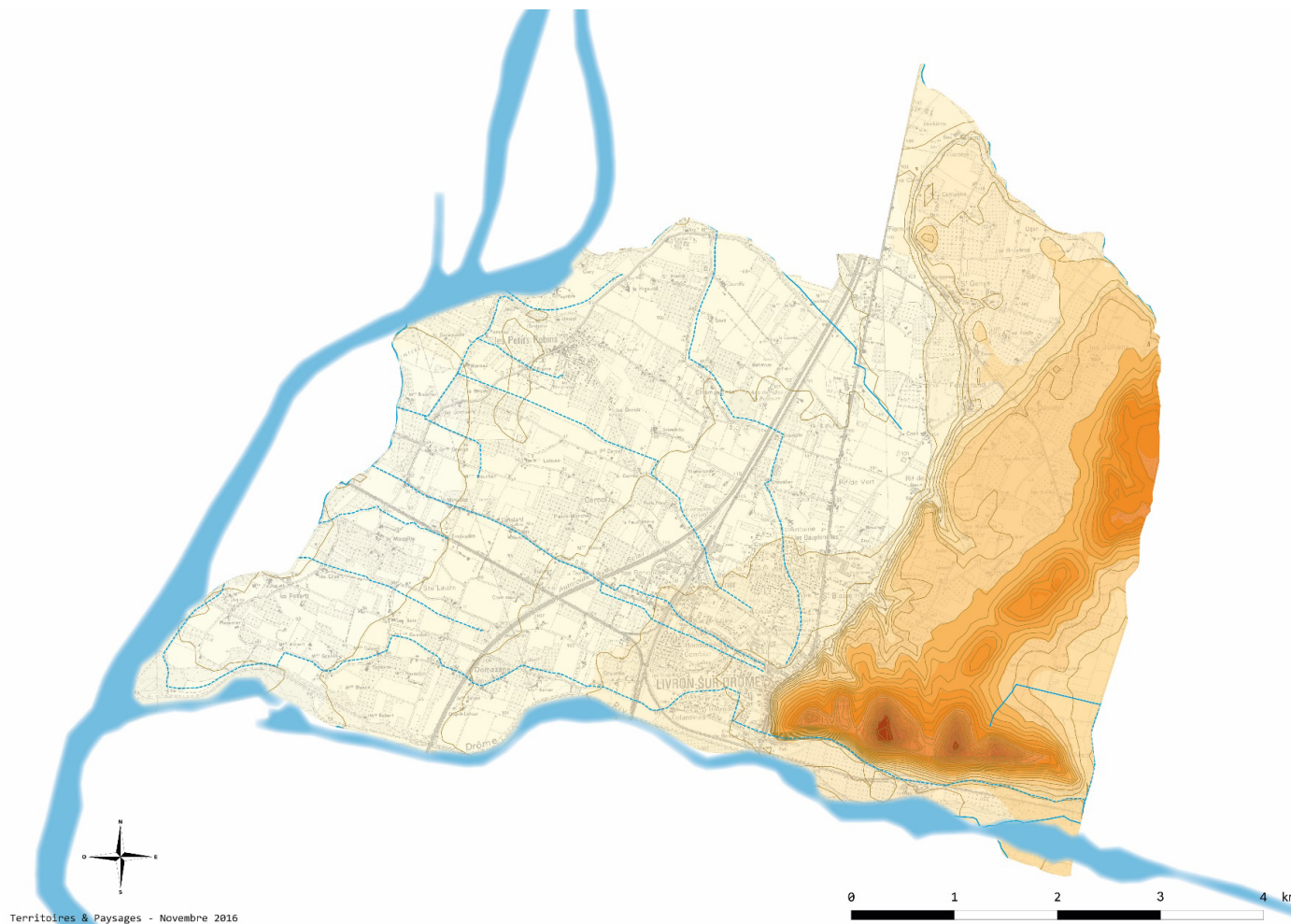
- préserver les continuums écologiques dans le document d'urbanisme (exemple concret : classer les zones identifiées en sous-zonage de la zone N) ;
- conserver un maillage de canaux d'irrigation gravitaire ancestraux ;
- aménager les zones de rupture de corridor (routes, zones urbanisées, etc.) afin de renforcer leur efficacité ;
- vérifier la présence de corridors écologiques avant toute modification des milieux.

Synthèse des enjeux liés à la préservation des milieux naturels :

- inscrire le projet communal au coeur d'une trame verte et bleue ;
- connecter la protection de la biodiversité avec d'autres enjeux majeurs (lutte contre le réchauffement climatique, action sociale, tourisme, etc.).

I - LE SOCLE TERRITORIAL

LA VILLE DANS SON SITE
SON HISTOIRE
SES PROJETS



Territoires & Paysages - Novembre 2016

Un paysage sillonné par un réseau hydrographique dense où se mêlent ruisseaux et canaux

- Cours d'eau :

la Drôme,
la Lauze,
le Petit Rhône,
la Véore,
l'Eyrieux

- les ruisseaux :

Le ruisseau d'Ozon,
le ruisseau de la Lauze,
le ruisseau la dague

- le canal du moulin

La commune présente un relief de transition d'organisation Est – Ouest avec de grandes étendues agricoles destinées à la culture fruitière (Abricot, Cerises...), et des centres de village historiques comme le vieux Livron. La commune est de forme rectangulaire et est bordée par le Rhône et la Drôme.

Le réseau hydrographique est très développé sur la commune.

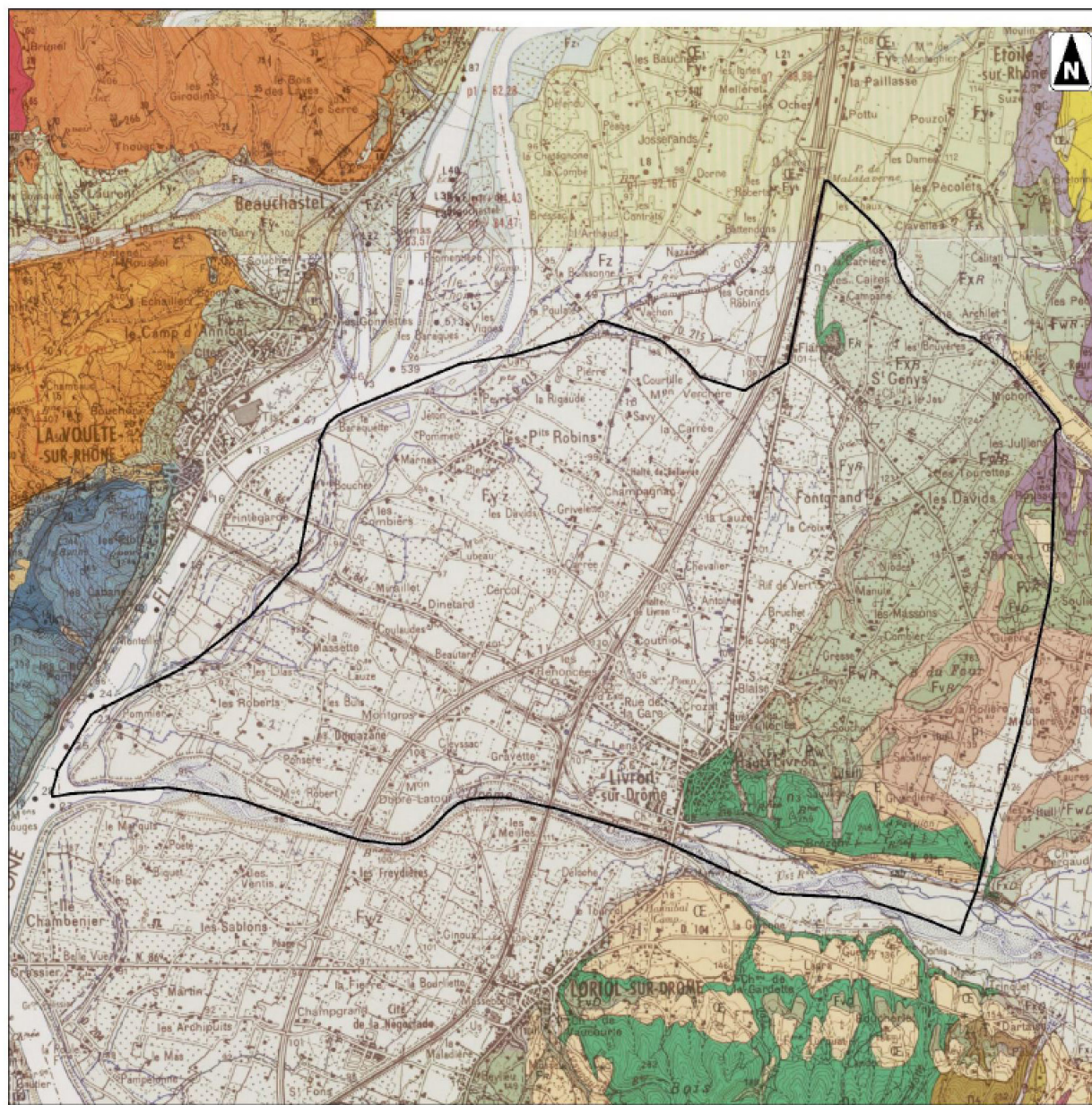
Le point culminant atteint 259.5 mètres d'altitude (Mont rôti) au sud-est de la commune. Il permet de visualiser les terrasses où s'installent les vignes, ainsi que le centre moderne de Livron-sur-Drôme en contre bas.

- Les collines qui occupent le tiers Est du territoire communal disparaissent à l'Ouest par une vaste plaine alluviale au confluent du Rhône et de la Drôme. La transition entre ces deux ensembles est marquée par l'implantation du village, le passage des principales voies de communication et les extensions urbaines.

- L'Est des collines forme une unité peu élevée où le paysage est compartimenté par ces reliefs aux formes douces, le plus souvent boisés. Le patchwork des terres agricoles ouvre le paysage animé par la présence de fermes et batisses ponctuelles et hameaux, comme celui de St Genys au Nord-Est.

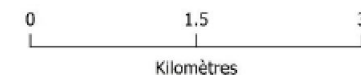
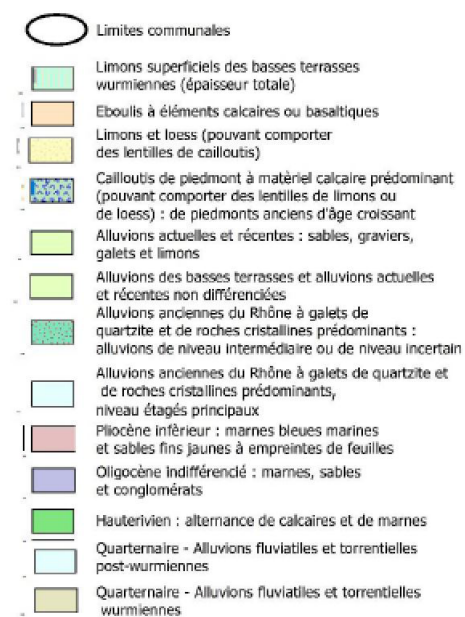
- La plaine alluviale de l'Ouest forme une unité soulignée par son horizontalité et sa couverture agricole. Les céréales alternent avec les vergers de fruitiers. L'ensemble est quadrillé par un réseau hydrographique dense où se mêlent ruisseaux et canaux. On note un nombre important de fermes, batiments agricoles et habitations ponctuelles regroupées en hameau plus imposant « Les Petits Robins » situé au Nord-Ouest de la plaine.

- Enfin, si à l'Ouest les bords du Rhône sont soulignés par de la végétation, des zones humides, quelques secteurs agricoles et une zone d'exploitation de matériaux du fleuve, les bords de la Drôme au Sud-Est du territoire communal sont occupés par quelques habitations, certaines traditionnelles à l'image du mas situé au lieu-dit Brézeme, implantées en contre-bas du coteau mis en valeur par la présence du vignoble, appellation Côtes du Rhône, qui a pris le nom du lieu-dit Brézeme.



Livron-sur-Drôme est constituée de dépôts alluvionnaires de la Drôme et du Rhône. C'est une plaine alluviale, ce qui lui a permis de développer intensément l'agriculture et d'en faire une dynamique économique. La commune est composée de plusieurs unités géologiques :

- à l'ouest, un vaste domaine composé de dépôts alluvionnaires fluviaux et torrentiels.
- à l'est, les terrains sont plus variables avec l'alternance de calcaire et de marne au niveau du Mont rôti.
- au nord-est, se trouvent aussi des dépôts alluvionnaires du Rhône. La roche cristalline prédomine ainsi que les galets de quartzite.



Mois	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.	déc.
Température minimale moyenne (°C)	2.9	2.3	6.1	8.22	12.6	16.5	19.8	17.5	13.7	9.2	7.3	7.2
Température maximale moyenne (°C)	9.6	8.7	15.2	19,9	23.6	28.7	33	30.4	23	17.1	14.9	12.7

Climat en 2015

La présence d'espaces verts en cœur d'îlot représente une source de fraîcheur en été : ils jouent le rôle d'espaces tampon thermiques.
Par ailleurs, le sol demeurant perméable, l'écoulement des eaux pluviales est facilité.

La commune de Livron-sur-Drôme est située dans la zone d'influence du climat méditerranéen (Drôme provençale) qui se caractérise par des étés plutôt chauds et secs et des hivers doux.

La commune est soumise aux vents du nord (mistral). Cette influence est amplifiée du fait de la proximité directe de la commune avec la vallée du Rhône.

En 2015, Livron-sur-Drôme atteint près de 957 mm de précipitations.

La durée moyenne annuelle de l'insolation pour 2015 s'élève à 2614 h à Livron-sur-Drôme, la moyenne nationale s'élevant à 2110 h.

La commune a bénéficié en 2015 de l'équivalent de 109 jours d'ensoleillement.

A RETENIR

La prise en compte du climat spécifique implique de :

- Savoir bénéficier et/ou se protéger des phénomènes climatiques locaux : vent, insolation importante, périodes de sécheresse, fortes pluies, etc. ;
- S'appuyer sur les caractéristiques naturelles et structurelles du territoire : réseau hydrographique dont les canaux, espèces végétales adaptées, etc. ;
- Adapter les équipements publics pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre ;
- Inciter et sensibiliser la population pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.
- Adapter les logements aux conditions climatiques tant en termes de performances thermiques que de production d'énergie

Livron-sur-Drôme est implantée à la croisée de routes romaines importantes :

- dans le sens nord-sud, la via Agrippa
- dans le sens est-ouest, la voie des Alpes.

	Via Julia Augusta
	Via Domitia
	Voie des Alpes
	Voie Langres-Metz
	Voie Vienne-Aoste
	Via Aquitania
Via Agrippa :	
	Lyon-Arles
	Lyon-Cologne
	Lyon-Boulogne
	Lyon-Saintes



UN SITE OCCUPÉ DÈS LA PROTOHISTOIRE :

Le territoire présente toutes les caractéristiques naturelles favorisant l'installation des hommes : deux importants cours d'eau, un relief marqué (défense naturelle) et des terres arables.

De nombreuses prospections pédestres ont révélé la présence d'indices de sites sur tout le territoire de la commune de Livron. Des vestiges de la Protohistoire ont été mis au jour en 1983 au lieu-dit Dauphinelle ainsi qu'en 2008 lors de l'opération de diagnostic archéologique effectuée par T. Vicard préalablement au projet de déviation de la RN 7.

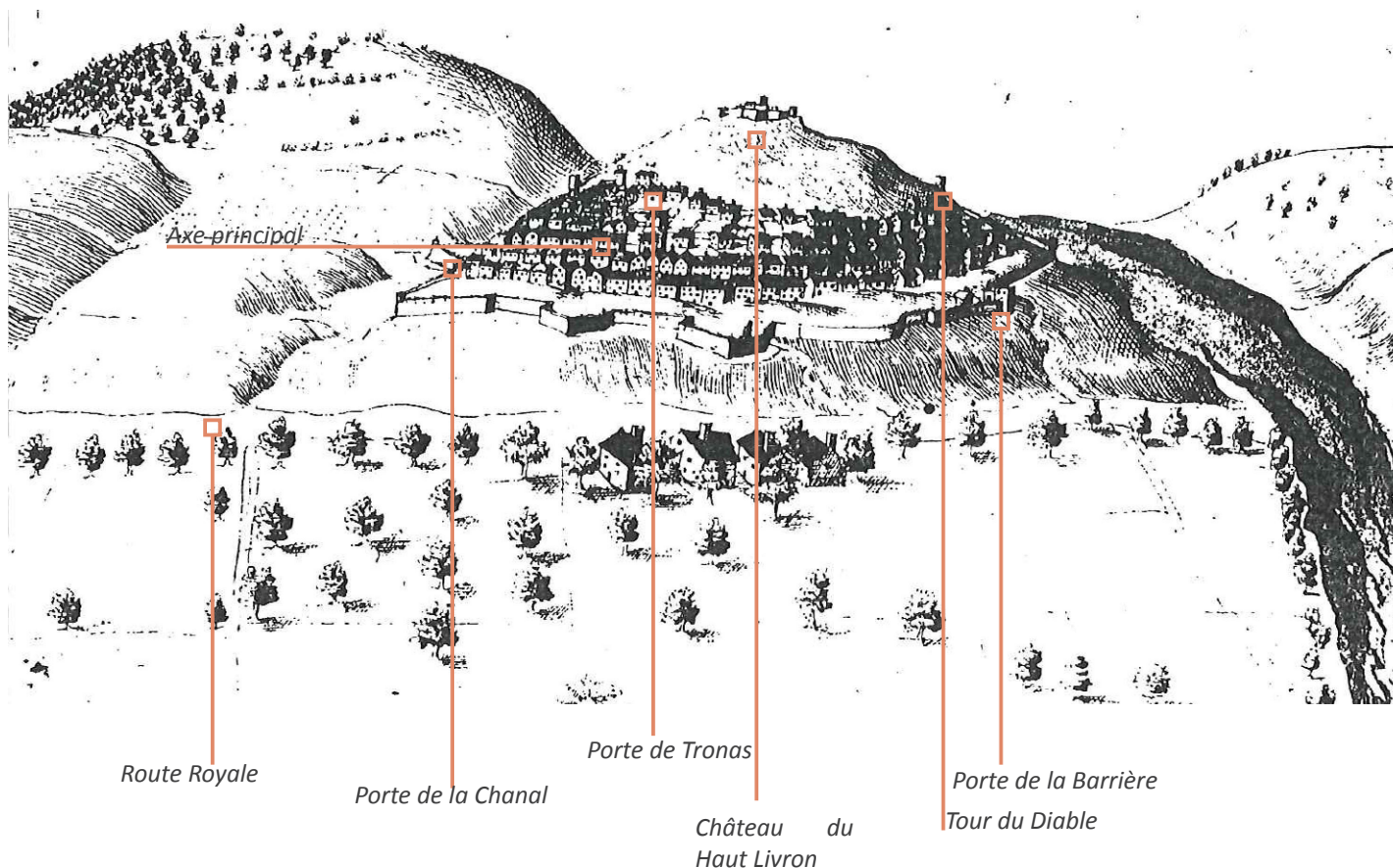
Trois structures en creux sont apparues à l'occasion de l'ouverture de sondages. Elles apparaissent sous les niveaux de colluvions et sont aménagées dans les dépôts alluviaux de la Drôme. Deux d'entre elles sont protohistoriques, la troisième est probablement de période historique. Cette opération de diagnostic confirme la présence de vestiges de la Protohistoire dans cette grande plaine alluviale de la Drôme au niveau de son cône de déjection formé à la confluence avec le Rhône. Les vestiges mis au jour sont peu nombreux, mais ils s'inscrivent dans un contexte d'appropriation du territoire durant toute la Protohistoire alors que cette zone est régulièrement soumise à des crues régulières de la Drôme.

A l'âge de fer, le site est ainsi occupé par un oppidum coiffant le sommet, en position de sentinelle sur les vallées du Rhône et de la Drôme (source : ADLFI).

L'occupation romaine est attestée par la présence de vestiges de villa gallo-romaine.

La toponymie Livron apparaît sur un document en date du 15 juin 1113.

En 1141, le château de Livron, propriété de l'Évêque de Valence, est considéré comme une place forte. Autour du château va se développer le premier bourg dont le développement sera arrêté en 1348 par la grande peste noire.



Gravure de Jean de Beins, Livron, 1608

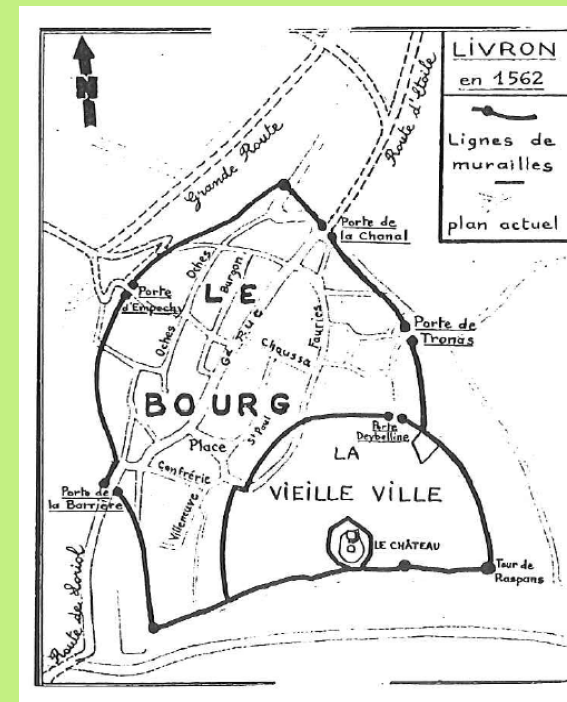
Sur cette gravure du milieu du XVI^e siècle, les tracés des deux enceintes successives et la remarquable permanence de la structure urbaine du noyau médiéval apparaissent nettement.

Cette gravure réalisée par Jean de Beins, ingénieur du roi Henri IV, révèle une ville très constituée, enceinte par une ceinture de remparts dominant les pentes escarpées du coteau. Une porte ouvre la ville sur sa face ouest en surplomb de la Drôme. Le pont enjambant la Drôme n'est pas encore construit. En contrebas, le long de la route royale, figurent quatre maisons, dont l'une pourrait être un relais.

Dominant le village et la vallée, le château du Vieux Livron est protégé par la première enceinte de Livron.

DU XVE AU XVIII^e SIÈCLE

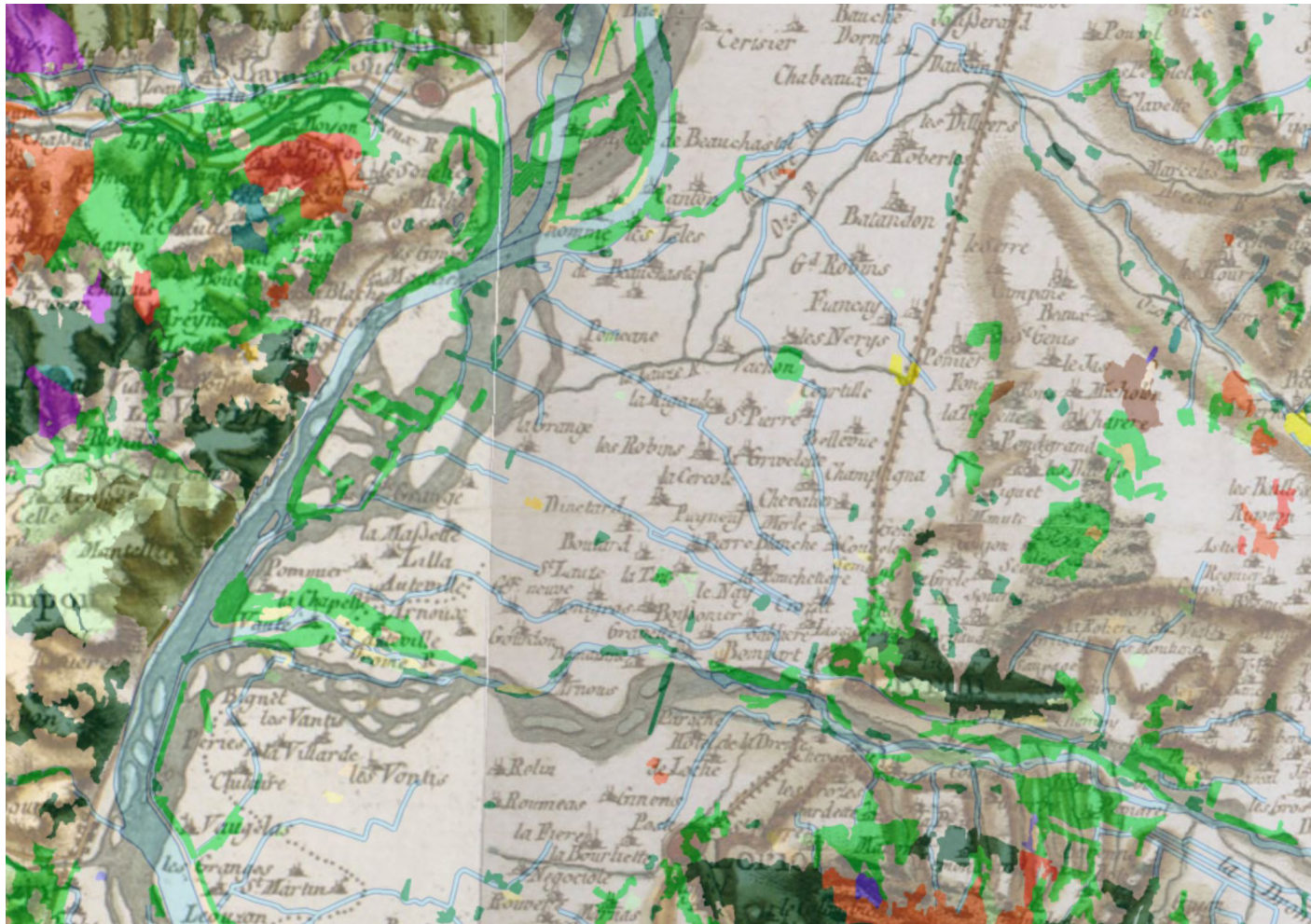
Le bourg connaît au 15^{ème} siècle de nombreux sièges. En 1427, le château est démoli, puis reconstruit en citadelle.



La fin du XV^{ème} s. et le XVI^{ème} siècle permettent au bourg de se développer et de se doter d'emblèmes urbains : l'église de Saint Prix en 1485 et le beffroi en 1608.

Le bourg s'est étendu en contrebas du bourg originel, hors ses murs, d'abord au quartier Villeneuve, puis au-delà, le long de nouvelles rues.

Le nouveau bourg est structuré autour d'un axe principal bordé de constructions mitoyennes ouvrant au sud sur la route de Loriol et au nord sur la route en direction de Valence. De part et d'autre de cet axe prennent place des axes secondaires.



Carte de Cassini

Formations végétales

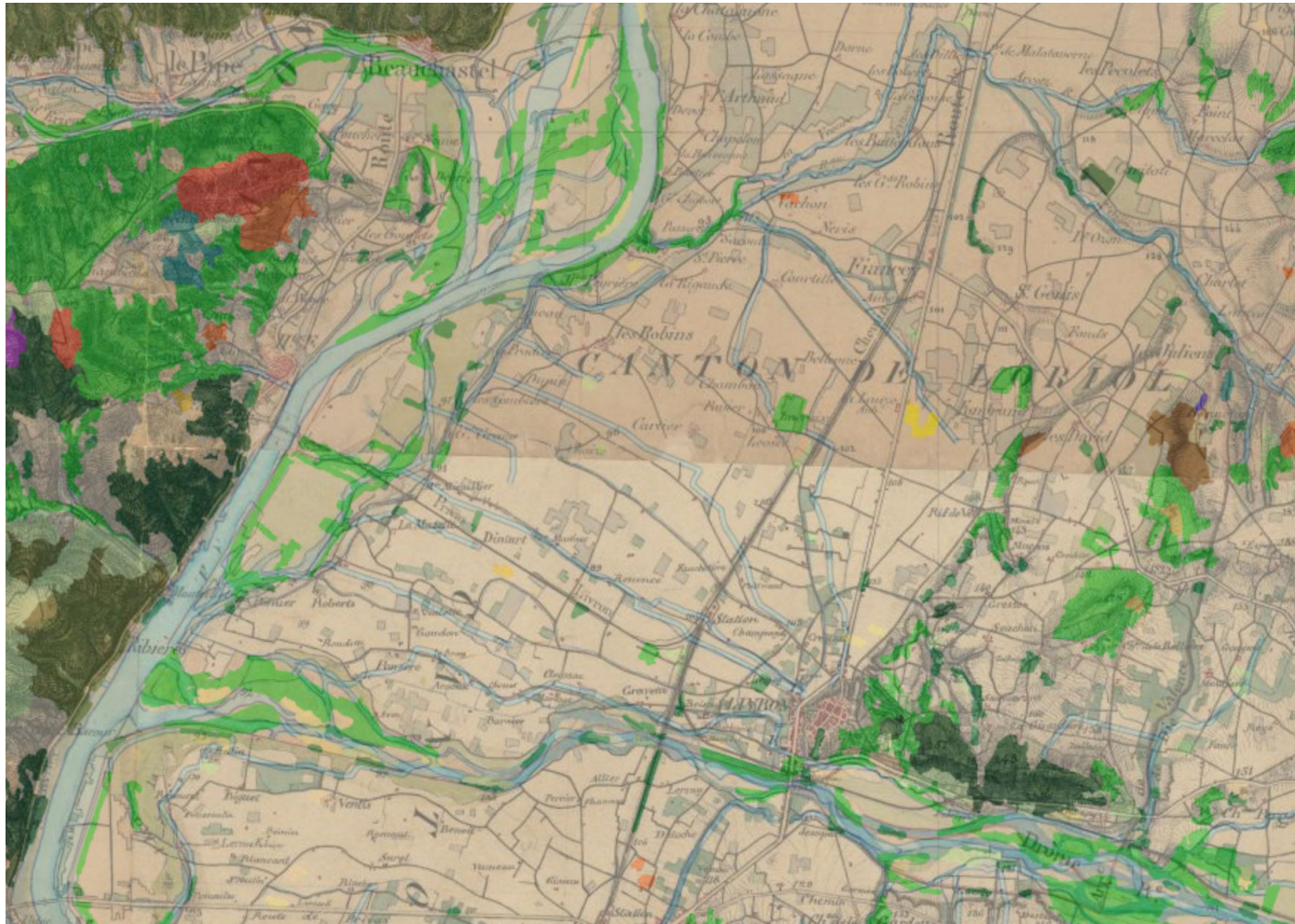
La carte de Cassini donne peu d'éléments sur la structure du bourg : elle montre une ville enclose, en position haute.



La carte montre surtout un territoire bien investi par une économie agricole donnant lieu à des fermes et moulins .

Sa superposition avec le réseau hydrographique et les formations végétales actuelles révèlent :

- l'évolution et la simplification des lits des cours d'eau principaux;
- la mise en place des canaux d'irrigation qui ont permis à l'agriculture livronaise de se développer;
- la persistance de certains groupements végétalisés, en particulier sur le rebord du plateau.



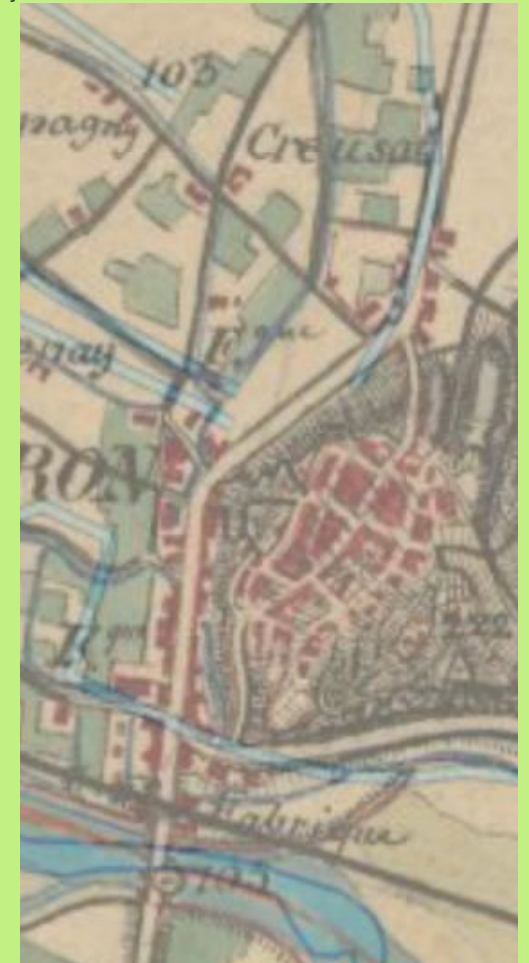
Carte d'État Major

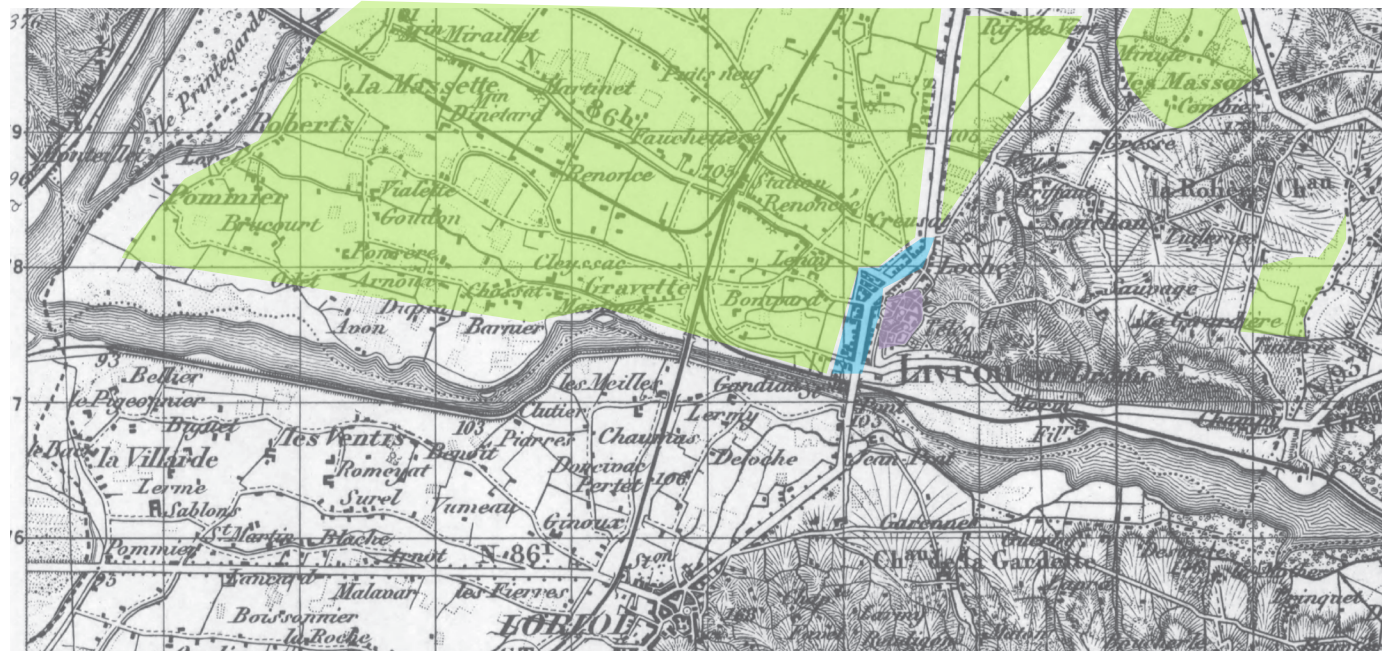
La structure territoriale est modifiée par la mise en place de la ligne ferroviaire : celle-ci jouera un rôle doublement important :
 - dans le développement de la ville,
 - par la mise en place d'une nouvelle frontière, à l'ouest, coupant le centre des terres cultivées et du Rhône.
 Cette limite structure aujourd'hui encore le territoire communal.

LE XIXÈME SIÈCLE

En 1800, Livron compte 2000 habitants. Le territoire poursuit son développement, accéléré par la ligne ferroviaire et l'ouverture de la gare. Le développement de l'industrie de la soie joue un rôle important dans l'économie livronnaise. Le territoire se couvre de plantations de mûriers et de magnaneries.

La route royale devient route impériale : son rôle urbain devient majeur.





1933, IGN

Terres cultivées

Bourg ancien

Développement urbain linéaire le long de la RN7

Le tissu urbain de la RN est désormais continu : l'axe est réellement affirmé comme le nouveau cœur de ville.

Pour autant, il s'agit d'un tissu sans épaisseur. A l'arrière du front sur rue, les parcelles de jardins persistent et continuent à avoir une fonction vivrière.



DU XIXE AU DÉBUT XXE SIÈCLE

- En 1900, Livron compte 4000 habitants. La population a donc doublé en un siècle.
- L'ouverture de la voie de chemin de fer entraîne, à l'instar de la construction du pont sur la Drôme à la fin du 18ème siècle, une évolution de l'économie territoriale : la rue de la Gare peut désormais porter, sur le principe, un nouveau développement urbain.
- Dans les faits, l'évolution n'est pas frappante : la configuration globale de l'espace n'est pas modifiée.



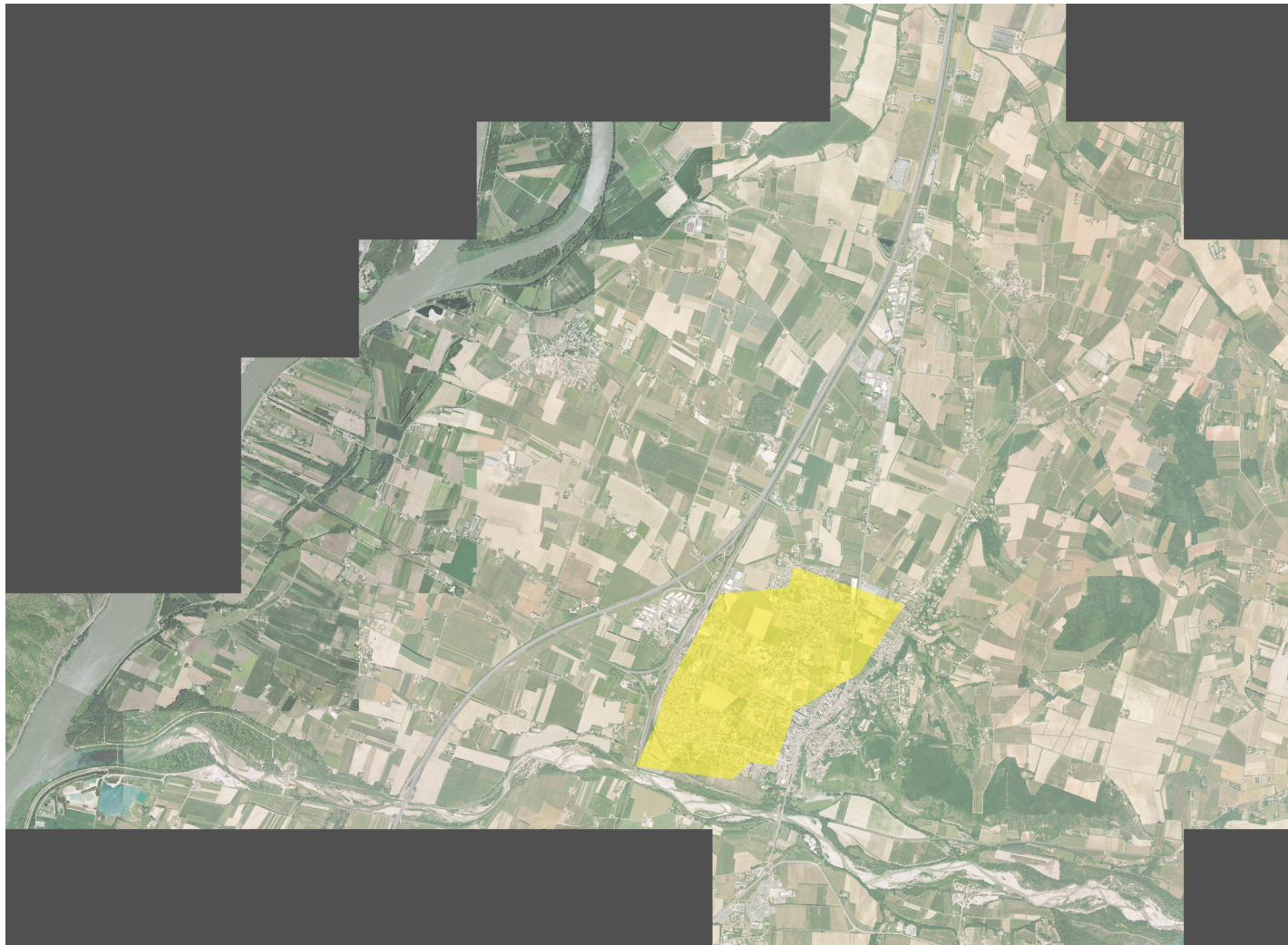
Carte IGN, 1951

LE XXE SIÈCLE

De 1933 à 1951, le territoire communal évolue peu :

- Quelques axes se densifient (rue de la Gare)
- A l'arrière de la RN7, au nord de la rue de la Gare, apparaît un stade.

L'économie territoriale est toujours clairement liée à l'exploitation de la terre : les fermes et les vergers recouvrent la plaine d'une trame régulière de chemins ruraux rythmés par les fermes.



■ Développement urbain entre 1960 et 2015 : entre la voie ferrée et la RN 7

DÉBUT XXI^E SIÈCLE

Le territoire a essentiellement évolué depuis les années 1970 :

- par un épaississement de la rive ouest de la RN 7, confirmée comme le cœur de ville;
- par le développement de nouveaux axes linéaires le long desquels s'égrène l'habitat pavillonnaire soit isolé, soit participant d'un lotissement concerté.
- Le développement de l'axe sur la RD 247 a notamment modifié la perception du pied de coteau.

Les grandes orientations du projet communal sont décrites dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D). Ce dernier articule une logique spatiale et une logique thématique.

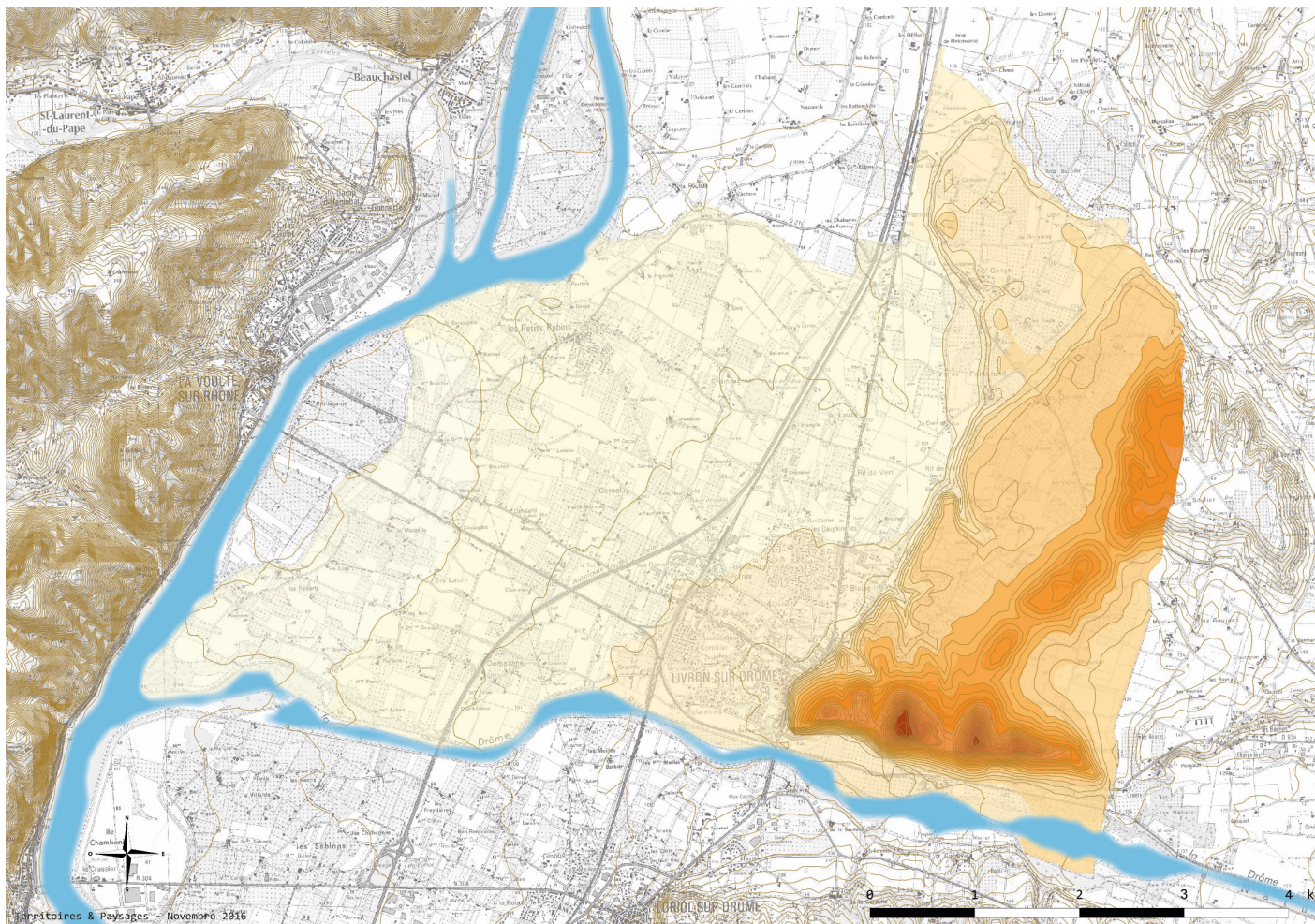
La législation impose que le PADD du PLU et l'AVAP soient compatibles.

La cohérence avec l'AVAP sera particulièrement importante sur les points suivants :

- préservation du paysage d'inscription de la ville et maintien de l'activité agricole ;
- mise en cohérence de l'ensemble des patrimoines (urbain, bâti, paysager, naturel).



II - LE SOCLE ÉCO-PAYSAGER



Vue panoramique de la commune depuis le cimetière du Haut-Livron



> LA RENCONTRE DE LA PLAINE DE VALENCE, DU COULOIR RHODANIE ET LA BASSE VALLÉE DE LA DRÔME POUR FORMER UN PAYSAGE PROMONTOIRE

A l'échelle de la Région Rhône-Alpes-Auvergne, la commune de Livron-sur-Drôme appartient à deux grandes unités paysagères (cf. observatoire des paysages en Rhône-Alpes, DREAL Auvergne - Rhône-Alpes) :

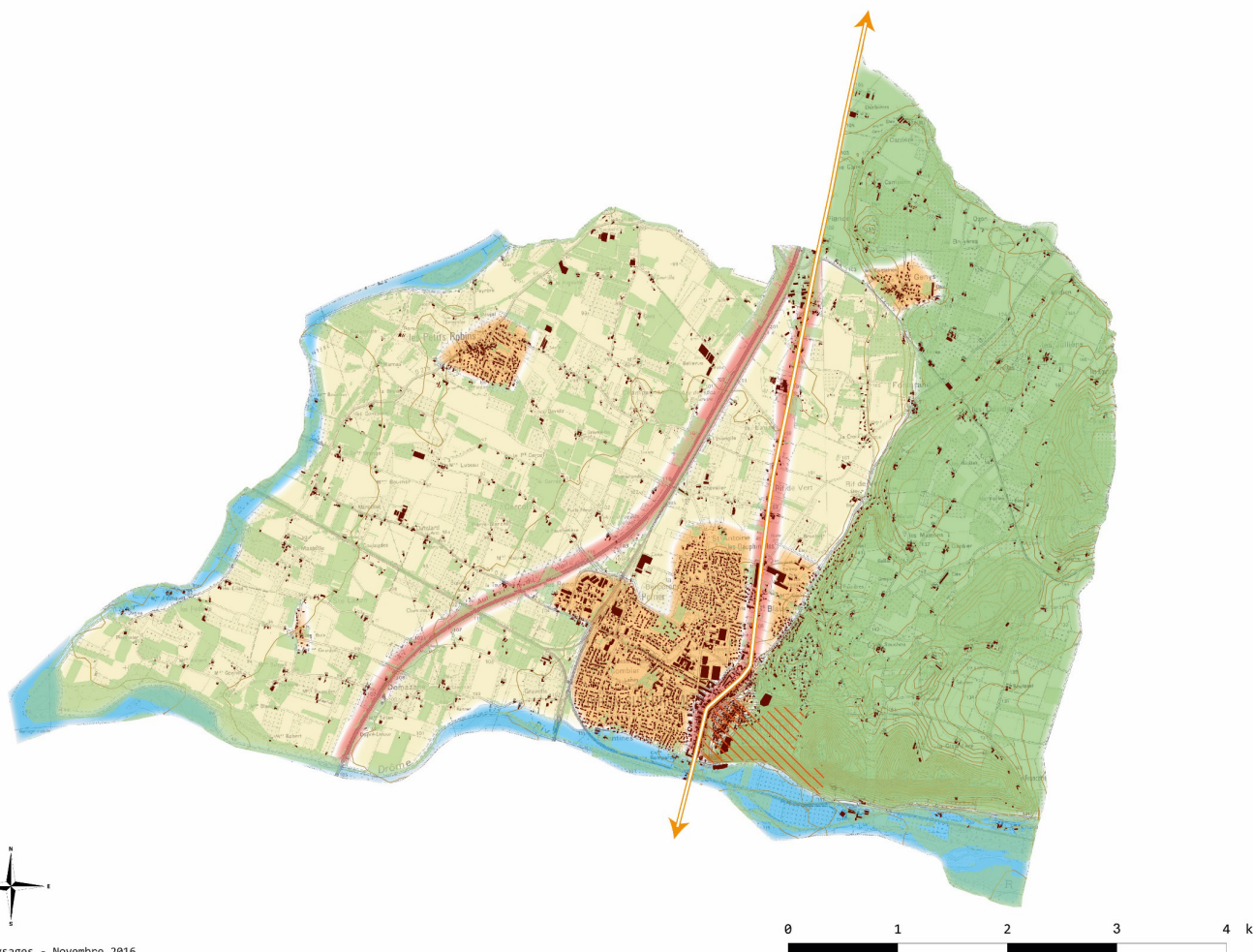
- la plaine de Valence et la basse vallée de la Drôme : paysage organisé autour de grands équipements
- l'agglomération de Livron : paysage urbain et péri-urbain

Le territoire communal est limité dans toute sa partie Sud par la Drôme et par le lit majeur du Rhône à l'Ouest. Les plaines alluviales de ces deux cours d'eau constituent l'essentiel du socle paysager communal. Seul le village originel du Haut Livron souligne l'éperon rocheux dessiné par des falaises abruptes qui dominent la RN7 à l'Ouest et marquent les bords de la Drôme au Sud.






UN TERRITOIRE STRUCTURE EN CINQ ENTITES PAYSAGERES

La configuration du socle paysager place le vieux village dans un jeu de rapport visuel omniprésent depuis le Nord, l'Ouest et le Sud. La silhouette villageoise coiffée de ses arbres se détache dans le paysage. L'horizontalité de la plaine agricole porte loin le regard qui s'arrête sur les premiers reliefs, dont le village de Livron. Les collines qui rythment la partie Est du territoire communal composent un paysage plus changeant, dans lequel la ruralité domine. La présence des hameaux, fermes et grandes bastides ponctuent le maillage agricole qui forme un patchwork coloré où l'on retrouve vignes et céréales entrecoupés de bois et bosquets.

Au sein de cet ensemble, cinq entités paysagères se distinguent. Certaines sont en harmonie avec le socle paysager tels que les bords du Rhône et de la Drôme, les collines boisées à l'Est, la plaine agricole à l'Ouest, alors que d'autres expriment des formes d'occupation du sol singulières telles que les entités paysagères liées aux axes de communication et aux centres urbains.



Territoires & Paysages - Novembre 2016

-  Les bords du Rhône et de la Drôme en limite Ouest et Sud
-  La plaine agricole de l'ouest
-  Les grands axes de communication
-  Les collines à l'Est
-  Les centres urbains



Arbres de haute-tige longeant un bras mort du Rhône



Ripisylve marquant les bords du Rhône dans le paysage

LES BORDS DU RHÔNE ET DE LA DRÔME EN LIMITE OUEST ET SUD

Cette entité paysagère correspond à des zones humides d'une grande diversité floristique et faunistique, lisibles dans le paysage par la présence d'arbres de hautes tiges. Ces réservoirs de biodiversité présentent un intérêt majeur sur le plan de l'écologie du paysage. Ils constituent des corridors écologiques qui dépassent l'échelle de la commune et sont à ce titre inventoriés et ou préservés (ZNIEFF et zone Natura 2000).

ENJEUX

> Maintenir et protéger les structures végétales qui bordent les cours d'eau



Vue ouverte par les terres agricoles



Réseau aérien soulignant le maillage des chemins



L'horizontalité de la plaine agricole avec en arrière plan les reliefs du Vercors



Habitat ponctuel récent lisible dans le paysage

La plaine agricole est occupée par les grandes cultures et l'arboriculture qui bénéficient d'un réseau dense de canaux et de système d'irrigation. Cette unité offre un paysage ouvert et entretenu ponctué de haies, bosquets, bâtiments agricoles ou habitations. Le regard est porté par les terres agricoles qui dégagent l'horizon en direction des Monts d'Ardèche à l'Ouest ou du plus lointain Vercors à l'Est.

La présence d'un réseau aérien le long des routes et chemins perturbe la lecture de ce paysage à dominante agricole. De la même manière, le bâti ponctuel plus récent interroge par ses volumes et ses couleurs. A l'échelle du grand paysage, l'horizontalité de la plaine participe à la mise en valeur de la position dominante du vieux Livron, promontoire au confluent du Rhône et de la Drôme. Il convient de maintenir la vocation agricole de cette unité, écrivain du cadre de vie et de loisirs des Livronnais.

ENJEUX

- > Maintenir la vocation agricole de la plaine
- > Conserver la diversité végétale
- > Maintenir les vues ouvertes et lointaines sur le grand paysage
- > Veiller à une meilleure intégration des nouvelles constructions
- > Poursuivre l'enfouissement du réseau aérien



Ambiance rurale par la proximité des terres agricoles le long de la RN7



Des abords de route et de zone d'activités à soigner



Le seuil d'entrée Sud de la RN7, une arrivée franche dans la ville

LES AXES DE COMMUNICATION ET LEURS ABORDS AU CENTRE DE LA COMMUNE

La RN7, l'autoroute et les voies ferrées créent des coupures qui tendent à cloisonner les formes d'occupation du sol. Elles contiennent notamment les extensions urbaines au Sud de la commune. Toutes ces voies sont aujourd'hui bien intégrées à l'échelle du grand paysage et restent des ouvrages assez discrets.

La traversée du village de Livron par la RN7 est un enjeu majeur pour la commune. Sur le plan du paysage, la RN7 offre une découverte de proximité, facile et connue, à la différence des autres voies de communication plus traversantes et extérieures. Aujourd'hui la RN7 génère des nuisances en étant le passage obligé pour un nombre important de véhicules et poids-lourds souhaitant traverser la Drôme. Le projet de contournement du village permet de requestionner les abords de la RN7 en faisant de Livron une étape sur cet axe mythique du quart Sud-Est, à la fois porte d'entrée de la vallée de la Drôme et point de passage de la rivière. Cette approche valorisante du passage de la RN7 dans le cœur du village nécessite une analyse globale des entrées de commune jusqu'aux aménagements des bords de route et des interfaces voirie/bâti.

ENJEUX

- > Requalifier les abords de la RN7, le long des zones d'activités, comme en entrée et traversée de commune, notamment dans le cœur de ville;
- > Maintenir des cônes de vue sur le grand paysage depuis la RN7;
- > Éviter la multiplication et l'extension des zones d'activité en continu le long de la RN7;
- > Conserver et soigner l'intégration paysagère des ouvrages routiers actuels et futurs;
- > Gérer la signalétique commerciale et routière.



Une richesse paysagère liée à la diversité des structures végétales



Les terrasses viticoles structurent le coteau exposé au Sud



Des corps de ferme entretenus et soignés qui animent le paysage



Un maillage du parcellaire souligné par une agriculture plurielle

LES COLLINES À L'EST

Les collines orientales offrent un paysage varié, animé par la douceur des reliefs boisés, ouvert sur les terres agricoles, vivant par les mas, fermes et bâtisses qui le ponctuent, valorisé par l'arrière plan formé par le massif du Vercors. Cette composition paysagère révèle un paysage bucolique, image d'une ruralité convoitée tant par son paysage que ses terroirs AOC Côtes du Rhône Brézème, qui s'expriment en vitrine sur le versant Sud du coteau et forme la limite Sud de l'unité. Cette unité présente un intérêt pour la commune comme pour les vignerons par ses expressions paysagères de qualité, en entrée de commune, comme vitrine de l'appellation et en entrée de la Biovallée.

Cette cohérence et cette harmonie d'ensemble tend à disparaître le long du coteau qui forme la limite Ouest de l'unité. Au niveau du quartier Saint Blaise, les extensions résidentielles gagnent progressivement les pentes exposées et boisées sur un secteur visuellement exposé.

ENJEUX

- > Protéger le secteur des collines de tous projets d'aménagement qui viendrait perturber l'harmonie d'ensemble;
- > Accompagner la dynamique viticole, notamment sur le coteau Sud de l'unité, de manière à préserver le caractère traditionnel des murs de soutènement qui forment l'architecture du paysage viticole;
- > Contenir l'urbanisation sur le coteau Nord, quartier Saint Blaise (exposé visuellement), et préserver le couvert végétal;
- > Enfouir les réseaux aériens.



La présence des jardins dans le vieux Livron participe à la cohérence et l'harmonie paysagère d'ensemble du vieux village



Un cœur de village groupé ceinturé par une extension urbaine dans la plaine



Des voiries aménagées qui peuvent ponctuellement fermer les vues sur le vieux village



Des transitions nettes entre espace agricole et espace bâti

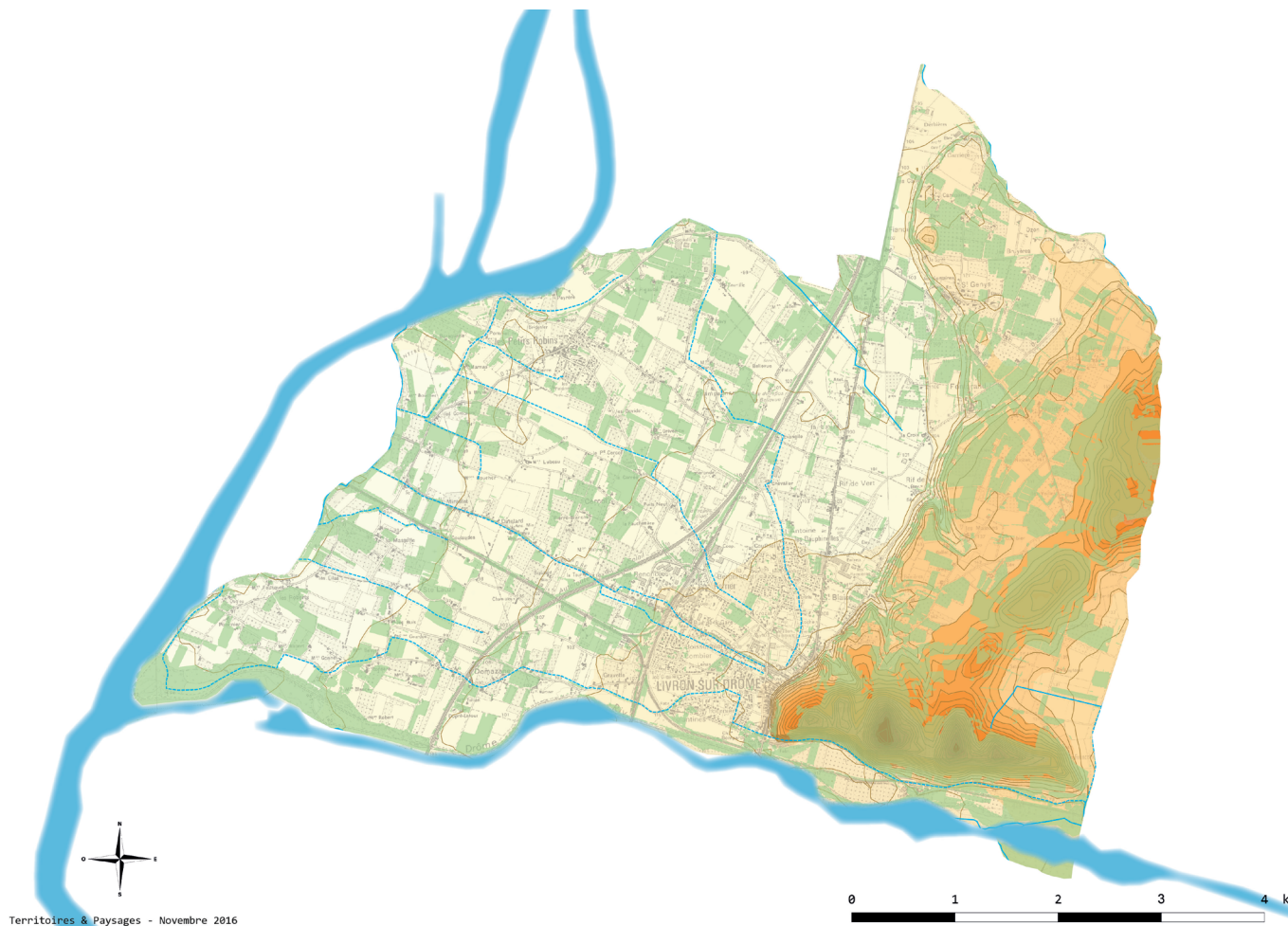
Le Haut Livron compose un ensemble homogène avec les bois qui l'entourent et l'insèrent harmonieusement dans le paysage. Il forme un cœur minéral aux lignes douces et soignées dans un écrin végétal. Cette cohérence d'ensemble est certainement le résultat d'une ZPPAUP présente depuis plus de 20 ans (12 janvier 1995).

Les extensions villageoises sur les pentes et au pied du coteau le long de la RN7 n'altèrent pas cette silhouette, image de la commune. Le développement du bâti résidentiel et commercial à l'Ouest de la RN7 dans la continuité de la plaine prolonge de manière harmonieuse le tissu urbain dans le paysage. On note cependant la présence de hauts volumes aux teintes claires, souvent de l'habitat collectif, qui altèrent par endroits la cohésion d'ensemble du tissu urbain. En périphérie Ouest, la trame urbaine est assez lâche, principalement constituée d'un habitat résidentiel individuel où la présence du végétal participe à la fois à l'intégration paysagère des habitations, la biodiversité urbaine et la qualité du cadre de vie.

Les deux hameaux des Davids et de St Genys s'inscrivent encore avec une certaine cohérence dans la plaine agricole. On note parfois en périphérie des constructions résidentielles détachées du noyau urbain initial.

ENJEUX

- > Poursuivre la protection du Haut-Livron et le boisement qui le couronne;
- > Accompagner les nouvelles constructions en plaine pour participer à une meilleure intégration paysagère;
- > Identifier et mettre en valeur des vues depuis le bas du village en direction du Haut Livron;
- > Soigner les interfaces et les transitions espace urbain / espace agricole.



Territoires & Paysages - Novembre 2016

Une grande diversité des structures végétales : bois, bosquets, ripisylves, haies, parcs, jardins, arbres... Cette diversité végétale structure le territoire et en signale l'identité.

La présence de l'eau comme les formes du relief participent à la diversité des structures végétales.

La végétation spontanée se retrouve dans des secteurs bien distincts :

- le long des cours d'eau, elle souligne les berges et les zones humides. Elle compose les ripisylves souvent formées par des arbres de hautes tiges : peupliers, saules, aulnes. Les ripisylves constituent des linéaires de végétation lisibles dans le paysage qui marquent la présence de l'eau et apportent ombre et fraîcheur ;
- sur les parties hautes des collines, les bois coiffent et habillent les parties sommitales des reliefs et composent de cette manière un arrière plan constant dans le champ visuel ;
- en alternance entre les parcelles agricoles, les bosquets et arbres ponctuent le maillage agricole. Ils amènent une diversité végétale, rythment la géométrie des parcelles et constituent des points d'appels du regard.

La végétation d'accompagnement se retrouve à proximité des habitations, souvent sous forme de parcs ou de grands sujets (cèdre, chêne ou tilleul) qui soulignent la présence d'une bâtisse traditionnelle. Certains arbres ponctuels marquent dans le paysage la présence d'un cabanon agricole, souvent associés à la construction pour l'ombre apportée. Des linéaires de haies aux abords des parcelles agricoles accompagnent les cultures notamment pour leur rôle brise vent.

Cette diversité végétale est à maintenir. Elle participe à la richesse et la variété du paysage communal. Elle constitue des réservoirs floristique et faunistique favorables à la biodiversité tout en formant des corridors écologiques qui dépassent l'échelle communale.

VÉGÉTATION DES SQUARES



Square Paul Bernard accolé au temple du vieux Livron



Square dans l'esprit d'un jardin de Coré place de l'ancienne église



Massif de vivaces place de l'ancienne église

VÉGÉTATION DES JARDENS PRIVÉS



Grand pêcher à proximité de la place de l'ancienne église



Jardin de particulier rue de la Coré, relativement arboré



Végétation résiduelle dans un clos abandonné

VÉGÉTATION DE DEVANTURE DES MAISONS



Valériane dans une jardinière en pierre naturelle



Hibiscus se développant le long d'une façade



Devanture de maison plantée entre la façade, le jardin et la rue

LA VÉGÉTATION DANS LE HAUT-LIVRON

La végétation du Haut-Livron est représentative de celle d'une ville minérale méridionale. La ville haute offre peu de place à la végétation sur l'espace public.

Les endroits les plus généreux en végétation se retrouvent autour des espaces repères : les édifices religieux, la place du marché, les entrées du centre historique sont agrémentés de massifs et de quelques hauts sujets.

Les jardins privés constituent de précieux réservoirs d'espèces végétales. On y retrouve fréquemment de vieux arbres apportant ombrage et fraîcheur dans le jardin.

Les devantures des habitations sont assez singulières. Certaines ruelles révèlent une suite de petites avancées minérales au sein desquelles sont plantées différentes essences de petits végétaux. Lorsque la végétation est présente, elle se retrouve souvent sublimée, contrastée avec l'ambiance minérale de la ville.

ARBRES D'ALIGNEMENT ET DE COMPOSITION SPATIALE



Trame de platane sur la place de la Madeleine



Alignement de mélias le long de l'avenue des Cévennes



Alignement de micocouliers le long de la RN7

ARBRES ORNEMENTAUX DE L'ÉPOQUE INDUSTRIELLE



Cèdre de l'Atlas dans le parc de l'entreprise «Héopte»



Magnolia grandiflora rue Marcel Bac



Marronnier d'Inde dans le parc de l'entreprise «Héopte»

LES RESTES D'UN PASSÉ AGRICOLE



Verger dans les îlots jardinés en contrebas de la RN7

BACS ET PLANTATIONS ANNUELLES



Annuelles en pots à l'entrée de Livron sur la RN7



Par-terre de plantes annuelles le long de la RN7

LA VÉGÉTATION DE LA VILLE NOUVELLE

La végétation de la ville nouvelle de Livron se distingue de celle rencontrée dans le Haut-Livron. La disponibilité en eau intervient comme un facteur essentiel de l'adaptation de certains des végétaux.

La présence d'importants axes routiers au sein de la ville apporte une typologie végétale propre aux bords de route. L'alignement d'arbres est une caractéristique importante de la trame végétale de cette partie de la ville.

De nombreux sujets témoignent de l'époque industrielle. Ces arbres se situent généralement à proximité des propriétés d'intérêt patrimonial et forment assez souvent un parc attenant.

Le cèdre, le platane, le tilleul ou le magnolia figurent parmi les espèces caractéristiques de cette période.

La récurrence de certains végétaux au niveau des jardins privés apporte également une ambiance propre à la ville nouvelle de Livron. La présence de fruitiers en alignement dans des jardins proches de la RN7 confirme le passé arboricole de la vallée de la Drôme.

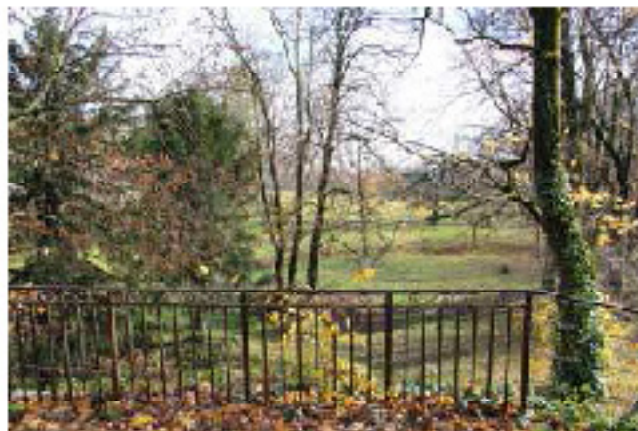
Le fleurissement municipal exprime une ambiance particulière. Quantités de lieu fleuris ponctuent et soulignent la linéarité des axes routiers

Ils apportent de la couleur et de la gaieté dans des espaces fonctionnels majoritairement tournés vers la circulation routière.

Cependant ces plantations apparaissent trop souvent comme étant « hors-sol » sans composer avec la rue.



Venelle arborée entre les habitations



Parc «Le Bosquet» le long de la RN7, à l'entrée Sud de Livron



Platanes structurants des stationnements place de la médecine



Alignements de vieux micocoulliers le long de la RN7

Parcs arborés, arbres remarquables, bosquets, alignements, jardins privés... la ville bénéficie d'une diversité végétale qui souligne, anime et enrichit le patrimoine de la commune.

ENJEUX

> Maintenir, valoriser la diversité végétale en préservant une palette locale diversifiée pour composer avec la minéralité de certains espaces urbains.

Vue sur les contreforts du Vercors à l'Est*Vue sur la montagne de Crussol au Nord*

LA VALLÉE DU RHÔNE ET LA MONTAGNE DE CRUSSOL, LE VERCORS, LES PREMIERS RELIEFS ARDÉCHOIS

Les vues sur le grand paysage permettent de localiser la commune et la positionner visuellement par rapport aux reliefs structurants environnants :

- Au Nord, la vallée du Rhône et la montagne de Crussol, l'ardéchoise, qui fait face à Valence, la drômoise
- A l'Est, les reliefs cubiques caractéristiques du massif du Vercors qui animent au loin l'arrière plan du champ visuel
- A l'Ouest, les reliefs ardéchois qui bordent le Rhône et ferment l'horizon.

Ces perspectives constituent des points de repères à l'échelle du grand paysage. Au-delà de leur fonction de positionnement géographique, ces reliefs forment le grand écran paysager dans lequel s'inscrit la commune. Ils caractérisent le paysage en lui donnant son identité régionale. A ce titre, les vues sur le grand paysage depuis Livron sont à préserver.

ENJEUX

- > Préserver des cônes de vue sur le grand paysage et les reliefs repères de la vallée du Rhône



Vue sur le Haut Livron depuis la place Jean Jaurès



Vue depuis l'avenue des Cévennes



Vue panoramique depuis la place du Barry



Vue panoramique depuis l'espace public de l'ancienne église

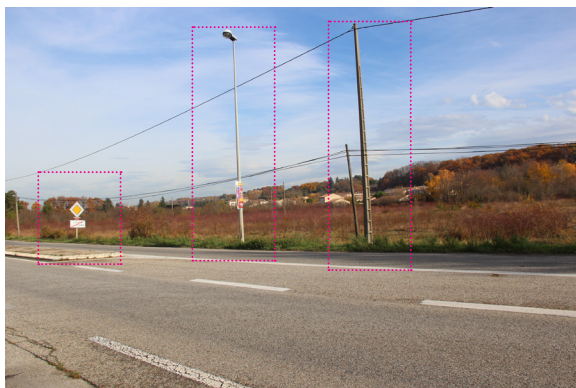
Le position en promontoire du Haut Livron place le vieux village dans un rapport visuel constant avec son environnement proche.

Si les perceptions lointaines sont évidentes, les perceptions rapprochées depuis le cœur de ville restent plus discrètes. Elles se limitent à quelques ouvertures visuelles depuis les voies en contrebas orientées est-ouest, à la perpendiculaire du vieux village.

Le position en promontoire du Haut Livron offre des vues panoramiques sur la commune et plus largement sur l'ensemble de la vallée du Rhône. A ce titre, certains espaces publics ont été aménagés et équipés pour profiter de ces panoramas d'ensemble.

ENJEUX

- > Maintenir et préserver les vues ponctuelles sur le Haut Livron, image du patrimoine villageois;
- > Prendre en compte les liens visuels entre le Haut Livron et le cœur de ville en plaine dans les futurs projets d'aménagement;
- > Dégager des cônes de vue sur le vieux village depuis les entrées de ville;
- > Favoriser la perception identitaire du village haut fortifié et de la ville basse fonctionnelle et ouverte;
- > Maintenir et préserver les points de vue dominants depuis le Haut Livron, les qualifier par des aménagements de qualité invitant à profiter du paysage;
- > Soigner l'accompagnement végétal
- > Définir de nouvelles percées ou points de vue enrichissant la position de belvédère



3 poteaux de nature, matières et couleurs différentes, des implantations décalées : autant d'éléments brouillant la lecture du paysage



Les poteaux en bois, moins imposants, permettent une meilleure intégration au paysage



Les différences d'échelle et le traitement en béton, les enseignes surdimensionnées altèrent la qualité urbaine

L'omniprésence des réseaux aériens encombre les perspectives sur le grand paysage ou le paysage rapproché. Leur multiplication, les différences d'échelle, de matériaux, d'implantation brouillent la lecture de la qualité du paysage.

Si des travaux d'enfouissement ont été entrepris dans le centre ville, la multitude des fils souvent présents le long des routes témoigne de la progression de l'urbanisation.

ENJEUX

> Poursuivre les efforts d'enfouissement et d'intégration des réseaux afin de valoriser les vues



Entrée sud de la ville par la RN7



Entrée nord de la ville par la RN7

Les entrées de ville valorisent peu la trame villageoise de la commune qui participe à la qualité du paysage.

L'espace agricole perçu depuis les entrées de ville semble comme en attente d'une urbanisation future. Il est à intégrer dans une gestion plus globale des franges urbaines et de leur dialogue entretenu avec l'espace agricole.

Si le Haut Livron est perceptible depuis l'entrée nord par la RN7, sa perspective reste encombrée par des abords de routes et des accotements peu valorisés liés à la présence de réseaux aériens, d'enseignes multiples, d'accotements non aménagés...

ENJEUX

- > Améliorer le traitement des entrées de ville en tant que seuils, mais aussi dans les vues qu'elles offrent sur le Haut Livron.
- > Organiser l'accompagnement linéaire des bords de voirie de manière homogène et continue.



Territoires & Paysages - Novembre 2016

UN SITE ET UNE SITUATION STRATÉGIQUE

- Enjeu d'aménagement des abords, d'accueil, de sécurité, de ralentissement, de vue sur le village, de premiers plans à soigner

- > Soigner, valoriser les entrées de ville
- > Requalifier la traversée du village / les abords de la RN7

- Enjeu d'interface, transition urbain/rural, routier/urbain

- > Soigner les transitions et les compositions espace bâti/ espace cultivé

> Préserver les cônes de vue sur le grand paysage
Enjeux de maintien et de préservation/valorisation (aménagement de point de vue)

- > Maintenir la silhouette du vieux Livron et son écrin boisé

- Enjeux d'arrière-plan boisé à maintenir

- > Préciser les volumes et les teintes des nouvelles constructions

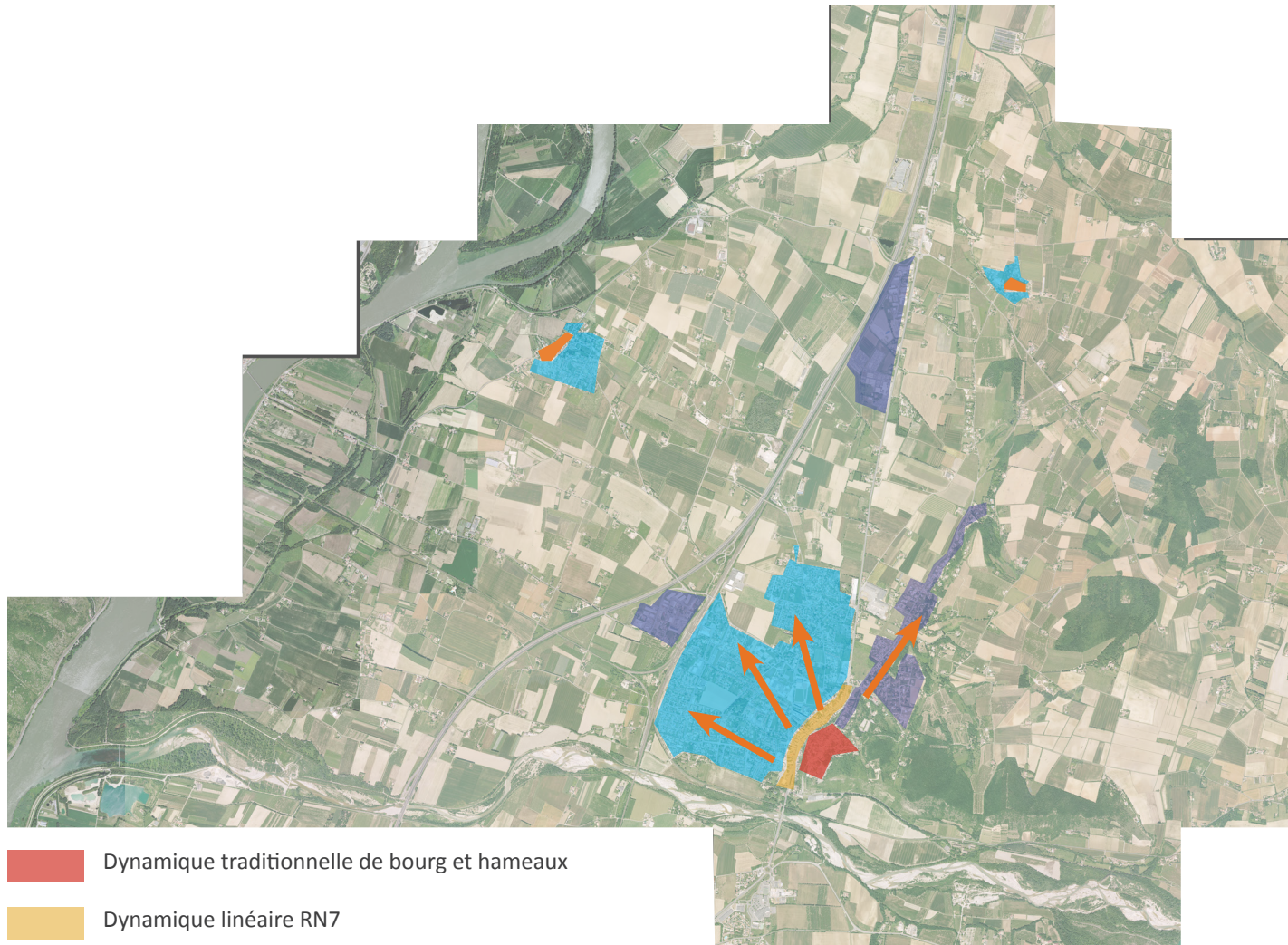
Enjeux de maintien des espaces de respiration visuelle, milieu ouvert, lignes basses

- > Accompagner les aménagements sur le coteau Sud, paysage viticole vitrine de la future AOC Brezeme

- > Poursuivre l'enfouissement des réseaux aériens et/ou structurer les implantations des réseaux

- > Intégrer les points de collecte de déchets

III - LE SOCLE URBAIN



- Dynamique traditionnelle de bourg et hameaux
- Dynamique linéaire RN7
- Dynamique de développement zonale : développements résidentiels, équipements, activités
- Dynamique linéaire secondaire (RD 247)
- Axes développement XX ème siècle

Le développement urbain du territoire communal a été conduit par **trois dynamiques essentielles** traduisant une relation différenciée au territoire :

- **Une dynamique de proximité, intimement liée au site et à ses particularités géographiques** : la double vallée offrant des terres aux aptitudes agronomiques riches et complémentaires, l'exposition favorable, un relief protecteur :
 - > implantation du bourg ancien en partie haute, sentinelle sur la vallée;
 - > développement des hameaux (Les David et les Robins) et quadrillage des fermes
 Cette dynamique s'appuie sur une approche locale du territoire : ressources locales, protection...
- **une dynamique liée aux communications, à la relation avec le lointain**, par le développement du bourg le long de la route structurante RN 7 aujourd'hui, voie royale et impériale autrefois, voie historique à retrouver.

Ces deux dynamiques complémentaires conduisent à des formes urbaines différenciées :

- un tissu regroupé, adossé au relief, clairement définissable entre château et falaises,
- un tissu linéaire, presque façadiste, composé de façades alignées de part et d'autre de la RN 7.

- A partir des années 1950, l'économie territoriale évolue et **met en place une logique de développement urbain qui s'inscrit en rupture avec la topographie du site**, le mode de production de la ville privilégiant la transformation du territoire. Cette logique se décompose également en deux formes distinctes :
 - + une urbanisation zonale à l'arrière de la RN7, arrêtée par la voie ferrée : elle comble l'espace disponible par l'implantation de lotissements fonctionnels, d'activités et d'équipements;
 - + Une urbanisation linéaire le long de la RD 247 (route de Fontgrand), plus dispersée, prenant parfois un peu d'épaisseur.



Une dynamique de développement liée au site et à sa composition : le bourg ancien

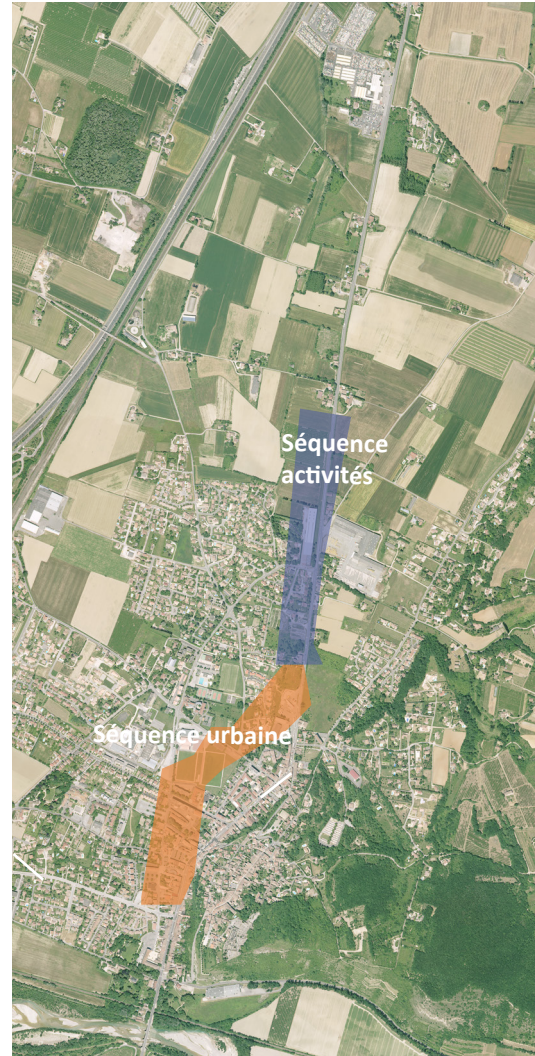


Les Robins



Saint Genys

Les hameaux répondent à l'origine à une logique de développement en lien avec l'exploitation et la mise en valeur de la terre



La RN 7 porte différentes vagues d'urbanisation !
une première liée au «déperchement» de Livron,
et au développement d'une logique d'échange sur la route;

- une logique de développement plus récente liée
aux seuls échanges et activités, sans fonder des
quartiers d'habitation

A l'analyse, la structure urbaine se décompose en différents secteurs, en fonction des dynamiques de développement identifiées préalablement :

> DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN TRADITIONNEL LIÉ AU SITE :

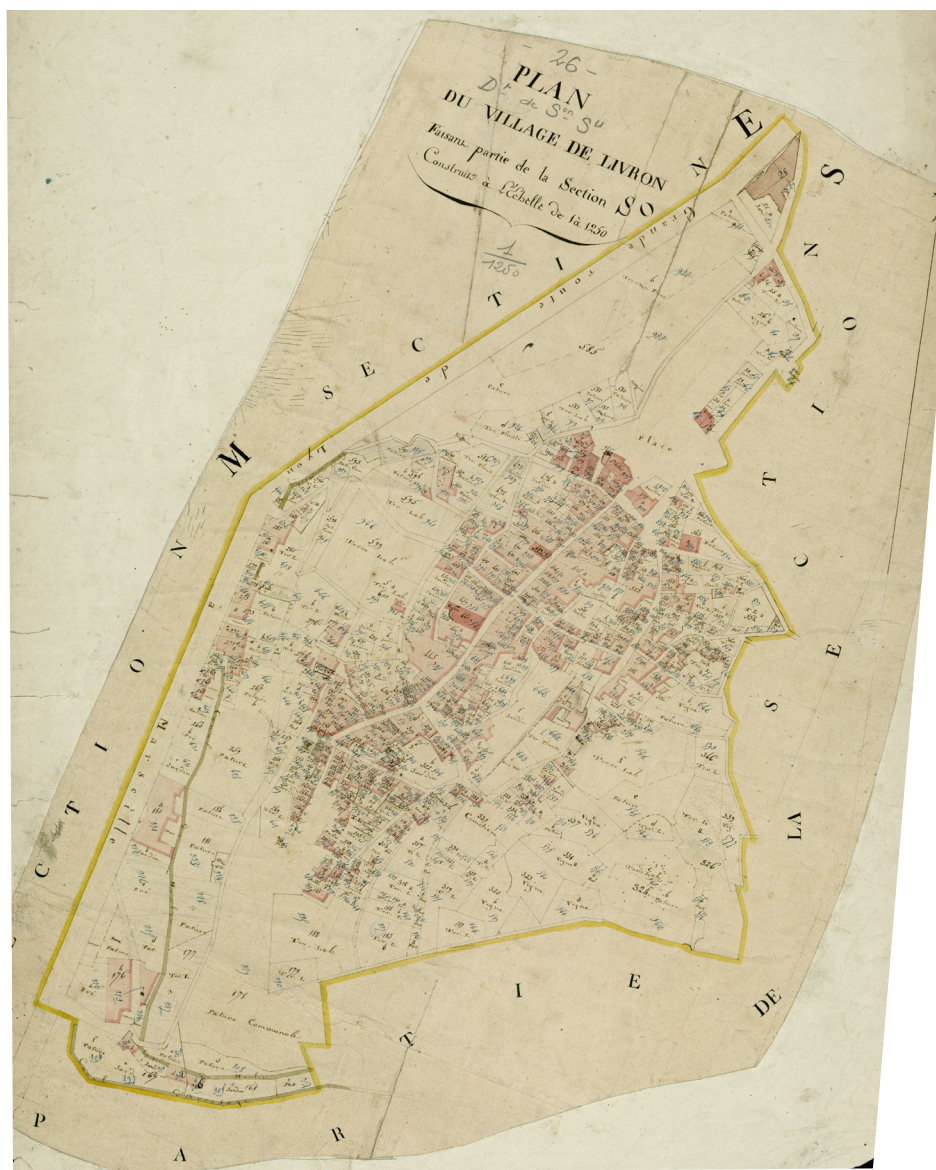
- Centre ancien
- La RN 7

> DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DU XXE SIÈCLE

- Les développements pavillonnaires
- habitat collectif
- zones d'activités

> DYNAMIQUES DE CONSTRUCTION LIÉES A L'EXPLOITATION ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU TERRITOIRE

- Les hameaux
- l'habitat dispersé des fermes et exploitation agricoles



Une dynamique de développement liée au site et à sa composition : le bourg ancien
Extrait du cadastre napoléonien

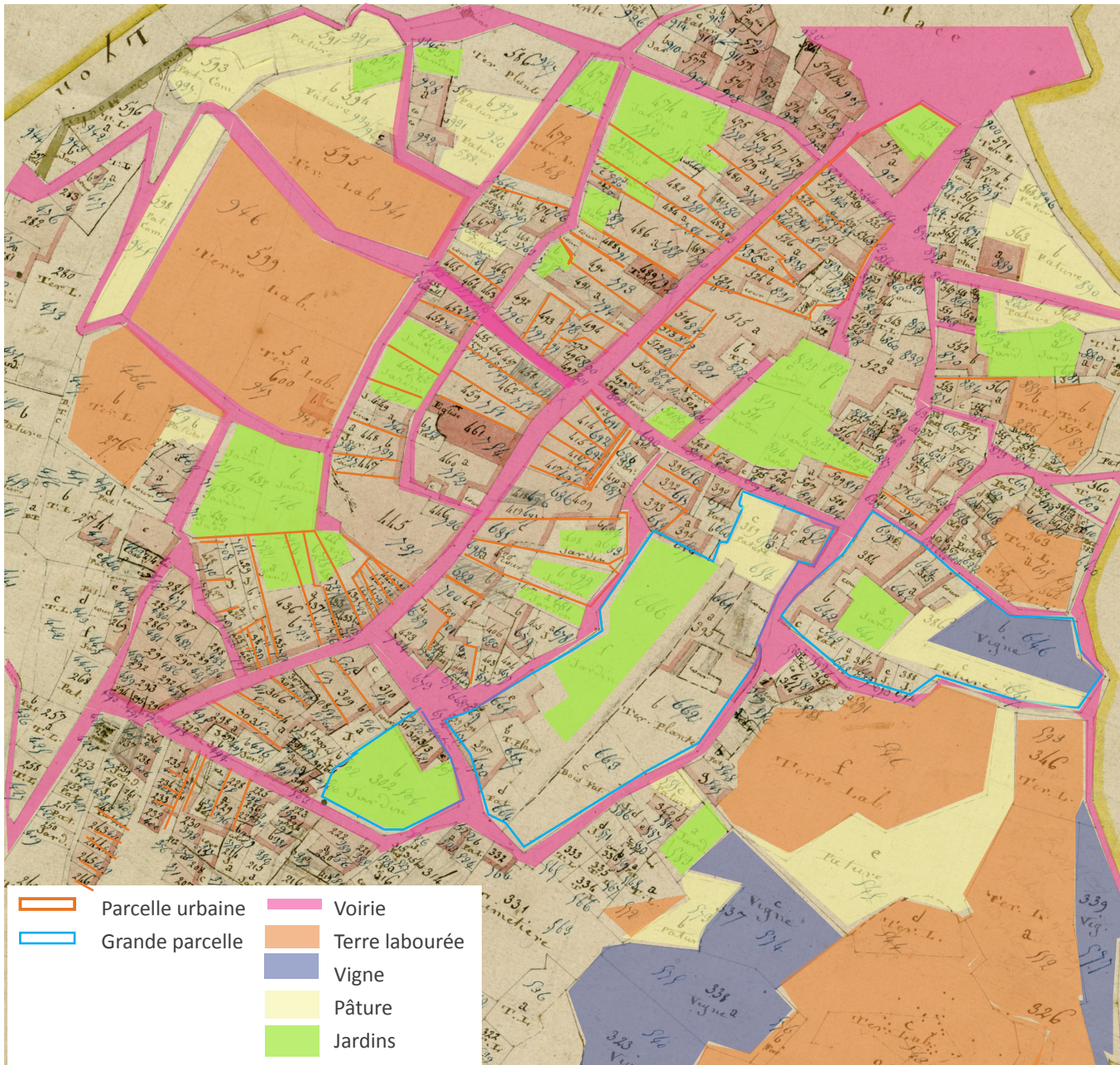
Ce qui apparaît aujourd'hui comme le bourg ancien de Livron correspond en réalité au faubourg du vieux Livron, développé hors les murs.

Le faubourg est structuré par la rue Jean Boyer, longue voie offrant un paysage apparemment homogène de maisons à R+2. L'homogénéité est soulignée par les rangs des corniches à la gènoise - généralement de deux ou trois rangs- qui couronnent le paysage de la voie.

CONTEXTE HISTORIQUE

La rue Jean Boyer naît hors les murs, s'affranchissant de la première enceinte. La structure médiévale, lisible sur le cadastre napoléonien, est aujourd'hui encore très bien lisible, le tissu traduit une grande permanence tant dans son parcellaire que dans sa trame viaire, ainsi que le révèle le cadastre napoléonien.

CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES

Trame viaire :

La trame viaire est organisée de part et d'autre de l'axe principal reliant les portes nord (le plana) et sud (vieux marché). Elle forme un maillage assez régulier et hiérarchisé, permettant la desserte des entrées principales d'une part, et des entrées secondaires, à l'arrière, d'autre part.

Elle fonde une économie urbaine reposant sur une complémentarité des usages : l'habitat, ouvrant sur les voies principales, les activités liées à la terre sur les voies de desserte.

Le relief est appréhendé par des voies et ruelles est-ouest créant le lien entre les différents niveaux de la ville.

Trame parcellaire :

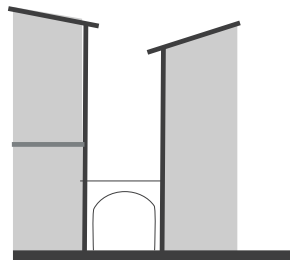
La trame parcellaire offre une complémentarité entre les grandes parcelles liées à des domaines (possessions aristocratiques ou bourgeoises) et une trame plus serrée de constructions urbaines vernaculaires ne disposant pas ou de peu d'espaces libres.

La trame est orientée perpendiculairement à la voie, sauf dans le cas des grandes parcelles qui peuvent épouser un îlot entier.

Les parcelles, souvent traversantes, offrent ainsi une complémentarité d'usages permettant une relative autonomie vivrière :

- Habitations, commerces
- Jardins
- Pâtures
- Terres labourées
- Vignes
- Bois

... malgré une densité apparente du paysage urbain sur les voies principales, la trame est assez aérée. Le parcellaire utilise la topographie pour mettre en place cette mixité.

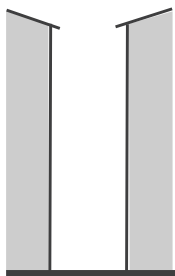


Rue des Grottes
Largeur moyenne 2,36m

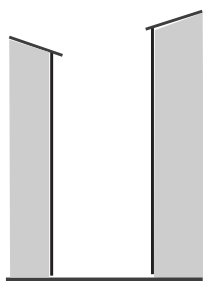


Au-delà du pittoresque de son paysage urbain, le Haut Livron offre une trame urbaine cohérente comprenant des séquences très homogènes et pourtant variées. Les différences de gabarit des voies, l'adaptation au relief et aux usages, participent du rythme urbain.

Aujourd'hui, le paysage urbain est marqué par la forte pregnance des façades en pierres, ce qui n'était traditionnellement pas le cas. Seuls les contrevents apportent une touche de couleur aux rues.



Rue des Jardins
Largeur moyenne 2,90m



Rue Jean Boyer
Largeur moyenne 4,80m





Le haut Livron est composé d'un patchwork de matériaux pour ses revêtements au sol.

A RETENIR

Le choix et la qualité des matériaux de sol sont à prendre en compte pour une valorisation globale de la ville historique.

L'utilisation de matières et de couleurs locales permet dans de nombreux cas de répondre à la qualité d'ensemble recherchée. La rue Jean Boyer est à ce titre un exemple réussi d'aménagement.

Les rues présentent des traitements de sol de qualité inégale : dans certains cas, le piéton n'a pas sa place.



La photographie aérienne révèle la grande permanence de la trame des jardins dans le bourg : malgré sa densification, le bourg demeure de façon paradoxale un îlot de jardins intérieurs, offrant à ses habitants une qualité paysagère importante.

L'usage des jardins a évolué : il ne s'agit plus de pâtures ou de terres cultivées. Les vignes aussi ont disparu. Mais ces jardins continuent à raconter l'équilibre originel de ce bourg.

A RETENIR

- Le Haut Livron est caractérisé par une forte présence de végétation privée, en cœur de parcelle, qui répond et compense la forte minéralité du paysage urbain.
- Le maintien de ces espaces de respiration et d'intimité constitue un élément fondamental de la préservation non seulement de l'équilibre de la trame urbaine mais aussi de la qualité du cadre de vie du haut Livron.



La maison de ville se décline selon la richesse de son commanditaire : aux maisons bourgeoises répondent des maisons plus simples, aux caractéristiques plus rurales.



Maison forte



Château



Maison de maître



Le paysage urbain est rythmé par les percements des niveaux de soubassements (accès charretiers) et les soustets, passages sous les bâtiments.

Le bâti patrimonial du bourg se distingue d'une part selon son usage, son programme originel, et d'autre part par son rapport à l'espace. Il est ainsi caractérisé par la présence de :

- maisons urbaines mitoyennes, disposant d'un jardin en fond de parcelle :

- la maison urbaine antérieure au 19ème siècle
- la maison urbaine postérieure au 19ème siècle

- de maisons nobles et bourgeoises, en retrait ou en cœur de parcelle :

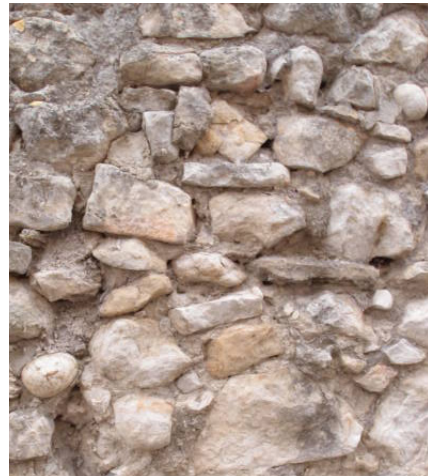
- la maison de maître
- le château

- de constructions utilitaires, de service ou d'accompagnement, en lien avec l'exploitation des surfaces libres, implantées soit sur la voie secondaire lorsque les parcelles sont traversantes, soit à l'intérieur de la parcelle ou en retrait.

Le bourg compte par ailleurs des constructions plus récentes qui ont soit remplacé des constructions plus anciennes, soit sont venues occuper des espaces libres. Enfin, certaines constructions traditionnelles ont fait l'objet de remaniements tels que les façades ne sont plus lues comme constructions anciennes. Ces constructions récentes s'inscrivent soit dans le registre de la maison de ville, soit dans le registre du pavillon (pavillons de la seconde moitié du XXe siècle).

A RETENIR

- le rythme et la forme des percements (linteaux cintrés) des rez de chaussée constituent des éléments caractéristiques du rythme urbain du Haut Livron;
- les passages transversaux, soustets, représentent une vraie richesse et singularité du village dans l'organisation en profondeur des parcelles.



Les murs sont constitués de moellons de calcaires et de galets roulés du Rhône ou de la Drôme.



Un mur inadapté déqualifie globalement le paysage de la voie : ici, mur trop bas, en rupture de l'alignement et avec enduit ciment

La trame urbaine de Livron est caractérisée par le contraste entre les alignements continus de maisons de bourg rue Jean Monnet, la minéralité du paysage urbain, et la présence de jardins bordés de hauts murs sur les rues arrières.-

Ces murs constituent une ossature du site dont ils racontent en particulier l'adaptation au relief.

Réalisés dans le même matériau que les façades, ils sont généralement à nu et présentent des altérations liées au dégarnissage des joints et à la prolifération de plantes lapidaires.

Les murs traditionnels du vieux Livron sont caractérisés :

- par leur implantation à l'alignement de la voie,
- par leur hauteur, supérieure à 2 mètres,
- par leur fruit : ils ne sont pas verticaux, mais présentent une pente liée à leur fonction (mur de soutènement) et au relief.

Ces murs jouent un rôle structurant essentiel dans la lecture de la ville et de son histoire. Ils orientent les perspectives visuelles, organisent les liens entre les quartiers, nuancent la diversité parfois déstructurante des formes bâties.

A RETENIR

- Les murs sont un élément essentiel du paysage urbain du Haut Livron. Ils évoquent les jardins blottis derrière eux et ossaturent les rues. Ils permettent une bonne intégration des nouvelles constructions.
- Leur maintien et leur préservation dans leur qualité architecturale, urbaine et paysagère est fondamentale.
- De fait, l'attention doit être portée sur :
 - les conditions de leur percement si nécessaire
 - la mise en place de nouveaux murs (implantation, hauteur, aspect)



Une architecture déclinant le langage du pavillon tout en empruntant au vocabulaire régionaliste



La cité du Belvédère, construite en 1958, prend place sur les flancs de Vieux Livron : elle compose un ensemble cohérent, dessiné, tant dans sa trame urbaine que dans son architecture.

L'homogénéité du lotissement repose sur :

- la reproduction d'un même modèle : construction à R+1, percements horizontaux, porte centrée, corniche gênoise...;
- le regroupement par deux des constructions mitoyennes

Aujourd'hui, les constructions tendent à s'affranchir du modèle de base et à se distinguer les unes des autres : ravalements, remplacement des menuiseries...

A RETENIR

- La cité est très visible du Bas Livron et depuis le grand paysage : importance du traitement des façades (ravalements, couleurs).
- Traitement de l'espace public : un espace public surdimensionné, à raccrocher à la trame urbaine du Vieux Livron.
- L'homogénéité architecturale tend à disparaître au gré des interventions successives (ravalements, remplacement des menuiseries...) impliquant une prise de position : poursuit-on la dégemellisation?
- Des réseaux aériens très visibles.



L'un des portails d'entrée du cimetière



Vues des ruines de l'ancienne collégiale



Ruines de l'ancienne collégiale



Vue du cimetière



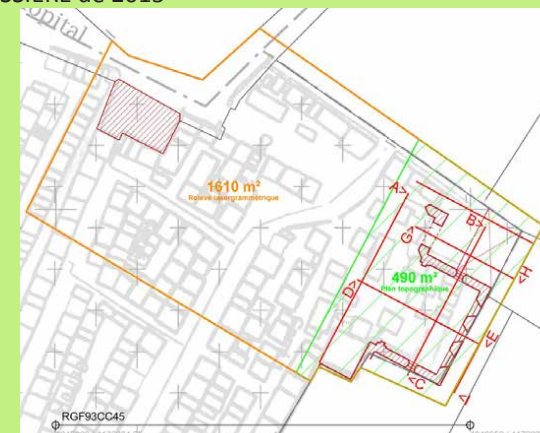
Bas du cimetière, restes de l'ancienne maison consulaire déménagée en 1780

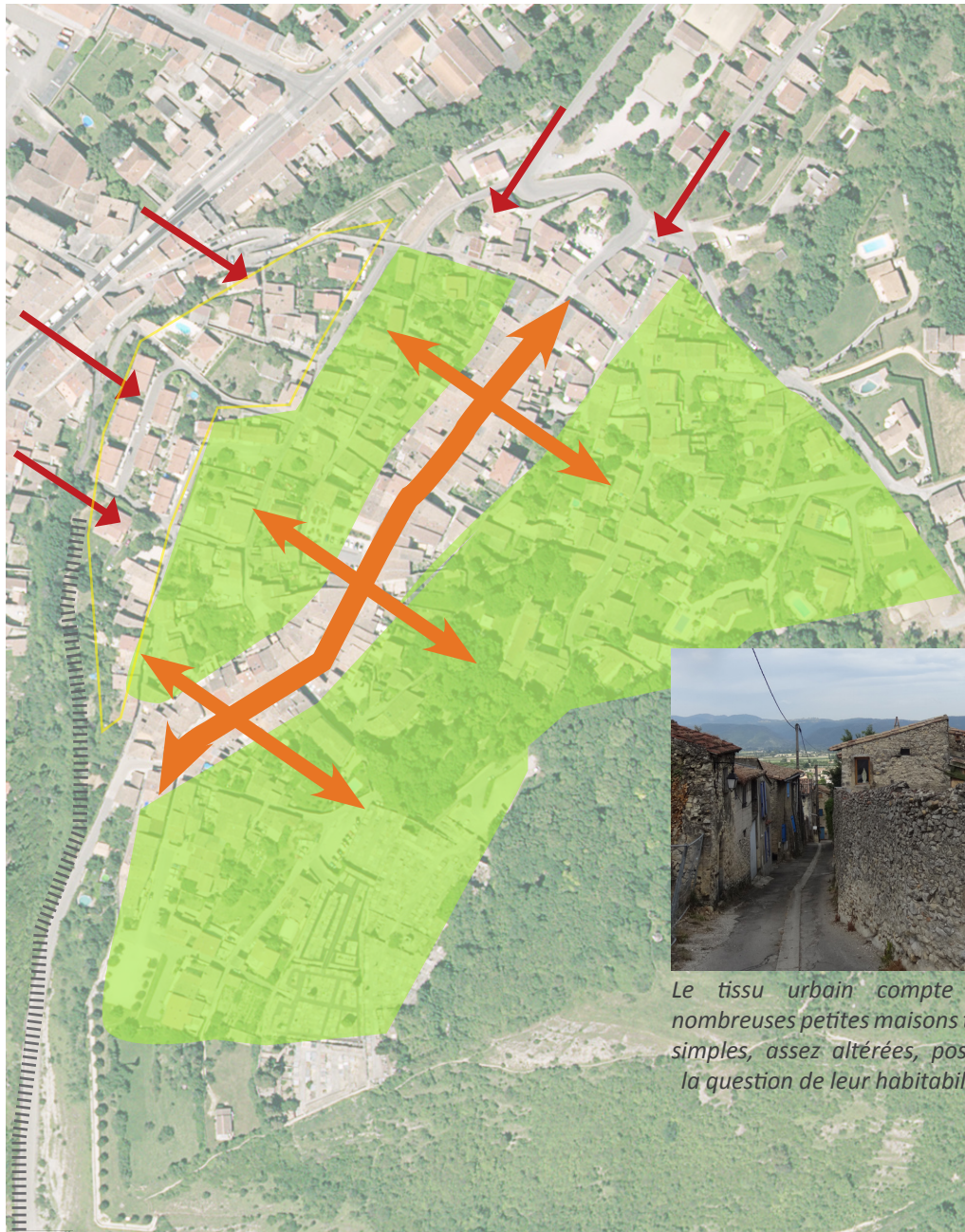


Le Cimetière de Livron sur Drôme est implanté sur les ruines de l'ancienne collégiale Saint-Prix dont on peut encore observer de nombreux éléments d'architecture (fenêtres à meneaux, abside, arc...etc.) Construit en 1493 dans le style gothique, l'édifice dépendait de Saint-Appolinaire de Valence. Saccagé et en partie brûlé lors des guerres de religion de 1568, il fut maintenu dans un état de ruine mais utilisé pour les offices jusqu'en 1632.



Extrait du Rapport archéologique de Q. ROCHET et O. VEISSIERE de 2015





Poursuivre les efforts de mise en valeur de la trame viaire aux rues secondaires

Préserver la trame des jardins

Vues sur les façades arrières des constructions imposant une attention particulière

Lisibilité du rempart à maintenir

Le tissu urbain compte de nombreuses petites maisons très simples, assez altérées, posant la question de leur habitabilité

L'insertion du stationnement sur la parcelle pose la question :

- *de l'intégration des garages dans le jardin ou la cour*
- *de l'accès carrossable : architecture et traitement du portail, intégration dans le soubassement de la construction*

> Maintenir, valoriser la qualité du paysage urbain :

- **Maintenir l'homogénéité des séquences cohérentes, atténuer l'impact des éléments de rupture (en particulier dans le traitement des murs de clôture);**
- **Maintenir les espaces libres de cours et jardins, constitutifs de l'identité du bourg;**
- Répondre à la question du stationnement résidentiel;
- Favoriser l'attractivité résidentielle du bourg;
- **Assurer une meilleure prise en compte de la qualité des espaces urbains et des voies secondaires;**
- **Maintenir lisibles les vues identifiées, en particulier sur les façades arrières constituant le front lisible du Haut Livron**

> Maintenir les éléments architecturaux structurants :

Le bâti de bourg est confronté à des modifications ou altérations récurrentes : au-delà de leur impact sur la qualité architecturale des constructions, elles posent des questions à prendre en compte sur :

- **l'habitabilité du bâti ancien : confort thermique, luminosité;**
- **le stationnement des véhicules en centre-bourg**
- **l'évolution des combles**

- **Encadrer le devenir architectural des constructions patrimoniales, notamment en matière d'extensions, surélévations et performances thermiques ;**

- **Maintenir, entretenir les murs en pierres et la qualité des enduits;**
- **Maintenir, entretenir le petit patrimoine, en particulier celui lié à l'eau.**

Avenue de la Gare

Emprise projetée des futures écoles

Fontaine

Place du marché

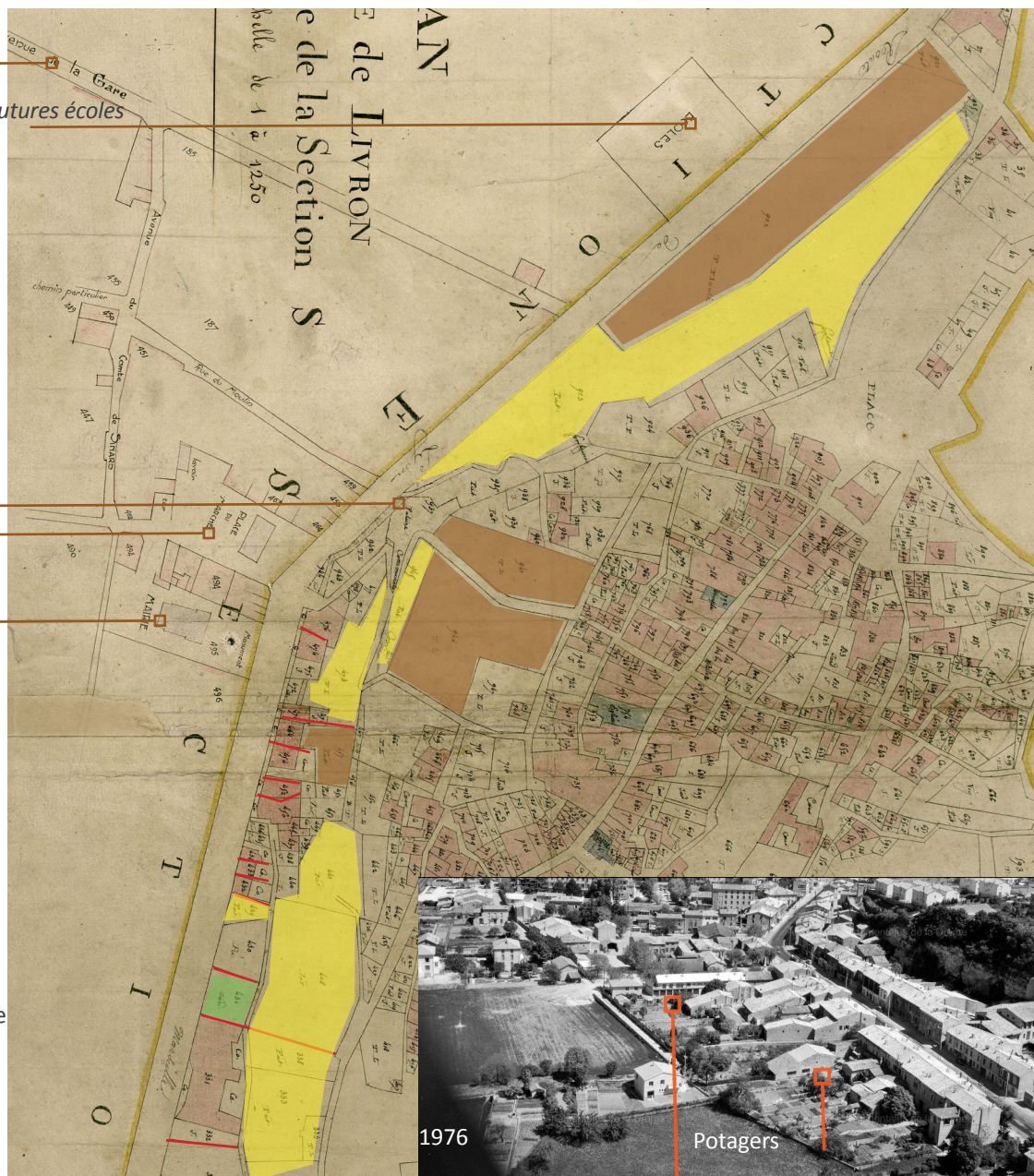
Mairie

Parcelle

Terre labourée

Pâturage

Jardins



CADRAGE HISTORIQUE

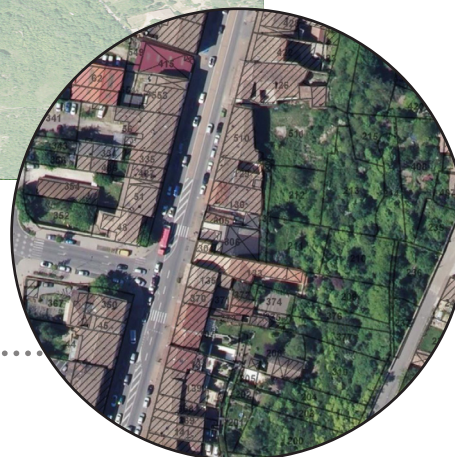
La RN7 constitue un axe majeur et emblématique de Livron. Pour la majorité des personnes qui ne connaissent Livron que par sa traversée, elle reflète l'identité de la ville.

A partir de 1860, elle accueille ainsi la majeure partie des activités et devient le cœur économique de la ville. Son paysage architectural évolue : elle accueille de fait de plus en plus de constructions de bourg et délaisse l'architecture rurale.

Sur la voie, le front urbain est encore discontinu. Toutefois, le cadastre napoléonien révèle l'ébauche du futur développement de la ville : sur la rive ouest, au débouché de la rue Jean Loiseau, sont figurés la place du Marché et la mairie. Plus au nord, apparaît l'emprise des écoles futures.

À RETENIR

- Une vocation ancienne de cœur de ville dans la définition de ses usages, de son architecture, du traitement de l'espace urbain (profil de la voie, plantations d'alignement) à réaffirmer.



La RN 7 présente des séquences architecturales et urbaines distinctes qui renvoient pour certaines à l'économie du bourg rural se tournant vers le commerce, alors que d'autres présentent un faciès beaucoup plus urbain, avec en particulier des constructions accueillant dès leur programme originel un soubassement à usage commercial. Le paysage de la route s'est densifié avec le temps et apparaît aujourd'hui continu. Le bâti est en majorité implanté à l'alignement, la mitoyenneté étant fréquente. Les murs gouttereaux sont parallèles à la voie, constituant un front bâti continu. Ce paysage est rythmé par des constructions implantées en retrait soit par rapport à la voie, soit par rapport aux limites séparatives, et parfois dans les deux cas.

En quarante ans, le paysage urbain s'est transformé sans perdre toutefois sa structure initiale. Si les parcelles potagères visibles sur la vue aérienne de 1976 ont perdu leur usage vivrier, elles sont encore en place, accueillant des jardins particuliers.

La trame viaire est simple, structurée par la RN 7 et par les voies s'en échappant. Deux faciès de voies se dégagent :

- les voies situées à l'est de la RN7, liant celle-ci au village, affrontant la pente de manière plus ou moins offensive, généralement courbes et s'accrochant à la RN avec un angle biais.
- les voies situées à l'ouest de la RN 7, permettant à l'origine la liaison avec les parcelles agricoles de la plaine, perpendiculaires à la voie.

La trame parcellaire qui la borde se distingue selon son implantation par rapport à la route.

- A l'est de la voie, les parcelles, implantées perpendiculairement par rapport à celle-ci, disposent d'une manière générale de vastes jardins sur leur arrière limités par la falaise.
- A l'ouest, les parcelles s'ouvrent sur la plaine. C'est sur l'arrière de ces parcelles que s'est développée la ville à partir des années 1950.

Les parcelles traduisent l'ancienne mixité des fonctions : les constructions sont rassemblées sur la voie, l'arrière étant voué à des activités de pâture, jardins, terres cultivées.



Vue depuis les jardins arrières sur les remparts du Haut Livron



A l'instar de la plaine, les abords de la RN 7 ont fait l'objet de travaux hydrauliques qui jouèrent un rôle important dans le développement de l'industrie de la soie



Cette vue ancienne permet de lire les deux entités urbaines principales et leur complémentarité

De la via Agrippa, route romaine, à la route royale, de la route impériale à la RN7, son paysage urbain a évolué :

- linéairement : les différentes entités bâties présentes au début du XIX^{ème} siècle se retrouvent réunies par le développement urbain. Ainsi, le faubourg de Loches au nord, traditionnellement isolé, se trouve relié aux autres entités urbanisées.

- en profil : les alignements plantés de platanes du XIX^{ème} siècle disparaissent dans les années 1960 : le paysage de rue devient paysage de route.

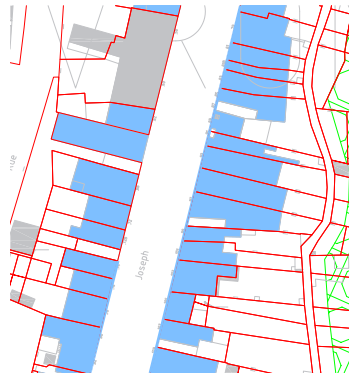
La vue arrière sur la RN 7 révèle la structure historique des alignements continus sur la voie, et des jardins arrières.

A RETENIR

- Une structure urbaine très cohérente, soulignée par des alignements bâtis de qualité.
- Un paysage urbain sur la RN7 très minéral depuis la disparition des plantations d'alignement.
- une épaisseur à trouver, en lien avec les pôles de dynamisme
- Une trame viaire très lisible.
- Un parcellaire évoquant la structure et les usages traditionnels.

Les maisons renvoient à deux vocabulaires s'entrecroisant :

- un vocabulaire empruntant au monde rural
- un vocabulaire plus urbain, dans l'ordonnement des façades, le second œuvre...



Les maisons de bourg s'inscrivent sur un parcellaire en lanière. Rive est, les parcelles sont plus profondes, allant jusqu'au pied de coteau. Leur hauteur moyenne est de R+1+C et composent des séquences homogènes.



Maison urbaine avec composition symétrique et axialité marquée



Maison urbaine avec porte charretière

Les maisons urbaines s'inscrivent sur un parcellaire plus large, permettant des façades de trois travées de baies. La hauteur moyenne est plus élevée que celle des maisons de bourg : R+2 .

Les façades sont ordonnancées, souvent symétriques. Elles sont animées par des éléments de décors : modénatures, serrureries...

CARACTÉRISTIQUES

Le bâti patrimonial de la RN 7 décline le vocabulaire de la maison urbaine.

L'essentiel du bâti a été construit entre 1860 et 1930 : les différences traduisent essentiellement l'affranchissement de l'architecture par rapport à un usage encore lié à une activité rurale.

Les façades sont généralement ordonnancées, à trois travées de baies, avec une symétrie axée sur la porte d'entrée.

L'architecture reprend les codes de l'architecture locale. En particulier, le soin attaché au traitement des corniches en gênoise souligne la référence.

Le traitement des percements et des menuiseries est soigné. Les menuiseries traduisent ici aussi l'évolution d'une économie de bourg rural à une économie plus urbaine, avec des contrevents pouvant être constitués de planches larges à des volets plus élaborés.

Certaines constructions sont équipées de serrureries hors œuvre : balcons, balconnets, traduisant une volonté d'affirmation urbaine et bourgeoise.

Le velum s'échelonne de R+1 à R+2 + Combles : les constructions les plus hautes tendent plus vers le registre du petit immeuble urbain.

Les façades, à l'origine enduites, ont parfois été décaoustrées pour renforcer l'attachement «local» à la pierre. Certaines séquences sont toutefois animées par des enduits de couleurs variées. Si la palette de couleur est parfois mal appropriée, cette mise en couleur améliore la qualité du paysage urbain.



Séquence de maisons urbaines



Séquence de maisons de bourg



L'entrée sud offre de part et d'autre de la RN 7 des séquences de maisons de bourg très homogènes. La présence de l'alignement planté modifie la perception de la route, l'adoucit, lui donne de l'urbanité.

Le tissu urbain présente des séquences homogènes répondant soit à une image de bourg, soit à une phase plus urbaine de l'urbanisation de la RN7.

Ces séquences structurent le paysage urbain et le rythme. Les séquences de bourg présentent souvent un bâti de moindre taille et assez altéré, posant la question de sa mise en valeur et de son occupation. Les façades sont moins larges, souvent à une seule travée de baie.

A RETENIR

- des séquences architecturales distinctes racontant les différentes phases de constitution de la ville
- un paysage urbain toutefois assez homogène offrant des séquences cohérentes très structurantes.



Balcon en serrurerie de fonte sur une maison urbaine



Lambrequin et garde-corps en fonte très dessinés



Contrevents en bois à lame large verticales : empreinte rurale

Le bâti patrimonial de la RN 7 décline le vocabulaire de la maison urbaine.

L'architecture reprend les codes de l'architecture locale. En particulier, le soin attaché au traitement des corniches en gènoise souligne la référence.

Le traitement des percements et des menuiseries est soigné.

Certaines constructions sont équipées de serrureries hors œuvre : balcons, balconnets, traduisant une volonté d'affirmation urbaine et bourgeoise.



Porte charretière en bois : assemblage de lames verticales



Ces portes d'entrée traduisent une réelle volonté de s'inscrire dans un vocabulaire urbain « bourgeois » plus classique.



A RETENIR

- un rythme apporté par l'alternance de maisons de bourg et de maisons affirmant des architectures plus élaborées, ornementées de détails raffinés.



Non respect de l'équilibre des lignes de la construction : dépassement du linteau cintré



Enseigne trop importante et trop haute



Le lettrage posé directement sur la façade, sans bandeau, n'occulte pas la perception de la composition de celle-ci.



Sur cette séquence de constructions homogène, différents types de dispositifs d'enseigne qui révèlent les types inadaptés : en particulier, les bandeaux posés trop hauts.

Si les commerces participent du dynamisme de l'axe, ils altèrent fortement dans leur traitement actuel la perception de la qualité des façades. Ils s'inscrivent rarement dans une logique de valorisation des constructions et, plus largement, du paysage urbain par :

- leur aspect
- leurs couleurs
- leur inscription sur la façade (non respect de la composition architecturale)

A RETENIR

- La voie est animée par la présence de nombreux commerces affirmant son rôle de cœur de ville.
- Une attention à porter à la qualité architecturale des façades commerciales



Volet roulant devant porte d'entrée



Boitier de climatisation



Perçements horizontaux inappropriés



Transformation des fenestrons



Bouchage des baies et équipement en volets roulants

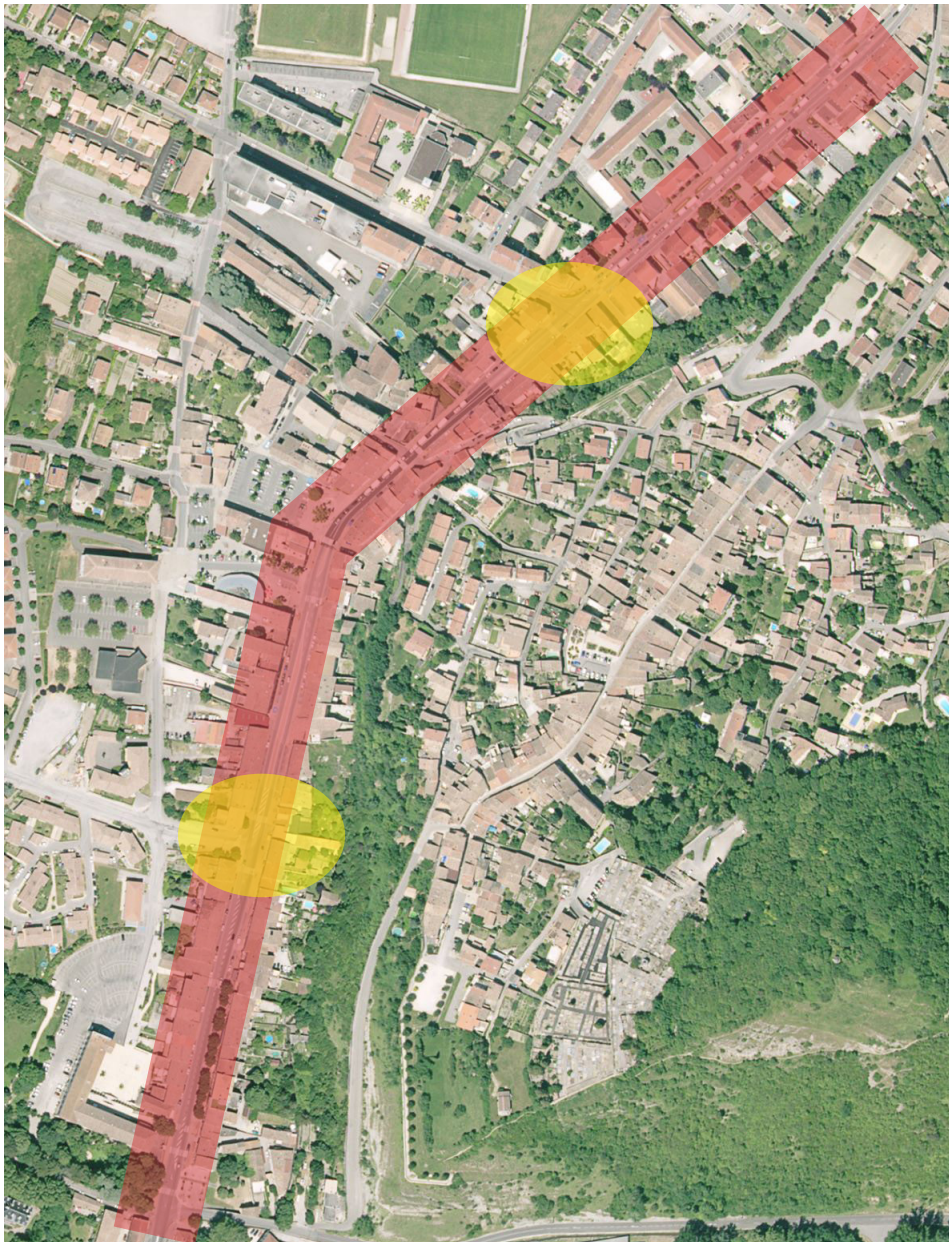
Les constructions donnant sur la RN 7 témoignent d'une absence de reconnaissance de leur qualité architecturale. Elles ont donc souvent fait l'objet de transformations altérant cette qualité.

Ces transformations sont essentiellement liées à la modifications des percements, répondant à une volonté d'améliorer leur habitabilité, ou encore de se protéger des nuisances sonores de la voie.

Les menuiseries ont parfois été changées pour des modèles banalisés : portes, volets roulants....

A RETENIR

L'addition de transformations inadaptées, même mineures à l'échelle individuelle, altère la lecture de la qualité globale du paysage urbain.



Des accroches peu soulignées



PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

- Le paysage urbain de la RN 7 est aujourd'hui peu valorisé par l'usage et la fréquentation de la route : le vocabulaire des sols est exclusivement routier, les façades des constructions peu mises en valeur, les commerces présentent des devantures peu qualitatives et très hétérogènes.
- La circulation dense altère la promenade mais aussi le regard posé sur le paysage urbain : le bruit incite à une traversée rapide de la voie, à un stationnement de cueillette et non pas à goûter l'espace.

> Valoriser les façades existantes

> Apaiser le vocabulaire commercial

> Requalifier l'espace de la route en espace urbain

> Apaiser les circulations

> Maintenir l'homogénéité des séquences cohérentes, atténuer l'impact des éléments de rupture)

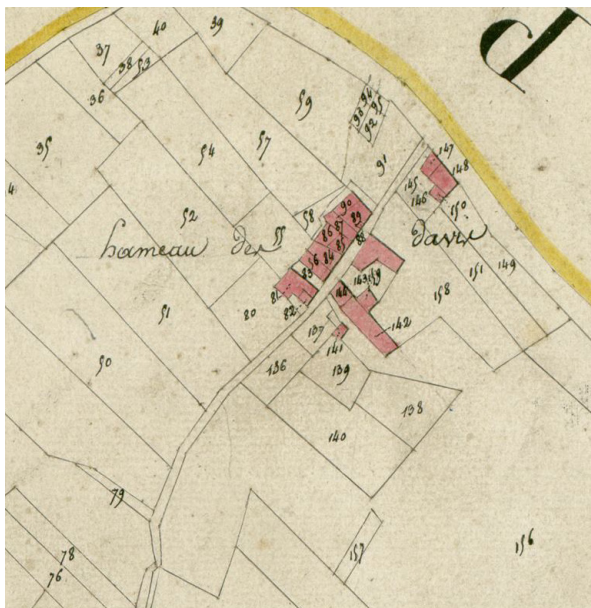
> Appréhender l'évolution du paysage urbain, le remplacement des constructions de faible hauteur, tout en maintenant les vues sur le Haut Livron qui constituent des fenêtres qualifiantes



Extrait du cadastre napoléonien : hameau de Fontgrand



Extrait du cadastre napoléonien : hameau de Saint Genys



Extrait du cadastre napoléonien : hameau de Les David



Extrait du cadastre napoléonien : hameau des Petits Robins

Au dix-huitième siècle, le développement de Livron s'étend au-delà du bourg sous forme de hameaux.

En 1821, le cadastre napoléonien en représente une quinzaine, parfois ne comportant que deux trois maisons. Mais tout le territoire est investi sur une trame assez régulière.

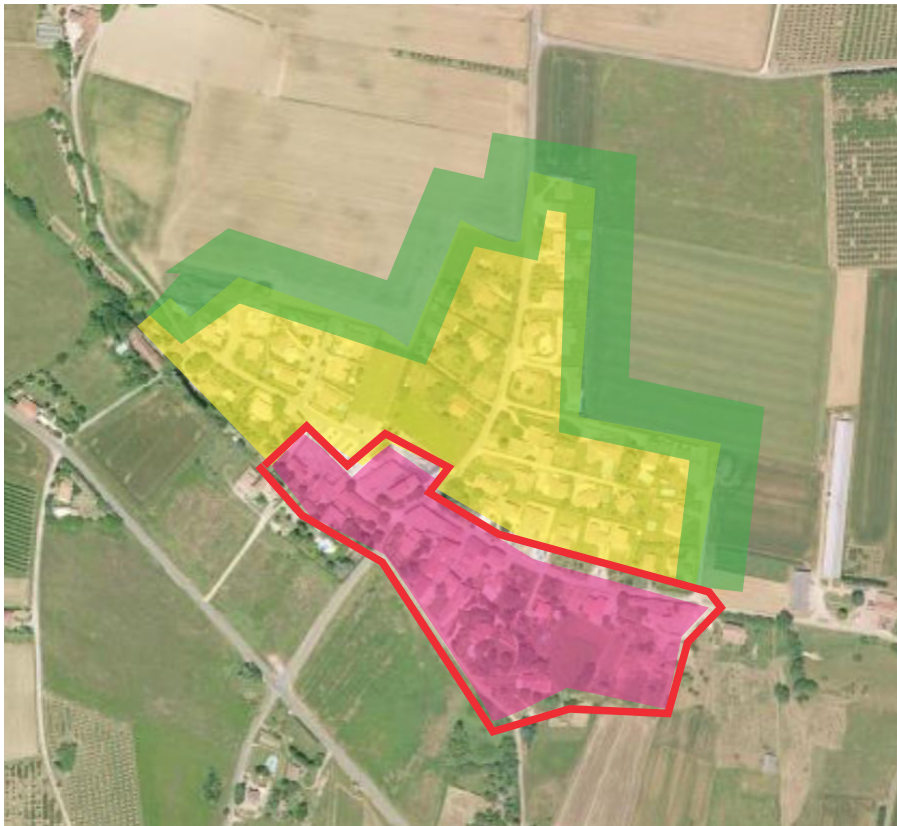
Deux de ces hameaux vont se développer en particulier :

- les Robins
- Saint-Genys.

Les hameaux sont identifiés sur la carte de Cassini. Le cadastre napoléonien met en évidence une forme urbaine encore très lisible aujourd'hui, malgré les extensions urbaines de la seconde moitié du XXe siècle.

A RETENIR

Une structure territoriale marquée par la présence de nombreux hameaux s'inscrivant dans le paysage cultivé



-  Trame traditionnelle
-  Développements pavillonnaires
-  Traitement des liens avec le bâti traditionnel
-  Traitement des franges avec le grand paysage



La trame linéaire du hameau est encore soulignée par le maintien des alignement des bâtiments traditionnels.

CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES



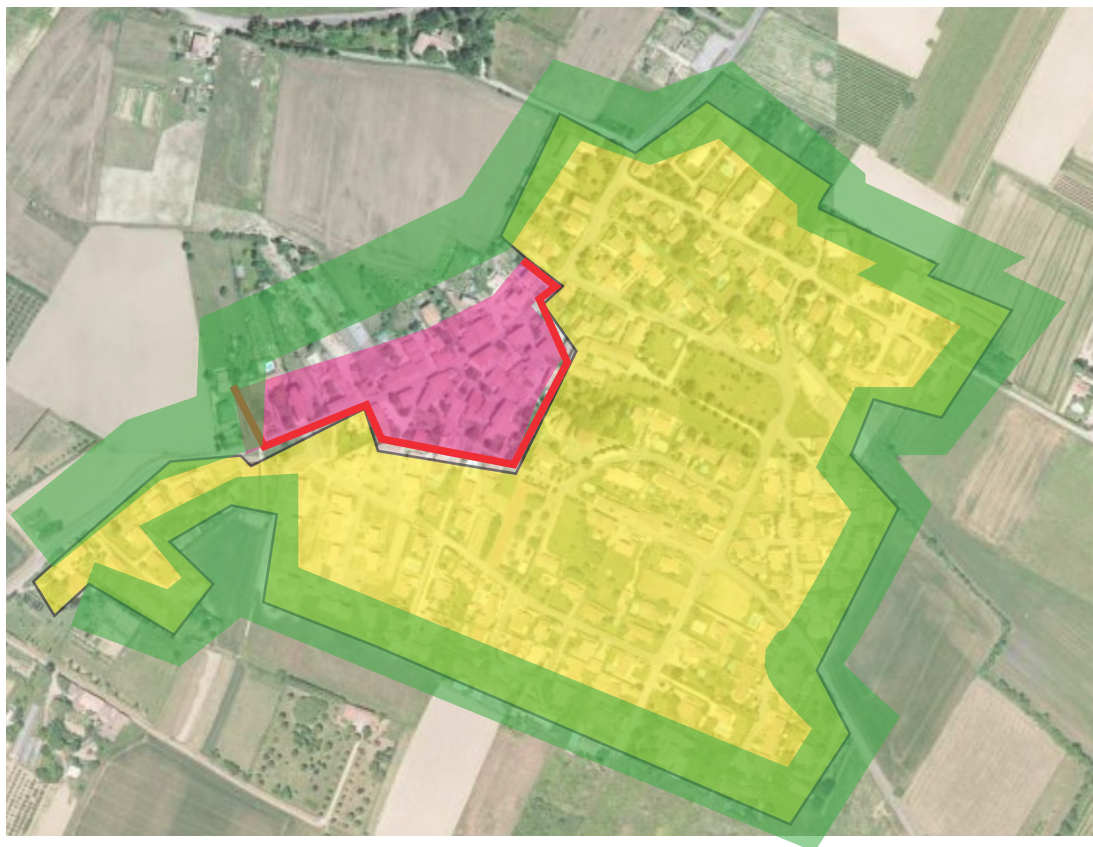
Le hameau de Saint Genys s'est développé grâce à la proximité de la route départementale. Il a conservé sa structure historique linéaire, bien qu'ayant été épaissi par le développement de secteurs d'habitations pavillonnaires.

Le hameau présente des alignements de maisons rurales et de fermes que l'on retrouve sur le cadastre napoléonien.

Les développements pavillonnaires sont localisés sur la frange nord du hameau, permettant le maintien de sa lecture sur sa face sud, en lien avec son paysage d'ancrage.

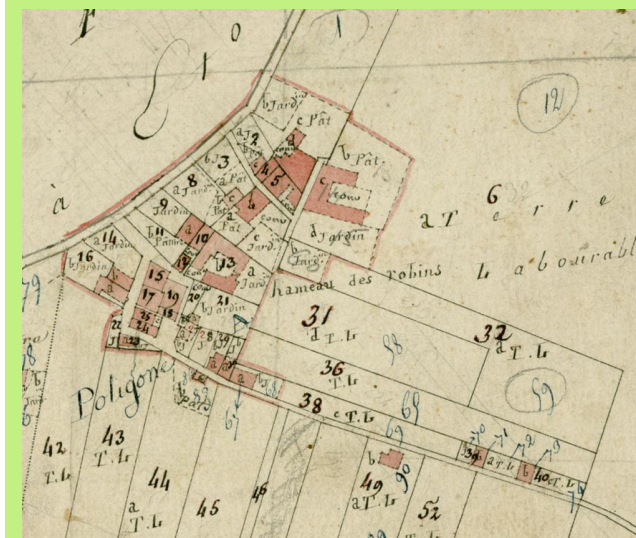
A RETENIR

- Un hameau qui s'est développé tout en maintenant ses caractéristiques traditionnelles.
- Une attention à porter à ses développements futurs pour ne pas le « priver » de son paysage écriin.



- Trame traditionnelle
- Développements pavillonnaires
- Traitement des liens avec le bâti traditionnel
- Traitement des franges avec le grand paysage

CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES



Le hameau des Petits Robins s'est développé autour des éléments constitutifs de sa trame historique : voirie, église et temple. Dès le début du 19ème siècle, il affiche une trame urbaine organisée.

Il s'inscrit dans un paysage très ouvert, accentuant l'impact des nouveaux secteurs urbains sur le grand paysage. Aujourd'hui, il présente des séquences intéressantes aux allures villageoises, bénéficiant par ailleurs d'une place publique ombragée par un platane. Il est le seul hameau à encore bénéficier d'un petit appareil commercial : boulangerie, épicerie.

A RETENIR

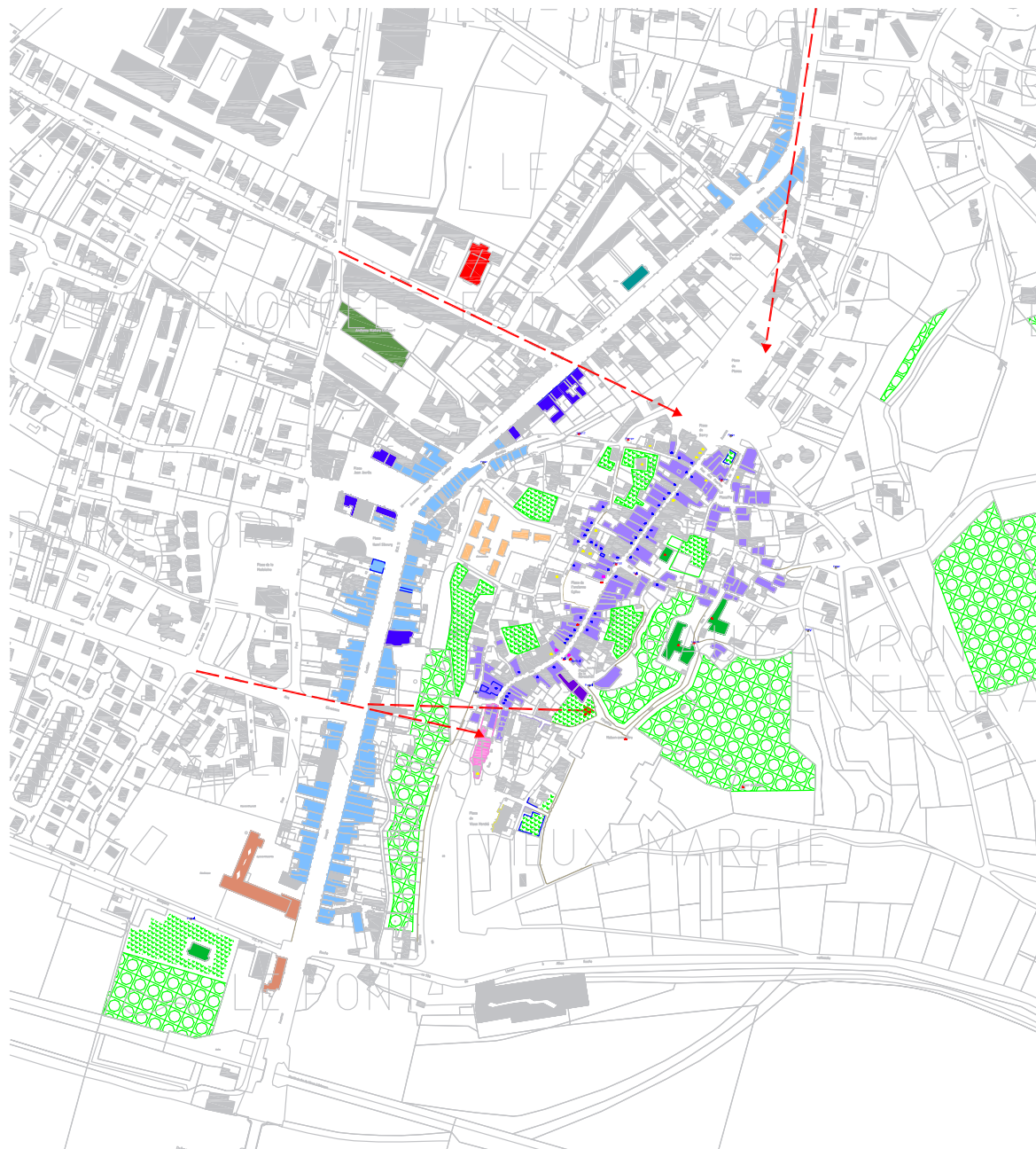
- Un hameau vivant et structuré, ayant connu un important développement urbain sous forme d'habitat pavillonnaire qui l'enserme.
- Il importe, pour préserver ses qualités, d'assurer une meilleure intégration des constructions à venir, en particulier des interfaces : traitement des voiries, chaussées, trottoirs et clôtures...



La proximité du Rhône a favorisé l'utilisation de galet dans l'appareil des murs

> Améliorer le traitement des clôtures pour assurer une continuité

IV - LE SOCLE BÂTI



LEGENDE

- ELEMENT BATI TRES INTERESSANT
- ELEMENT BATI OU VESTIGE ORIGINE MEDIEVAL OU RENAISSANCE
- ELEMENT BATI INTERESSANT
- ELEMENT BATI ALTERE OU DESTRUCTURANT
- Pompe PATRIMOINE DE L'EAU (lavoir, puit, fontaine)
- MUR STRUCTURANT
- Portail
- BATI URBAIN BOURG
- MAISON DE MAÎTRE
- CHÂTEAU
- MAISON DE BOURG RN 7
- MAISON URBAINE RN 7
- JARDIN
- ➔ VUE STRUCTURANTE

BATI PATRIMONIAL DU BOURG



La maison de bourg se décline selon la richesse de son commanditaire : aux maisons bourgeoises répondent des maisons plus simples, aux caractéristiques plus rurales.

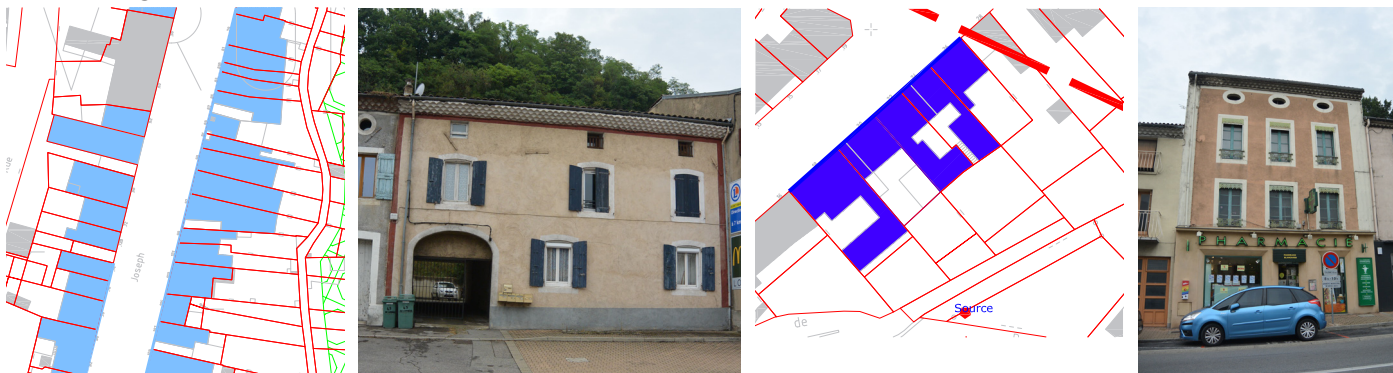


Maison forte

Château

Maison de maître

BATI PATRIMONIAL DE LA RN 7



Le long de la RN7, les maisons renvoient à deux vocabulaires s'entrecroisant : d'une part, un vocabulaire empruntant au monde rural et, d'autre part, un vocabulaire plus urbain, dans l'ordonnement des façades, le second œuvre...

Le bâti patrimonial de bourg se distingue d'une part selon son usage et son programme originel, et d'autre part selon son rapport à l'espace. Il est ainsi caractérisé par la présence de :

- maisons urbaines mitoyennes, disposant d'un jardin en fond de parcelle :

- la maison urbaine antérieure au 19ème siècle
- la maison de urbane postérieure au 19ème siècle

- de maisons nobles et bourgeoises, en retrait ou en cœur de parcelle :

- la maison de maître
- le château

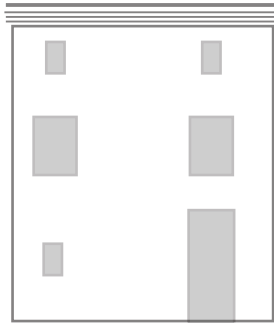
- de constructions utilitaires, de service ou d'accompagnement, en lien avec l'exploitation des surfaces libres, implantées soit sur la voie secondaire lorsque les parcelles sont traversantes, soit à l'intérieur de la parcelle ou en retrait.

Les façades des constructions principales, à l'origine enduites, sont constituées d'un appareillage de moellons. La couverture est en tuile canal de terre cuite. Sur les constructions les plus anciennes (antérieures au XVIIIe siècle), la façade est fréquemment non ordonnancée, percée en fonction de la disposition intérieure des pièces. A partir du XVIIIe siècle, la façade peut être ordonnancée.

IMPLANTATION



Les constructions sont implantées en mitoyenneté, à l'alignement de la voie. Certaines disposent de cour, voire de jardins.



La maison de ville se décline selon la richesse de son commanditaire : aux maisons bourgeoises répondent de caractéristiques plus rurales (moindres percements). Les maisons offrent donc des façades inégales et un rythme des percements différent.

COMPOSITION

Les toitures traditionnelles sont à deux eaux et à faible pente (25 à 30% maximum).

Le comble est éclairé par des fenestrons soit de forme proche du carré, soit traités en œil de bœuf.

Les façades sont peu ordonnancées et peu percées.

Les constructions les plus anciennes présentent souvent un fruit important les stabilisant.



COURONNEMENT ET TOITURE

Les toitures sont couvertes en tuiles canal de coloration rouge orangée.



En bas de pente, les toitures reposent sur une génoise à deux, trois, voire quatre rangs suivant l'importance du bâti et le fruit du mur. En effet, si celui-ci est très incliné, il est nécessaire d'agrandir la corniche pour écarter les eaux pluviales.



À l'origine chaulées, elles sont souvent aujourd'hui peintes.



Les combles sont éclairés par de petits fenestrons soit de forme carrée, soit arrondie.



Le niveau de soubassement est rythmé par la présence de porches en anse de panier

Dans le Haut Livron, de nombreuses maisons «jumelles» accompagnent le paysage architectural et pose la question de leur qualité d'ensemble.



Fruit du soubassement



Éléments structurants

- alignements cohérents et homogènes, soulignés par les rythmes des corniches en génoises et des porches charretiers et des traverses piétonnes
- le traitement en pierres des encadrements appareillés des portes et des arcs;
- les portes en bois;
- les éléments d'architecture médiévale et Renaissance encore en place

Éléments destructurants

- Le traitement de certaines clôtures ou extensions
- L'évolution de certaines constructions (transformation des baies en particulier)



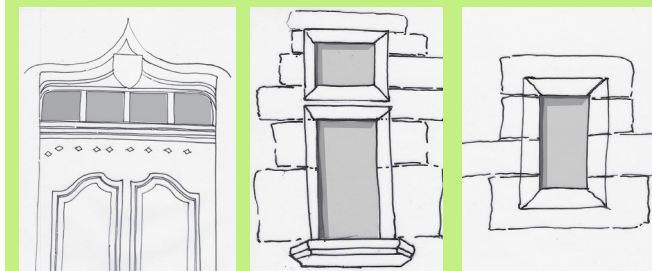
La traverse médiane du meneau a disparu mais la proportion et le traitement de la baie permettent d'identifier le meneau

LES SIGNES DE L'ARCHITECTURE MÉDIÉVALE ET RENAISSANCE

Bien que souvent remanié au fil des siècles, le bâti urbain offre un nombre important de façades présentant des détails d'architecture médiévale ou Renaissance : baies à meneaux, arcs de décharge... La remise à jour de ces éléments et leur restitution est souhaitable.

Ces travaux appellent toutefois deux questions :

- celle de leur redécouverte, nécessitant un piquetage des enduits,
- celle des conditions techniques et financières de leur restitution.



Accolade d'imposte, meurtrière, traverse ou meneaux sont autant de détails d'architecture qui permettent de dater le bâti primitif du Haut Livron

A RETENIR

- Le Haut Livron comporte un nombre important de façades à meneaux, visibles ou non, à redécouvrir.
 - Beaucoup ont été transformées, agrandies.
 - A l'occasion de ravalement ou d'intervention sur les façades, ces percements réapparaissent (souvent dans le cadre du décaissement des enduits)
- > parti pris à définir



Les remaniements de façade et la modification des percements ne sont pas récents. Toutefois, les modifications anciennes restaient non seulement dans le champ d'un même vocabulaire architectural mais aussi dans les mêmes jeux de proportions et de composition des façades. La question de l'accès de l'automobile dans la construction est généralement traitée en rupture avec la composition de celle-ci.

L'exemple sur la photo du milieu révèle ainsi le retournement de l'axe de composition apporté par le percement de cette porte de garage.

L'exemple de droite semble montrer le réinvestissement d'un soubassement adapté à l'automobile par du logement.



Modification d'un percement de rez de chaussée pour le logement : le rehaussement de l'allège permet de gagner en intimité et de couper le logement de la rue. Pour autant, il modifie fortement l'équilibre de la façade.



La modification des percements dans leur proportion et leur axialité altère fortement la qualité du bâti, mais aussi du paysage urbain qui s'en trouve banalisé.

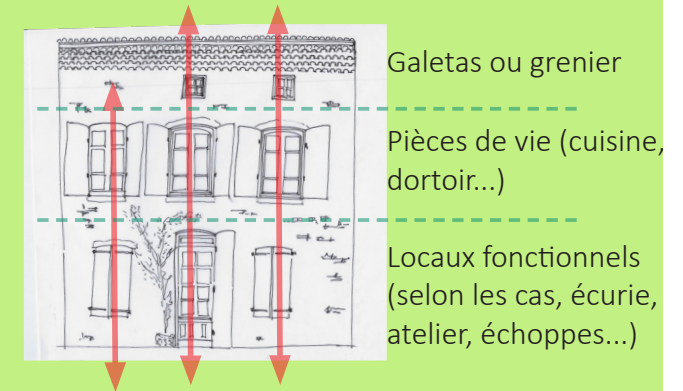


Les façades arrières, en particulier celles situées sur le rempart, sont particulièrement visibles depuis le bas Livron et constituent l'image lointaine du vieux bourg : leur évolution doit participer de sa reconnaissance identitaire et de sa valorisation.

LES PERCEMENTS

La topographie de Livron crée des contraintes et spécificités particulières ayant conduit les constructions, avec le temps, à évoluer.

L'habitat défensif s'est petit à petit ouvert à l'extérieur. Ainsi, les façades orientées vers l'ouest témoignent de maints agrandissements des percements : recherche de la lumière, de la chaleur, ouverture sur le paysage, évolution allant jusqu'à la mise en place de galeries proches de celles observables dans les magnaneries.



Respect des descentes de charges

A RETENIR

- Perte des caractéristiques rurales : transformation des portes charretières, lucarnes ;
- Modification des percements existants ou ajouts de nouveaux percements ;
- Évolution des façades arrières visibles depuis le bas Livron : si les percements permettent d'améliorer l'habitabilité des constructions anciennes et de renforcer l'attractivité résidentielle du centre bourg, il s'agit d'assurer leur bonne mise en œuvre pour ne pas fragiliser le bâti ni dénaturer ses qualités architecturales

Différentes étapes de l'évolution des enduits :



Enduit traditionnel



Enduit à pierre vue : il peut constituer une proposition intermédiaire entre le décroûtage total et l'enduit traditionnel



Le décroûtage total met à nu la pierre ainsi soumise aux attaques de l'eau, du vent, du froid. Les moellons en calcaire tendre s'effritent, se fissurent, éclatent.



La question des enduits pose également celle de leurs couleurs, tonalités et textures.



La mise en œuvre de parements décoratifs inadaptés altère totalement la lecture de la qualité architecturale



Quelques traces de décors en badigeons encore visible, atteste de la richesse de traitement que permettaient les enduits traditionnels.

LES MODIFICATIONS RÉCURRENTES : LES PAREMENTS DE FAÇADE

Traditionnellement, les façades sont enduites. L'enduit protège les moellons de l'érosion causée par la pluie, le vent, le gel.

Il constitue par ailleurs une couche isolante permettant de réguler la température.

Enduit ciment :

à l'instar du décroûtage total, il fragilise la façade en créant une couche imperméable qui empêche le bâti de respirer, provoquant ainsi des pathologies liées à l'humidité des murs.

La disparition des enduits :

En disparaissant, les enduits n'ont seulement ne remplissent plus leur rôle de protecteur, mais ils étaient également le support de décors traditionnels en badigeon (chaînage d'angle, encadrement de baie...) qui disparaissent avec eux, banalisant l'architecture.

A RETENIR

- La ZPPAUP actuelle impose l'enduit exclusivement sur les façades donnant rue Jean Boyer



Banalisation

UN PATRIMOINE QUALIFIANT L'ESPACE PUBLIC : LES PORTES

Les portes constituent un marqueur important de l'identité architecturale de la construction, dans l'ensemble qu'elles forment : proportion et implantation du percement sur la façade, traitement de l'encadrement, menuiseries. Au-delà de l'élément ponctuel, c'est l'intégralité du paysage urbain qu'elles qualifient, étant à hauteur d'homme. Elles racontent aussi l'économie du projet et l'usage originel : porte charretière, porte liée à un usage rural, maison bourgeoise....

Il semblerait qu'il y ait eu «une mode», livronaise au XIXème siècle, une intention d'habiller les portes sur rue : beaucoup témoignent d'un soin particulier apporté non seulement aux menuiseries mais aussi aux encadrements (linteaux, jambages....).



A RETENIR

- Maintien des percements dans leur proportion et leur décors
- Maintien, restauration dans la mesure du possible, des menuiseries
- Attention au remplacement des menuiseries (menuiseries banalisées)



LE TRAITEMENT DES SOUBASSEMENTS

Le rez de chaussée des rues est rythmé par les accès charretiers traités le plus souvent en anse de panier. Ils font écho aux trouées des soustets qui caractérisent les circulations dans la pente.



Les passages charretiers du Haut Livron sont un élément important à conserver

La transformation maçonnée des arcades des rez-de-chaussée participe à une perte de lecture de cette architecture

A RETENIR

- le rythme, la forme des percements des rez de chaussée est un élément caractéristique du rythme urbain du Haut Livron, relayé par les passages transversaux
- le maintien des linteaux cintrés



Le traitement en génoise est caractéristique de l'architecture de la Drôme. A l'origine chaulées, elles sont souvent aujourd'hui peintes.



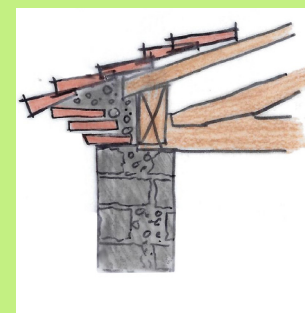
Sur les constructions les plus simples, la toiture ne s'appuie pas sur une corniche en génoise : le débord de toiture avec chevrons apparents assure le rôle de «gouttière»

LES TOITURES

Les toitures traditionnelles sont à deux pans et à faible pente (25 à 30% maximum).

En bas de pente, elles reposent sur une génoise à deux, trois, voire quatre rangs suivant l'importance du bâti et le fruit du mur. En effet, si celui-ci est très incliné, il est nécessaire d'agrandir la corniche pour écarter les eaux pluviales.

A Livron, les toitures sont relativement peu concernées par des transformations. A noter toutefois l'adjonction fréquente de gouttières : dans ce cas elles doivent être réalisées exclusivement en zinc, y compris les descentes.



Les génoises sont un éléments structurant de l'architecture de Livron dans ce qu'elles identifient très fortement la silhouette de la rue

A RETENIR

TROIS ÉLÉMENTS CARACTÉRISENT TOUT PARTICULIÈREMENT LES TOITURES :

- leur corniche à génoise,
- leur matériau de couverture, la tuile canal de terre cuite
- leur faible pente.



Les menuiseries traditionnelles sont en bois peint : elles épousent la forme des percements.



Menuiseries traditionnelles en planches de bois assemblées : porte charretière et contrevents.



La modification de la construction banalise cette architecture pourtant de qualité



Les volets oscillo-battants (ou perseinnes à projection) déstructurent l'équilibre de la façade et modifient la perception depuis la rue



LES MENUISERIES EXTÉRIURES

Les menuiseries extérieures jouent un rôle important dans la qualité de l'architecture : bien qu'appelée «second œuvre», elles composent avec l'équilibre de la façade. Elles l'habillent. Elles assurent un relais entre le monde extérieur et l'intimité du logement.

A contrario, leur retrait ou leur inadaptation au type de bâti tend à banaliser non seulement la construction mais aussi le paysage urbain.

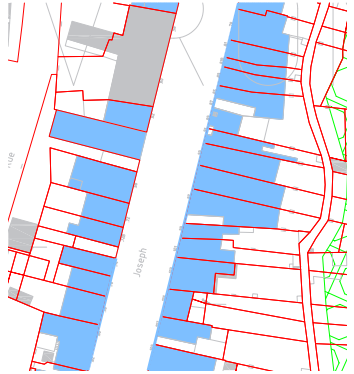


Modèle de menuiserie du XIX^{ème} siècle respectant l'architecture du bâtiment et en permettant une bonne lecture.

A RETENIR

- Les menuiseries qualifient le bâtiment et son type architectural : elles racontent son usage.
- Le maintien de la relation menuiserie/ construction est important.

Les maisons renvoient à deux vocabulaires s'entrecroisant :
un vocabulaire empruntant au monde rural
un vocabulaire plus urbain, dans l'ordonnancement des façades, le second œuvre...



Les maisons de bourg s'inscrivent sur un parcellaire en lanière. Rive est, les parcelles sont plus profondes, allant jusqu'au pied de coteau. Leur hauteur moyenne est de R+1+C et composent des séquences homogènes.



Maison urbaine avec composition symétrique et axialité marquée



Maison urbaine avec porte charretière

Les maisons urbaines s'inscrivent sur un parcellaire plus large, permettant des façades de trois travées de baies. La hauteur moyenne est plus élevée que celle des maisons de bourg : R+2 .
Les façades sont ordonnancées, souvent symétriques. Elles sont animées par des éléments de décors : modénatures, serrureries...

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Le bâti patrimonial de la RN 7 décline le vocabulaire de la maison urbaine.

L'essentiel du bâti a été construit entre 1860 et 1930 : les différences traduisent essentiellement l'affranchissement de l'architecture par rapport à un usage encore lié à une activité rurale.

Les façades sont généralement ordonnancées, à trois travées de baies, avec une symétrie axée sur la porte d'entrée.

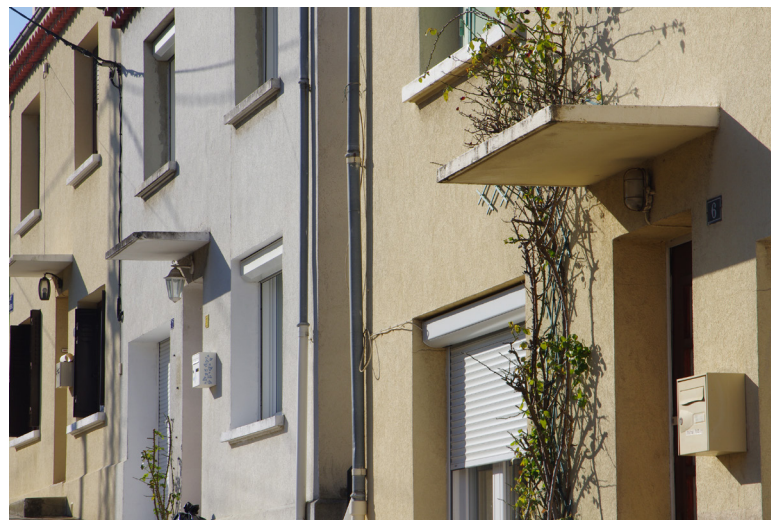
L'architecture reprend les codes de l'architecture locale. En particulier, le soin attaché au traitement des corniches en gènoise souligne la référence.

Le traitement des percements et des menuiseries est soigné. Les menuiseries traduisent ici aussi l'évolution d'une économie de bourg rural à une économie plus urbaine, avec des contrevents pouvant être constitués de planches larges à des volets plus élaborés.

Certaines constructions sont équipées de serrureries hors œuvre : balcons, balconnets, traduisant une volonté d'affirmation urbaine et bourgeoise.

Le velum s'échelonne de R+1 à R+2 + Combles : les constructions les plus hautes tendent plus vers le registre du petit immeuble urbain.

Les façades, à l'origine enduites, ont parfois été décroustées pour renforcer l'attachement « local » à la pierre. Certaines séquences sont toutefois animées par des enduits de couleurs variées. Si la palette de couleur est parfois mal appropriée, cette mise en couleur améliore la qualité du paysage urbain.



Les maisons sont accolées deux à deux dégageant entre groupement de deux maisons un interstice permettant de dégager la vue sur le lointain.

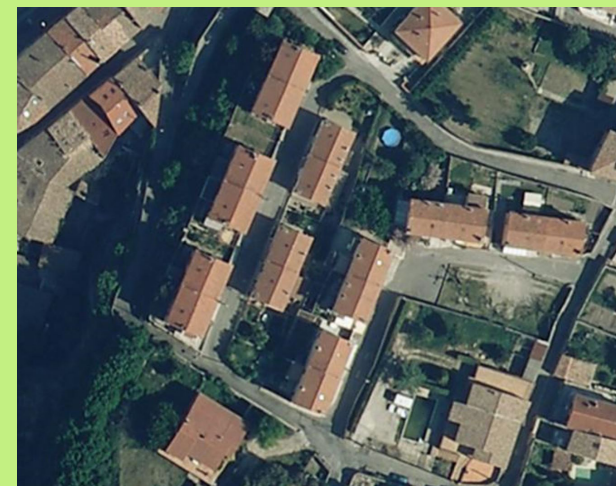


Les ouvertures, volets, menuiseries présentaient une unité de traitement qui tend à disparaître au grés des remplacements de menuiseries



Isolation par l'extérieur, pergola, véranda sont autant d'éléments ajoutés avec le temps qui tendent à faire perdre la lecture de cette unité

Construite en 1958 selon une trame régulière de maisons accolées deux par deux, la cité du belvédère présente encore aujourd'hui une uniformité intéressante au regard de son implantation en surplomb de la ville basse. Les maisons, très dessinées à l'origine, présentaient une unité de traitement que ce soit dans les ouvertures, le traitement des clôtures, des espaces extérieurs, des luminaires, des menuiseries et jusque dans leurs couronnements qui tend à disparaître aujourd'hui.





Vue intérieure



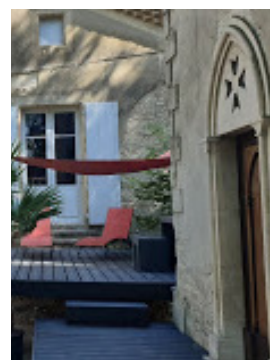
Vue depuis la rue par dessus les murs d'enceinte sur les deux tours



Accolade renaissance



Vue de la façade du XVIIIe siècle

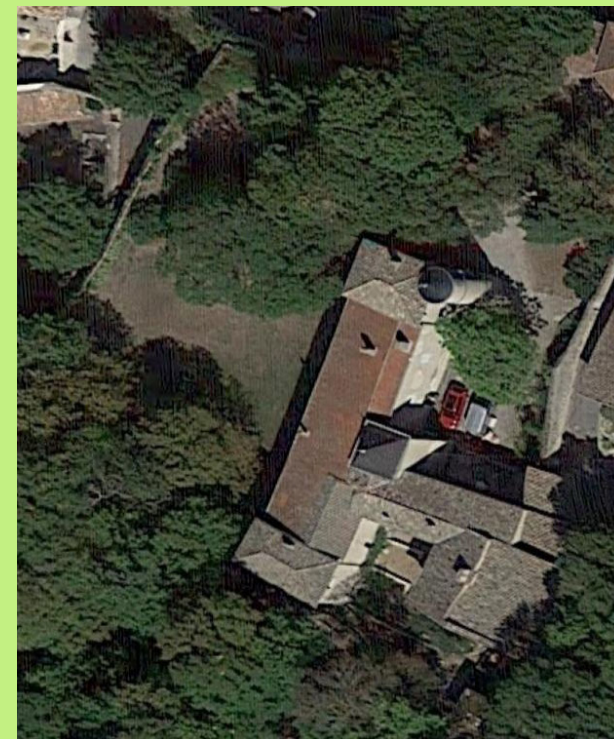


Entrée de la chapelle

Avec sa tour carrée et sa tour couverte d'une toiture en poivrière, le château du Haut Livron présente une architecture patchworks issue de son histoire, mais qui s'inscrit dans la stylistique de l'architecture locale, mur de moellon de pierre enduit à la chaud, génoises de tuile.

Il se compose de plusieurs bâtiments de différentes époques dont une chapelle.

Propriété de Jacques Cartier de la Sablière au XVIIIe siècle, dernier chatelain de Livron de 1781 à 1789, le château est aujourd'hui la résidence de la famille Dupré la Tour et accueille des chambres d'hôtes. On note des parties Renaissance conservées auxquelles ont été rajoutées des aménagements ultérieures notamment sur les anciens remparts.





Fermes dans leur écrin cultivé



Bâtiment agricole (chais) en contrebas du coteau de Brézème



Les constructions sont organisées sur une volumétrie simple. Les percements prennent place régulièrement sur la façade. Les linteaux des accès charretiers sont cintrés : selon l'importance de l'ouverture, soit en plein cintre, soit en anse de panier.



Ferme intégrée au tissu pavillonnaire, rue du Dr l'Hermier

Le territoire a été exploité et investi dès le XVIIIème siècle, par un maillage de fermes généralement isolées. Toutefois, le territoire est parsemé de petits hameaux regroupant plusieurs fermes.

Un certain nombre d'entre elles sont aujourd'hui comprises dans le tissu urbain développé dans la seconde moitié du XXème siècle. D'autres sont encore dans leur écrin rural. En tout état de cause, ces bâtiments structurent le paysage et affirment leur appartenance territoriale.

L'architecture rurale présente les caractéristiques suivantes :

- une implantation en lien avec le site : exposition, topographie (respect du relief : implantation à rupture de pente) protection au vent...
- volumétrie simple, forme rectangulaire. L'assemblage de plusieurs bâtiments se fait géométriquement. Les fermes les plus développées présentent des bâtiments aux usages complémentaires, parfois organisés autour d'une cour;
- une toiture à faible pente (25-30%), couverte en tuiles canal de terre cuite, reposant sur une corniche en génoise à 2, 3, voire quatre rangs de tuile.
- des façades appareillées en moellons de calcaires auxquels peuvent être mêlés des galets roulés;
- des menuiseries ouvrant à la française, en bois peint.
- les façades sont inégalement percées, selon l'usage et l'exposition du bâtiment.
- Les combles peuvent être ventilés et éclairés par des fenestrons de forme quadrilatère ou légèrement oblongue.
- L'accès à la ferme peut être marqué par un portail cintré fermant la cour en système défensif.

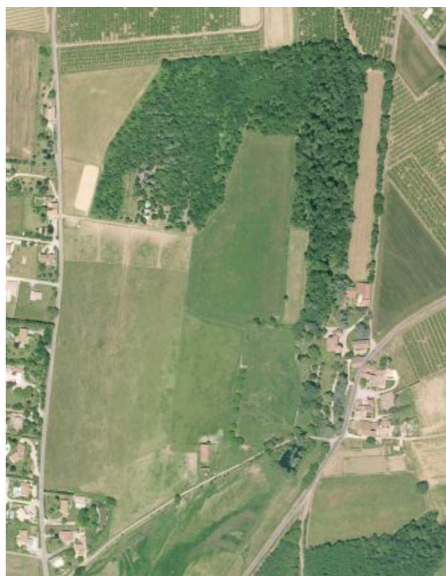


Accompagnant les corps principaux des fermes, de petites constructions ponctuent le paysage agricole : bâti de vigneron, de journaliers.... Ils composent un patrimoine fragile exprimant la complexité du territoire.

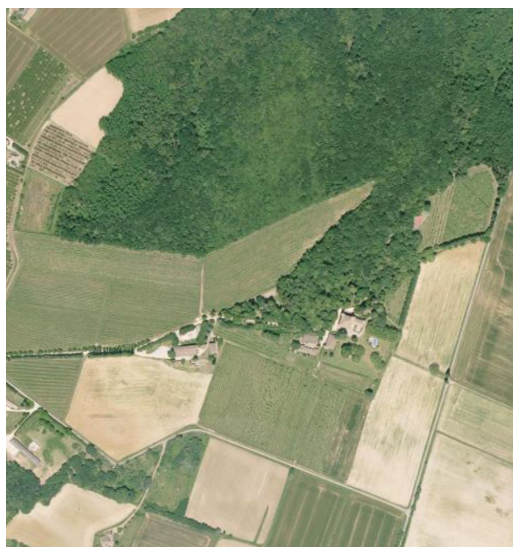
A RETENIR

Le changement d'usage des bâtiments agricoles implique une attention particulière à porter sur les conditions architecturales des évolutions (volumétrie, percements, matériaux...).

La question de l'entretien courant de ce bâti et son adaptation aux modes de vie contemporain se pose avec acuité.



Ancienne maison forte transformée au XIX^{ème} siècle en magnanerie, le domaine de Fontgrand est aujourd'hui au cœur d'une propriété viticole. Elle dispose d'un grand parc avec bassins.



Ancienne maison forte datant du XVI^{ème} siècle, le Château la Rollière est mis en scène par les murs délimitant la propriété. Une allée centrée monumentalise la perspective.



Les grandes propriétés sont généralement annoncées par de hauts murs, des portails monumentaux, et souvent aussi une végétation d'arbres ornementaux de haute tige.

Elles répondent à des économies distinctes :

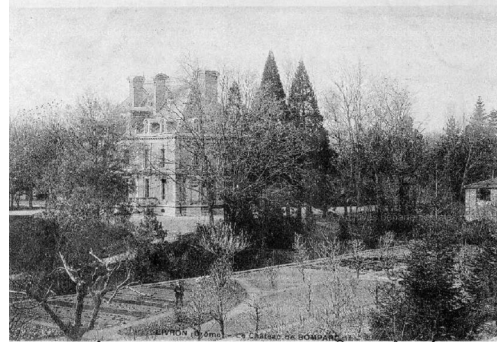
- les grandes propriétés foncières historiques (fiefs, seigneuries);
- les propriétés bourgeoises, développées au XIX^{ème} siècle avec l'essor de l'industrie.

Les grandes propriétés historiques sont localisées soit dans le bourg ancien, soit dans un contexte rural, au cœur de l'exploitation de la terre. Elles utilisent un vocabulaire architectural local et se fondent dans leur paysage écrivain :

- château de Fontgrand
- château La Rollière
- Château du Haut Livron

A RETENIR

> Maintien, entretien de la lisibilité des grandes propriétés dans leur parc, leur mise en scène, leur architecture



Le Château Bompard, propriété bourgeoise datant du XIX^{ème} s., affiche une architecture néo-renaissance s'affranchissant du vocabulaire local (toiture en ardoises)



Ancienne maison forte, La Givardière est mise en scène par une allée centrale monumentalisant la perspective.

Au dix-neuvième siècle, en lien avec le développement de l'industrie, le territoire accueille en effet un nouveau type de constructions reprenant le vocabulaire de la grande propriété : il s'agit de demeures bourgeoises, tel le Château Bompard.

Elles sont conçues dans un ensemble paysager comprenant un parc, agrémenté d'éléments décoratifs (orangerie, kiosque)....

D'un point de vue architectural, ces propriétés s'affranchissent du vocabulaire traditionnel local pour emprunter à celui alors en vogue : le château Bompard, par exemple, utilise une architecture néo-renaissance.

A RETENIR

> Maintien, entretien de la lisibilité des grandes propriétés dans leur parc, leur mise en scène, leur architecture



Les bâtiments de l'usine de Brézème furent construits au début du XVIIIème siècle. Abrutant à l'origine des foulons à drap, ils furent reconvertis en filature de soie.

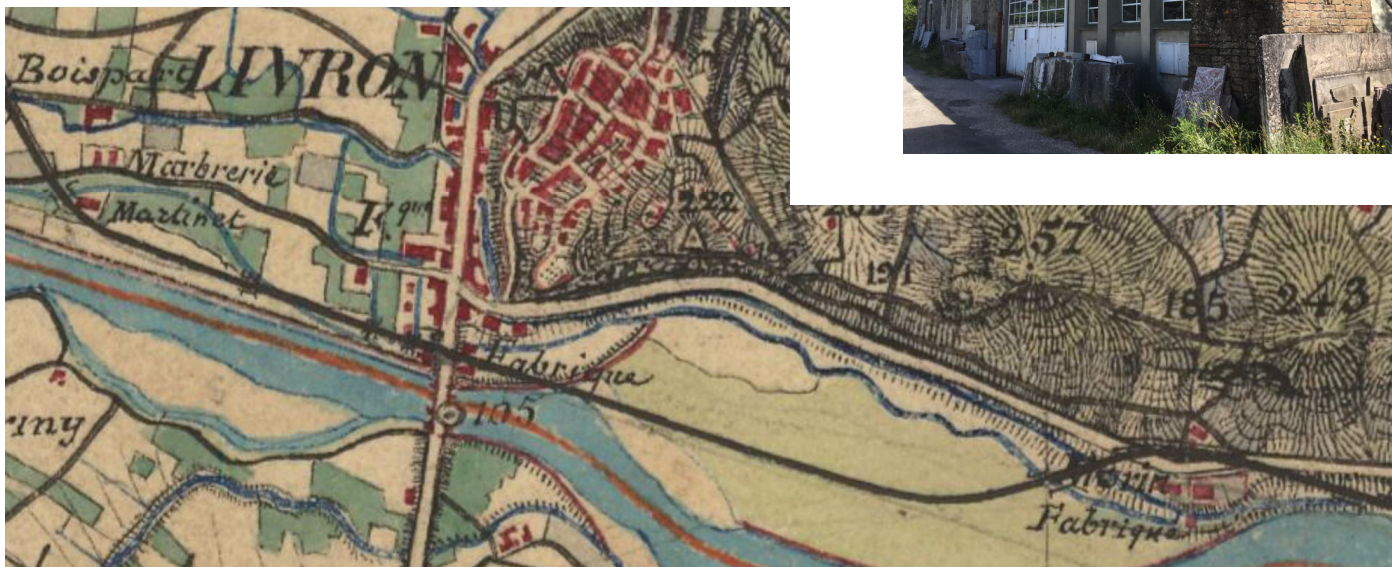


La Grand'Maison, filature à soie, fut reconvertie en entreprise de mécanique automobile avant d'abriter la nouvelle mairie.



La cheminée de l'ancienne usine de soie Combiar marque l'entrée sud de Livron.

La marbrerie Ravit (ancienne marbrerie Martinet fondée en 1836) est implantée sur le canal de Bompard. Elle utilisait une roue à aube toujours en place.



La carte d'état major permet bien de lire les anciennes fabriques s'égrenant le long des canaux

Le territoire a bénéficié à partir de la fin du XVIIIème siècle d'un développement économique porté par différents types d'activités : industrie de la soie en particulier, mais aussi marbrerie... Le réseau hydrographique des canaux a soutenu ces activités nécessitant l'énergie mécanique de l'eau.

Le territoire comptait plusieurs fabriques de soie naturelle (activités de tissage), comme la grand'Maison, l'usine de Brézème et l'usine Combiar dont les bâtiments existent toujours (quartier du Pont, garage Peugeot aujourd'hui). L'industrie de la soie s'est éteinte dans les années 1920 avec l'invention de la soie artificielle.

La carte d'état major figure ainsi en particulier :

- la marbrerie Ravit
- l'usine de Brézème
- l'usine de Grand'Maison

Les bâtiments de la filature Chabert, repris par l'usine Poulenc (Haupt aujourd'hui) sont également encore en place.



A RETENIR

- > Maintien, entretien des bâtiments dans le cadre de leur changement d'usage
- > Evolution respectueuse des caractéristiques essentielles du bâti.



Le temple protestant fut réquisitionné par les catholiques en 1632. Le portail d'entrée date de 1775. L'église fut démolie en 1966.



Nouvelle église du Bas Livron, avenue Albert Mazade



Temple puis église, les Robins



Nouveau Temple du Bas Livron

L'histoire de Livron est particulièrement associée à l'histoire des religions.

En 1568, Livron devient grâce à l'Edit de Nantes l'une des douze places fortes accordées aux protestants. La communauté s'agrandit.

De fait, aujourd'hui, le patrimoine bâti communal compte plusieurs églises et temples, certains ayant au fil des temps changé de confession.

A RETENIR

- > Maintien, entretien
- > Traitement des abords : ces édifices ouverts par nature au public jouent également un rôle important en tant que signal urbain. Par ailleurs, le traitement et l'organisation de leur accès (parvis, stationnement) est un élément important de structuration de l'espace urbain.



Le Beffroy



Le groupe scolaire construit en 1930 affiche une architecture régionaliste empreinte d'Art Déco



Outre sa qualité de dessin et de facture, cette fontaine a une histoire pittoresque. Chargée dans un train pour l'exposition universelle de 19, elle en tomba et resta à Livron.



Statue de «la Vie»
Œuvre de Jean Paul Ravit, artiste livronnais

Le patrimoine civil se présente sous différentes formes bâties :

- les édifices, ayant non seulement une fonction sociale par leur vocation d'accueillir du public, mais aussi une fonction symbolique.

- les «monuments» : au sens étymologique, le monument (mnener) à une fonction liée au souvenir : ils ont également une charge symbolique importante ce qui implique un traitement particulier de leurs abords, de leur lisibilité et visibilité.

A RETENIR

> Maintien, entretien
> Traitement des abords : ces édifices ouverts par nature au public jouent également un rôle important en tant que signal urbain. Le traitement et l'organisation de leur accès (parvis, stationnement) est un élément important de structuration de l'espace urbain : mise en scène, recul, valorisation.

Le patrimoine de l'eau du Vieux Livron



Puit semi-public : à la face publique sur la voie répond une face privative dans la construction.



Puit rue des jardins



Fontaine rue Boyer



Canal des moulins, entre le coteau et la RN7



Ancienne roue à aube de la marbrerie, sur le canal de Bompart

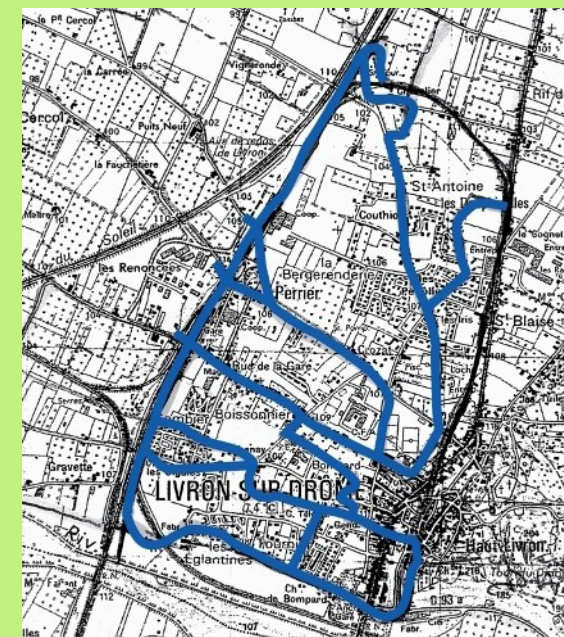


Le développement de Livron est particulièrement associé à la maîtrise de l'eau, utilisée aussi bien pour l'agriculture que pour l'industrie.

Le territoire est ainsi structuré par un important réseau de canaux et d'installations hydrauliques (roue à aube, moulins).

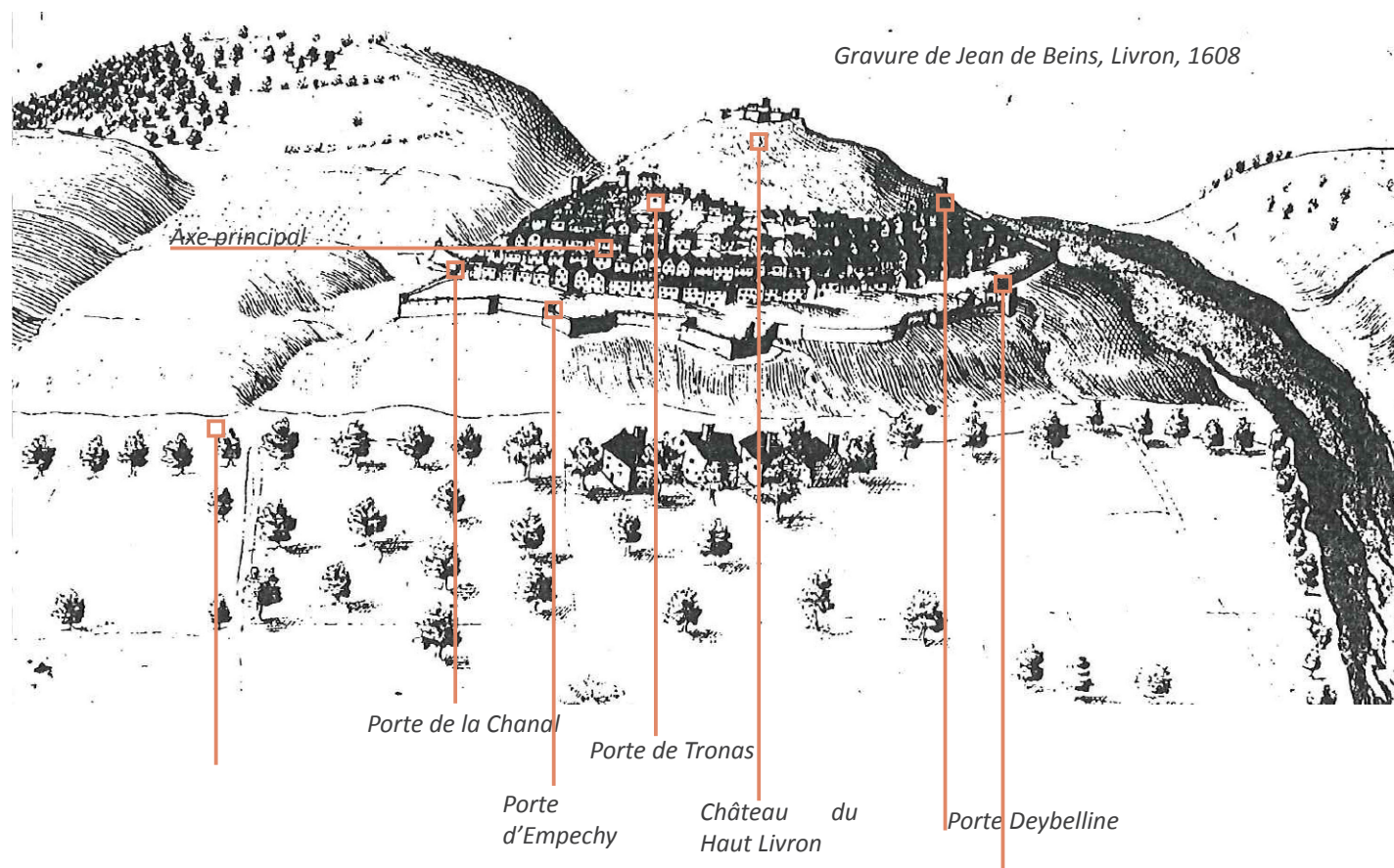
L'accès à l'eau a permis, dans le passé, aux habitants de Livron de résister à des assauts et à tenir siège.

Le vieux Livron présente encore des éléments de petit patrimoine, qui prennent ainsi une valeur symbolique et historique importante.



A RETENIR

- > Maintien, entretien des ouvrages et des canaux
- > Valorisation des derniers vestiges des circuits de l'eau



Vue depuis les jardins arrières sur les remparts du Haut Livron



Portion des remparts du Haut Livron dégagée et restaurée

Livron a connu plusieurs étapes de fortifications :

- autour du château, une première enceinte
 - au 14^{ème} siècle, une deuxième enceinte protège le bourg qui s'est développé.
- Elle est percée de cinq portes principales.*

Les remparts ne sont pas protégés au titre des Monuments Historiques.

Les remparts sont aujourd'hui globalement toujours en place, mais conservés inégalement tant en termes d'état sanitaire qu'en termes de lisibilité.

La commune a entrepris en 2015 des travaux de stabilisation et de mise en valeur des remparts publics.

Les portions comprises sur le domaine privé posent plus de difficultés :

- manque de lisibilité liée au sur-développement de la végétation;
- problèmes de stabilité : érosion, poids de la végétation, système racinaire;
- problèmes d'entretien (techniques et financiers)

A RETENIR

- > Maintien, entretien des ouvrages
- > Gestion de la végétation : moindre lisibilité des remparts



Restes de la «tour dite du Diable»

La Tour du Diable est le dernier vestige des murailles du château érigé au 11^e siècle. Au 16^e siècle, lors des guerres de Religion, Livron assiégée repousse les assauts de l'armée royale et devient bastion protestant. En représailles, Richelieu fera démolir les murailles, mais personne n'osera toucher à l'édifice ! Et pour cause, une étrange légende entourait ce monument. La légende veut que cette tour soit habitée par des êtres surnaturels qui se réservaient la nuit, la garde de la forteresse. Lorsqu'on introduisait, le soir, un soldat pour faire le guet, au sommet de cette tour, au lever du jour, celui-ci était retrouvé mystérieusement endormi, au pied de la colline, cependant, les portes étaient closes. Il n'avait rien vu, rien entendu.

De la seconde enceinte, quelques éléments de rempart ont miraculeusement survécu et sont encore visibles entre le haut Livron et la partie basse de la ville.



Vue sur la partie restaurée des remparts de la seconde enceinte



V - LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les enjeux et objectifs de développement durable rattachés au territoire de l'AVAP sont, d'après la circulaire relative aux AVAP, du 2 mars 2012 :

- Préserver et mettre en valeur le bâti ancien
- Préserver la morphologie bâtie et la densité des constructions
- Favoriser les économies d'énergie, sous réserve de minimiser les impacts pour le bâti
- Exploiter les énergies renouvelables sous réserve de minimiser les impacts pour le bâti, les espaces libres, le paysage
- Utiliser et mettre en œuvre les matériaux locaux et les savoir-faire traditionnels
- Préserver la faune et la flore (la préservation n'est pas une problématique de l'AVAP, il convient d'avoir connaissance de la consistance et des protections attachées à ces milieux, pour s'assurer que les dispositions de l'AVAP ne leur portent pas atteinte).

DIAGNOSTIC

Un territoire contrasté, présentant des dynamiques complémentaires et contradictoires :

- Dynamique des milieux :

Des milieux complémentaires mais sensibles : Plateaux, falaises, collines, milieux liés à l'eau - vallée- coteaux, secteurs boisés...

- Dynamique urbaine :

une dynamique de croissance, confirmée par le PADD en cours d'élaboration, nécessitant une extension des zones d'urbanisation pouvant avoir un impact sur l'environnement (ruissellement, rejets...).

- Dynamique des éléments bâtis :

un patrimoine bâti présentant des caractéristiques très contrastées, tant en termes de matériaux de constructions (bâti ancien en moellon de pierres traditionnellement enduits à la chaux/ bâti récent pavillonnaire en parpaing de béton) qu'en termes d'implantation (bâti ancien de bourg, groupé et mitoyen/ bâti récent isolé sur sa parcelle).

Selon son époque de construction, le bâti récent présente également des qualités thermiques assez inégales ((bâti construit avant 1982/bâti postérieur).

ENJEUX

> Préserver la richesse des milieux

> Accompagner la densification des secteurs urbanisés existants

> Assurer une bonne intégration des nouveaux secteurs d'urbanisation

> Ne pas aggraver les ruissellements, maintenir l'équilibre des secteurs agricoles

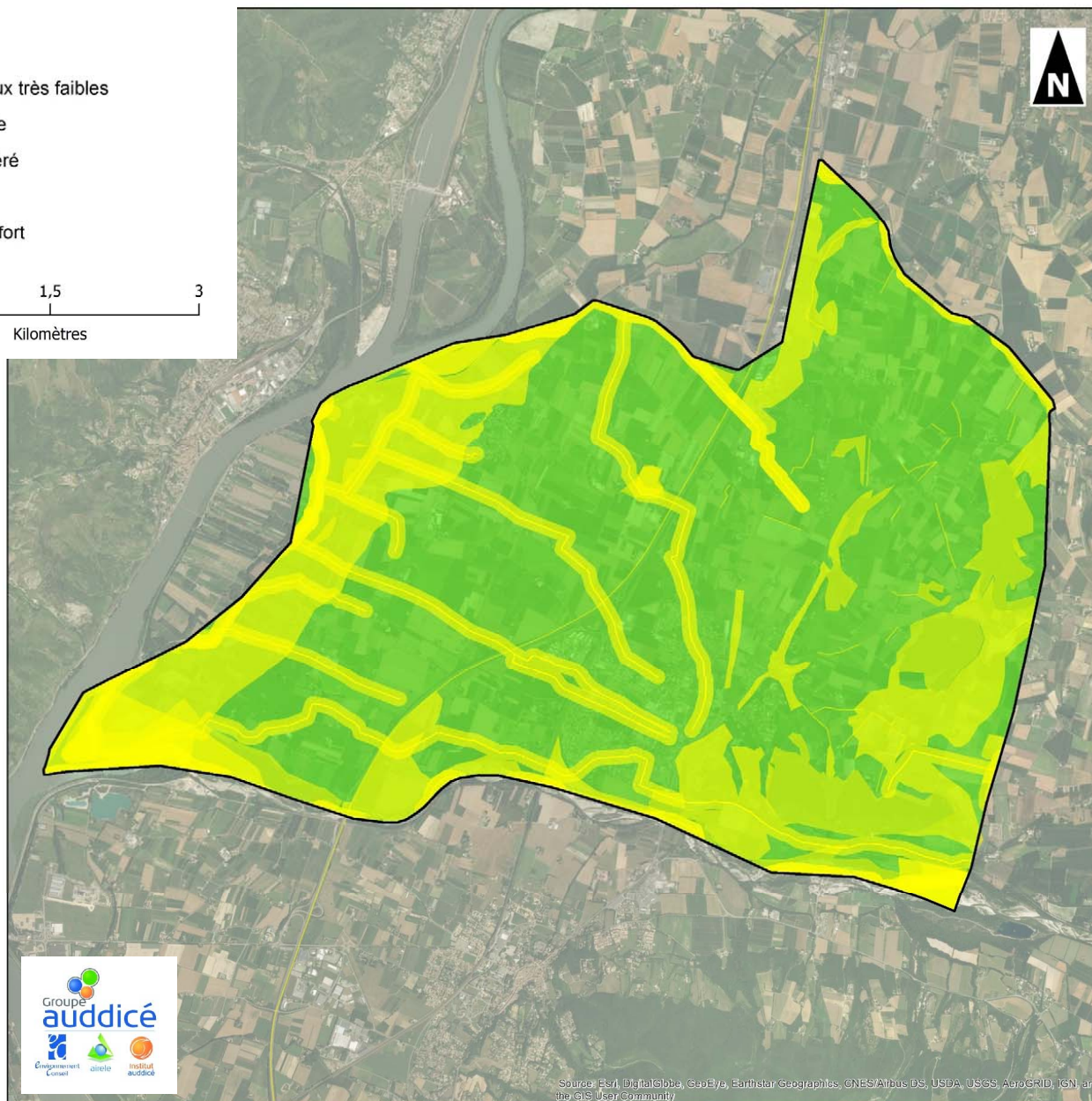
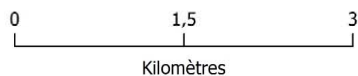
> Maintenir l'équilibre des secteurs non bâtis, boisés et cultivés

> Mettre en valeur les éléments isolés et les ensembles remarquables à préserver

> Encadrer l'évolution et l'adaptation des constructions traditionnelles aux enjeux environnementaux (performances thermiques, intégration des panneaux solaires...).

Enjeux

- Enjeux très faibles
- Faible
- Modéré
- Fort
- Très fort



Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

HIÉRARCHISATION DES SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUES

La carte suivante fait la synthèse des différentes données relatives à l'écologie recensées sur le territoire communal : zonage Natura 2000, ZNIEFF, ZICO, ENS, biocorridor, zones humides.

Le but de cette carte est de montrer l'intérêt écologique des différents espaces de la commune, en superposant les différentes protections écologiques qui s'y appliquent tout en prenant en compte la réalité de l'occupation des sols, étudiée grâce à des observations de terrains.

Ces différents éléments sont repérés en jaune.

Les espaces «en vert» ne se distinguent pas par leur intérêt écologique, en l'occurrence, il s'agit de l'enveloppe urbanisée de la commune et des réseaux de communication.

Bilan :

Cette cartographie met en exergue deux types d'espaces de valeur environnementale inégale dont la prise en compte nécessite de fait une attention particulière. toutefois, il importe de préciser :

- + **les vallées** et leur ripisylve. Elles constituent des corridors écologiques importants.
- + **Les secteurs cultivés**, pour leur intérêt podologique mais aussi en tant qu'espaces tampon d'accompagnement des espaces boisés.
- + A l'Est de la commune, **les massifs collinaires**, intéressants d'un point de vue écologique.
- + **Les cordons boisés**, intéressants en termes de paysage, mais également en termes de passage pour la petite et la grande faune.
- + les secteurs urbanisés, bien qu'offrant une valeur écologique fragmentée, jouent un rôle dans l'équilibre environnemental : jardins, arbres, haies...

L'état du bâti - Caractéristiques énergétiques des logements

Le parc bâti de la commune de Livron est un parc récent datant pour l'essentiel d'après 1945. 79% des résidences principales sont postérieures à 1945, dont 20,2% ont été construites entre 1945 et 1970 et 27 % postérieures à 1990.

Il s'agit donc d'un parc de logements principaux récents, présentant les particularités suivantes :

- un parc de logements essentiellement fondé sur l'individuel (72,5%) avec une majorité de constructions pavillonnaires;
- un parc de logements traditionnels peu important, mais présentant des constructions aux caractéristiques thermiques satisfaisantes, du fait de :
 - + leur implantation : orientation (protection des vents, groupement du bâti, petites ouvertures pour les façades exposées aux vents...)
 - + leurs caractéristiques constructives : murs épais avec inertie forte, faible taux de percements
- un parc de logements offrant des caractéristiques thermiques défavorables : logements construits entre 1945 et 1982;
- un parc de logements présentant des caractéristiques thermiques moyennes (entre 1982 et 1990)
- un parc de logements offrant des caractéristiques thermiques satisfaisantes (post 1990). Entre 2005 et 2010, 226 logements (résidences principales) ont été construits.

Ce parc étant chauffé pour 27,5% au tout électrique, une réflexion sur la nature de cette énergie électrique est importante.

La Réglementation thermique concernant le bâti ancien date de 2007. Toute la RT 2012 actuellement étant dédiée au neuf.

RT 2007 : Réglementation thermique par éléments (arrêté du 3 mai 2007) :

Ce texte concerne principalement l'isolation des parois opaques (murs, planchers, toitures), vitrées (fenêtres) et l'amélioration ou le remplacement du système de chauffage. Il est relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants et fixe des exigences et des seuils de résistance thermique pour la rénovation des parois.

« Les travaux d'isolation des murs par l'extérieur ne doivent pas entraîner de modifications de l'aspect de la construction en contradiction avec les protections prévues pour les secteurs sauvegardés, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, les abords des monuments historiques, les sites inscrits et classés, les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO ou tout autre préservation édictées par les collectivités territoriales, ainsi que pour les immeubles bénéficiant du label patrimoine du XXème siècle et les immeubles désignés par l'alinéa 7 de l'article L123-1 du code de l'urbanisme. »

Le patrimoine bâti constitue la trame et le support matériel de notre espace géographique, historique, social et culturel. De façon générale, le patrimoine est menacé par les nouvelles règles et la normalisation, alors même que les constructions anciennes sont par essence non normalisables. Il se révèle donc indispensable de bien les connaître.

1 - Caractère bioclimatique du bâti ancien

Le bâti ancien est issu de son environnement immédiat : il bénéficie naturellement d'une conception bioclimatique. Il vit avec et par son environnement. Il se caractérise par son implantation en fonction du site, de son relief, de sa géologie, son orientation par rapport au soleil, aux vents, à la pluie : il est adapté à son environnement.

Ce bâti ancien est, par nécessité, basé sur l'économie des moyens ; il est fruit de la solidarité sociale, d'un développement local autosuffisant.

Il est construit avec les matériaux disponibles à proximité et peu transformés qui sont issus du sous-sol ou des végétaux. Il est également basé sur une économie de gestion de l'espace qui se manifeste par le mode de groupement d'habitats adossés qui joue un rôle important dans le confort thermique (écran solaire, protection au vent ...).

2 - Caractéristiques constructives du bâti ancien

- Des murs épais et des sols lourds - inertie thermique et « respiration » : l'ensemble des parois (verticales et horizontales) joue un rôle de stockage et de régulation thermique en saison froide, et offre aussi un excellent confort d'été.

- Des espaces tampon - combles, mitoyens, caves qui protègent les lieux de vie du contact direct avec l'extérieur, en atténuant considérablement les variations de température et d'humidité.

- Des percements adaptés : apport de lumière, voire de chaleur, protection, ventilation... Le système constructif ancien n'offrait pas pour des raisons de protection et de confort de très grandes surfaces de baies. Mais les fenêtres, presque toujours en hauteur, plus hautes que larges, permettaient à la lumière de pénétrer profondément. Les volets et contrevents contribuaient fortement au dosage du confort thermique d'hiver et d'été.

- Un comportement thermique d'été très favorable : En été, une inertie très forte permet de restituer pendant la journée la fraîcheur nocturne à l'intérieur des logements.

A Livron-sur-Drôme, le patrimoine bâti s'inscrit dans trois grandes familles au regard des problématiques énergétiques :

- le bâti rural (ferme,...), très souvent isolé mais qui présente des performances thermiques spécifiques ;
- le bâti mitoyen de bourg, car la mitoyenneté diminue les déperditions thermiques dues aux parois ;
- le bâti isolé sur sa parcelle avec une diversité de gabarit importante, des grandes propriétés historiques aux pavillons et villas plus modestes.

En raison des caractéristiques thermiques et hydriques bien spécifiques du bâti ancien, le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer a adopté un principe de précaution vis à vis du bâti ancien en cherchant, de manière générale, à ne pas imposer des travaux qui pourraient nuire à sa pérennité.

En 2007, la Direction Générale de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Construction a commandité l'étude BATAN, « Connaissance des bâtiments anciens et économies d'énergie » pour mieux connaître le comportement thermique de ce patrimoine bâti et d'observer sa prise en compte par les méthodes de calcul actuelles. L'étude a été réalisée par le Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est (CETE de l'Est), le Département génie civil et bâtiment – Laboratoire des Sciences de l'Habitat de l'ENTPE et Maisons Paysannes de France (MPF).

En décembre 2010, le ministère a fait éditer les fiches ATHEBA, amélioration thermique du bâti ancien, guide pratique et pédagogique pour intervenir sur du bâti ancien. Réalisation : le Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est (CETE de l'Est), le Département génie civil et bâtiment – Laboratoire des Sciences de l'Habitat de l'ENTPE et Maisons Paysannes de France (MPF).

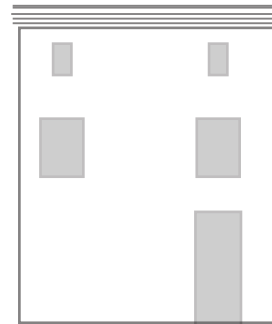
Elles peuvent être téléchargées dans leur intégralité à cette adresse :

<http://www.maisons-paysannes.org/economies-d-energie/atheba.html>

LE BÂTI TRADITIONNEL : BÂTI DE BOURG

CARACTÉRISTIQUES URBAINES

- Une implantation en mitoyenneté assurant une inertie thermique importante
- La présence de jardins de cœurs d'îlot est un élément intéressant de maîtrise de la chaleur en été
- Façade : R+C à R+1+C



CARACTÉRISTIQUES CONSTRUCTIVES

Façade : appareillage de moellons calcaires enduits à la chaux naturelle, à l'origine sans doute à plein, aujourd'hui à pierres vues

Toiture en bâtière à l'origine couverte en petites tuiles canal : volume simple afin d'éviter les pénétrations de charpente
Présence de comble isolant

Menuiseries : bois, fenêtre à grands carreaux, simple vitrage.
Ratio d'ouverture moyen 25 à 30% sur la façade principale
Les menuiseries représentent 15 à 20 % des déperditions si elles sont d'origine.

- L'ouverture des façades à l'ouest permet un réchauffement du bâti
- Présence d'éléments de second œuvre (volets et contrevents) contribuant au dosage et à la régulation du confort thermique d'hiver et d'été.

> **des qualités structurelles** permettant un comportement thermique satisfaisant : murs épais mais offrant une bonne perméance, faible taux de percements notamment sur les façades exposées aux vents

-Présence d'espaces tampon - combles, caves : atténuant les variations de température et d'humidité.

FACTEURS DE DÉPERDITION THERMIQUE :

Façade :

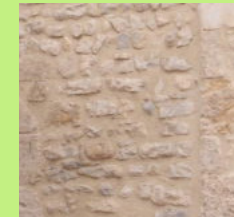
- Enduits imperméables (ciment), Décroustage.
- > Rétention d'eau
- > Surproduction de vapeur d'eau et/ou mauvaise ventilation de l'habitat
- Introduction de nouveaux percements

Menuiseries :

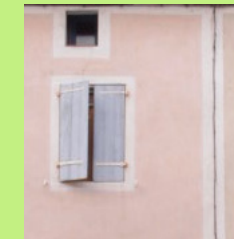
- Menuiseries si trop anciennes (15 à 20 % des déperditions)
- Retrait des volets et contrevents
- Remplacement des menuiseries bois par du PVC ou de l'aluminium

Couronnement :

- Combles peu isolés : espaces de stockage à l'origine
- Ajouts de percement, disparition des éléments structurels permettant d'éviter les intrusions d'eau (bandeaux, chéneaux, descentes pluviales...)



Moellons de calcaires avec jointoiment en sables et chaux



Les façades étaient traditionnellement enduites (sables et chaux)



Les éléments de second œuvre (volets et contrevents) contribuent au dosage du confort thermique d'hiver et d'été.

LE BÂTI TRADITIONNEL : BÂTI RURAL ET FERMES

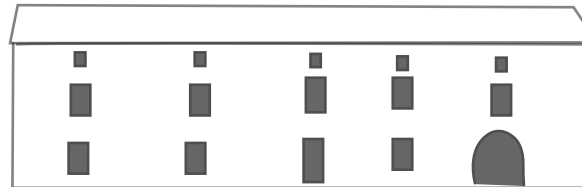
CARACTÉRISTIQUES URBAINES

- une implantation en «intelligence» avec le site s'appuyant sur :
 - la topographie,
 - la protection au vent dominant
 - une végétation pouvant former des écrans (au vent, ombre l'été)...

Bâti isolé, organisation en L ou en U dégageant des espaces de cours intérieures fonctionnelles

- organisation des bâtiments autour d'une cour : lutte contre les vents, création d'un espace tampon

Façade : R+C à R+1+C



PROBLÉMATIQUES - PATHOLOGIES

Façade :

- Retrait des enduits traditionnels (décroustage)
- Mise en place d'enduits imperméables (ciment),
 - > Rétention d'eau
 - > Surproduction de vapeur d'eau et/ou mauvaise ventilation de l'habitat
- Introduction de nouveaux percements

Menuiseries :

- Menuiseries si trop anciennes (15 à 20 % des déperditions)
- Retrait des volets et contrevents
- Remplacement des menuiseries bois, par du PVC, ou de l'aluminium

Couronnement :

- Combles peu isolés : espaces de stockage à l'origine
- Ajouts de percement, disparition des éléments structurels permettant d'éviter les intrusions d'eau (bandeaux, chéneaux, descentes pluviales...)

Façade : appareillage de moellons (calcaires ou galets) enduits à la chaux naturelle, à l'origine sans doute à plein, aujourd'hui à pierres vues

L'ouverture des façades à l'ouest et au sud permet un réchauffement du bâti

Toiture en bâtière à l'origine couverte en petites tuiles canal : volume simple afin d'éviter les pénétrations de charpente

Présence de comble isolant;

Menuiseries : bois, fenêtre à grands carreaux, simple vitrage.

Ratio d'ouverture moyen 15 à 20% sur la façade principale, mais des parois secondaires à l'origine plus fermées

Les menuiseries représentent 15 à 20 % des déperditions si elles sont d'origine.

> **des qualités structurelles** permettant un comportement thermique satisfaisant : murs épais mais offrant une bonne perméance, faible taux de percements notamment sur les façades exposées aux vents

-**Présence d'espaces tampon** - combles, caves : atténuant les variations de température et d'humidité.

- **Présence d'éléments de second œuvre** (volets et contrevents) contribuant au dosage du confort thermique d'hiver et d'été.



Les façades des constructions rurales sont souvent montées en galets noyés dans un mortier de chaux épais. Cette utilisation exprime un projet d'abord d'ordre économique : proximité et générosité des gisements, mais aussi permet des jeux décoratifs intéressants (appareil en épis, arêtes de poisson...jeux chromatiques...).



Les ensembles ruraux sont implantés dans le respect du site, de sa topographie afin de se protéger au mieux des vents. Les ouvertures sont réservées aux parties habitables.

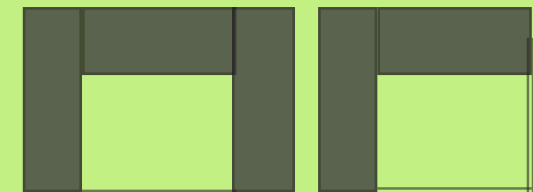
Différents modes d'assemblage des constructions rurales :



Bâtiment unique longitudinal



Assemblage longitudinal de plusieurs bâtiments avec hiérarchie volumétrique



Assemblage de plusieurs bâtiments autour d'une cour

LES GRANDES PROPRIÉTÉS

CARACTÉRISTIQUES URBAINES

Bâti individuel, implanté au cœur d'un parc
Façade : R+1+C à R+3



CARACTÉRISTIQUES CONSTRUCTIVES

Façade :

Maçonnerie de moellons hourdés à la chaux aérienne ou au plâtre gras, etc...

Toiture en petites tuiles ou ardoises .

Présence de combles aménagés

Menuiseries bois, fenêtre à grands carreaux, simple vitrage

Occultations : volets battants à la française en bois peint persiennés
Ratio d'ouverture moyen 33 %.

> **des qualités structurelles** permettant un comportement thermique satisfaisant : murs épais

En revanche, ces constructions présentent souvent des percements assez importants, source d'une importante perte d'énergie.

-**Présence d'espaces tampon** - combles, caves : atténuant les variations de température et d'humidité.

- **Présence d'éléments de second œuvre** (volets et contrevents) contribuant au dosage du confort thermique d'hiver et d'été.

PROBLÉMATIQUES - PATHOLOGIES

Façade :

Retrait des enduits traditionnels (décroustage)

Mise en place d'enduits imperméables (ciment),

> Rétention d'eau

> Surproduction de vapeur d'eau et/ou mauvaise ventilation de l'habitat

Introduction de nouveaux percements

Menuiseries :

- Menuiseries si trop anciennes (15 à 20 % des déperditions)

- Retrait des volets et contrevents

- Remplacement des menuiseries bois, par du PVC, ou de l'aluminium, et des doubles-vitrages

Couronnement :

- Combles peu isolés :

- Ajouts de percement, disparition des éléments structurels permettant d'éviter les intrusions d'eau (bandeaux, chéneaux, descentes pluviales...)

Les grandes propriétés présentent de fortes différences selon :

- leur période de construction

- les matériaux utilisés

Il n'y a pas de type à proprement parlé : toutefois, leur comportement thermique trouve des points communs dans :

- leur implantation

- le traitement des percements.

SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES ÉNERGÉTIQUES

> **Caractère bioclimatique du bâti ancien**

Le bâti ancien est issu de son environnement immédiat : il bénéficie naturellement d'une conception bioclimatique. Il vit avec et par son environnement. Il se caractérise par son implantation en fonction du site, de son relief, de sa géologie, son orientation par rapport au soleil, aux vents, à la pluie.

Ce bâti ancien est, par nécessité, basé sur l'économie des moyens ; il est fruit de la solidarité sociale, d'un développement local autosuffisant.

Il est construit avec les matériaux disponibles à proximité et peu transformés qui sont issus du sous-sol ou des végétaux. Il est également basé sur une économie de gestion de l'espace qui se manifeste par le mode de groupement d'habitat qui joue un rôle important dans le confort thermique (écran solaire, protection au vent ...).

> **Caractéristiques constructives du bâti ancien**

- Des murs épais et des sols lourds - inertie thermique et « respiration » : l'ensemble des parois (verticales et horizontales) joue un rôle de stockage et de régulation thermique en saison froide, et offre aussi un excellent confort d'été. Les murs en moellons de pierre se caractérisent par une très faible résistance à la vapeur d'eau par rapport au béton.

- Des espaces tampon - combles, mitoyens, caves qui protègent les lieux de vie du contact direct avec l'extérieur, en atténuant considérablement les variations de température et d'humidité.

- Des percements adaptés : apport de lumière, voire de

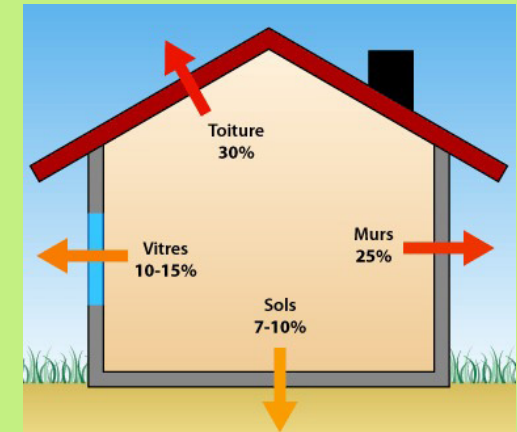
chaleur, protection, ventilation... Le système constructif ancien n'offrait pas pour des raisons de protection et de confort de très grandes surfaces de baies. Mais les fenêtres, presque toujours en hauteur, permettaient à la lumière de pénétrer profondément. Les volets et contrevents contribuaient fortement au dosage du confort thermique d'hiver et d'été.

- Un comportement thermique d'été très favorable : En été, une inertie très forte permet de restituer pendant la journée la fraîcheur nocturne à l'intérieur des logements.

- S'il n'est pas isolé par l'intérieur, le bâti ancien bénéficie d'une inertie plus élevée que les bâtiments isolés par l'intérieur ou les préfabriqués des années 60-70.

- Des isolations intérieures ont éventuellement pu être réalisées et ont donc amélioré les caractéristiques thermiques du bâti. Les combles occupés ont ainsi été souvent isolés sous rampant.

- Les menuiseries sont équipées de simple ou de double vitrage. On observe que les propriétaires optent souvent pour des menuiseries en PVC en cas de remplacement. Lorsqu'elles sont anciennes, les fenêtres sont le siège de déperditions thermiques importantes liées aux défauts d'étanchéité et à la présence de simple vitrage. Dans les logements dépourvus de système de ventilation contrôlé, les infiltrations d'air permettent le renouvellement partiel de l'atmosphère intérieure.



Principaux postes de déperdition d'énergie sur le bâti

- Dans le cas d'une façade non isolée avec des menuiseries simple vitrage, les déperditions par les ouvertures représentent environ 15 % à 20 % des déperditions totales.

Le taux de vide de la façade sur rue est variable de 20 % à 33 % et généralement plus faible sur le côté cour. Le nombre de niveaux étant limité, ce sont donc les combles qui ont un impact prédominant dans les déperditions thermiques dans le cas d'un bâti non isolé.

PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX :

- Adapter le patrimoine aux modes de vie contemporains, en particulier aux questions énergétiques, tout en respectant les caractéristiques architecturales traditionnelles, ou en les réinventant.

- les améliorations devront engager :

- une nette amélioration des performances des combles (isolation).

- une nette amélioration des menuiseries, dans le respect de leurs dispositions architecturales d'origine.

L'amélioration thermique d'un bâtiment ancien ne peut se concevoir que globalement

D'abord, le **diagnostic** fera ressortir les qualités existantes qu'il faut préserver, les améliorations possibles, les défauts à corriger et les interventions à éviter.

Ensuite, le **choix des interventions** à réaliser. Elles peuvent être un retour en arrière (par élimination des erreurs et des pathologies) ou l'apport de solutions nouvelles.

Interventions sur les portes et fenêtres

Comment améliorer leur efficacité : réparations, remplacements ?
Comment éviter de modifier la valeur architecturale du bâti?

Interventions sur l'organisation intérieure des espaces

Comment respecter l'agencement des espaces de la maison : pièces de vie, espaces tampons, combles, caves, vides sanitaires.

Interventions sur le chauffage

Comment obtenir le meilleur confort avec les moyens les plus économes en énergie.

Interventions sur la ventilation

Comment assurer un bon renouvellement d'air, tout en maîtrisant la consommation d'énergie.

Interventions sur toitures et combles

Souvent à l'origine des pertes d'énergie les plus importantes
Savoir choisir la meilleure solution.

Interventions sur les murs

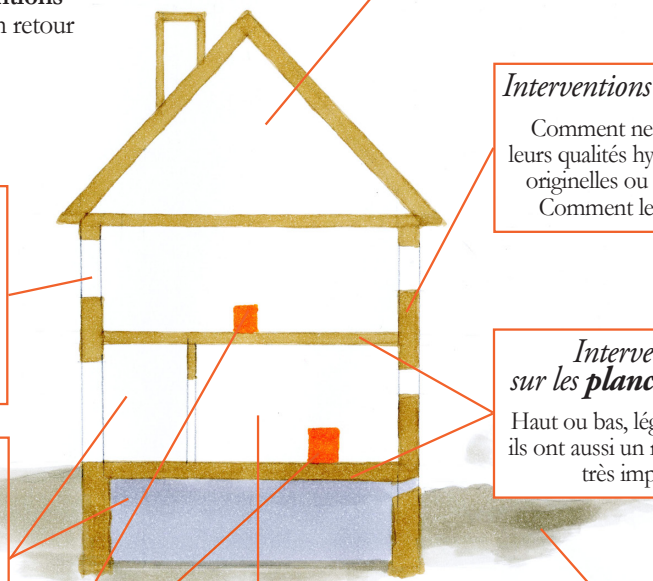
Comment ne pas détruire leurs qualités hygrothermiques originelles ou les retrouver.
Comment les améliorer.

Interventions sur les planchers et sols

Haut ou bas, légers ou lourds, ils ont aussi un rôle thermique très important

Interventions sur les abords

Les sols, la végétation autour de la maison.
Leur influence sur le comportement thermique de la maison est trop souvent négligé.



Intervention à réaliser pour améliorer les performances thermiques du bâti ancien.

Source : ATHEBA

> Un projet global

Réalisés au cas par cas sur un seul élément du bâti, les travaux s'avèrent malheureusement moins efficaces sur le plan énergétique et peuvent même parfois conduire à des désordres du bâtiment. La solution la plus efficace reste bien souvent la rénovation globale de l'habitation, étalée si nécessaire sur plusieurs années afin de rendre l'investissement possible. Cela implique d'avoir un plan cohérent pour rendre les travaux les plus efficaces possibles.

3.2 TECHNIQUES ET SOLUTIONS CONSTRUCTIVES ADAPTÉES

Dépense thermique	U (W/m²K)	Écart
Mur en bloc béton	2,7	-
Mur en moellons de calcaire (45 à 50 cm)	1,85	-31 %
Mur en moellons de meulière (45 à 50 cm)	1,4	-48 %
Mur en briques (20 à 30 cm)	2,3	-15 %

Comparaison des dépenses thermiques selon le mode constructif des murs.

Le tableau ci-dessus présente un ordre de grandeur du coefficient de déperdition pour des murs non isolés en comparant à un bâti plus récent (type pavillon) à base de blocs de béton et non isolé.

Si la maçonnerie de moellons a l'avantage sur les constructions en blocs de bétons non isolées, l'écart reste important par rapport à un bâtiment récent isolé dont les parois ont un coefficient de déperdition de l'ordre de 0,25 W/m²K.

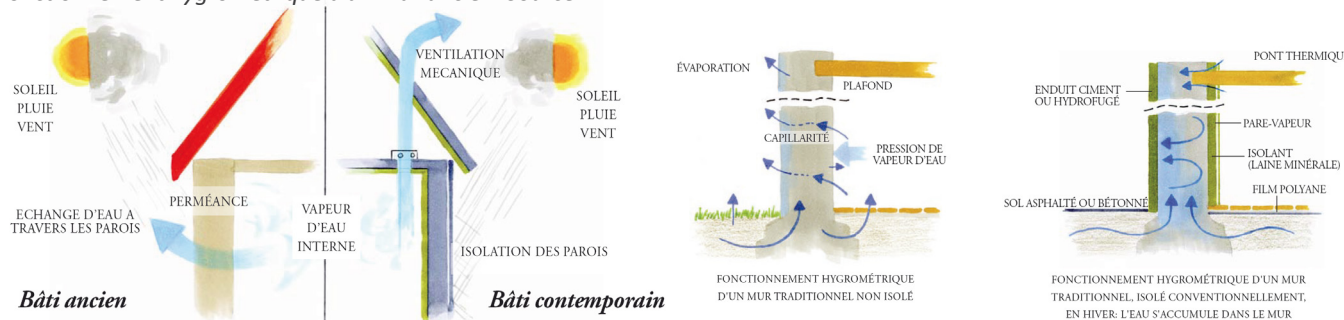
Dépense thermique	Uw (W/m²K)	Écart
Simple vitrage	4,8	-
Double vitrage	2,6	- 45%

Comparaison des dépenses thermiques selon le type de vitrage.

	Bâtiment indépendant	Bâtiment mitoyen
Coefficient moyen de dépenses à travers l'enveloppe	2,16 W/m²K	2,11W/m²K
Coefficient de déperdition de chaleur par les parois	4,6 W/m²K	3,7 W/m²K
Consommation d'énergie primaire pour le chauffage individuel, l'ECS et l'éclairage	315 kWhep / (m²SHON.an)	300 kWhep / (m²SHON.an)

Comparaison des dépenses thermiques entre des bâtiments indépendants et mitoyens

Fonctionnement hygrométrique d'un mur ancien. Source : ATHEBA



La recherche d'isolation thermique et de chauffage sont des préoccupations incontournables, mais parfois inconciliables avec le respect du bâti ancien. Isoler, installer des doubles vitrages ... impliquent des transformations en chaîne qui peuvent conduire à une dénaturation profonde de la qualité et du caractère du bâti ancien. Par exemple, les isolants intérieurs avec pare-vapeur entraînent des risques d'humidité dans les murs, le « pare vapeur » emprisonnant l'eau dans le mur conduit à sa détérioration. **L'isolation thermique par l'extérieur sur le bâti ancien est fortement déconseillée pour des raisons architecturales, techniques et écologiques.**

En termes d'isolation et de gestion des pressions, il existe une différence fondamentale entre le bâti ancien et le bâti contemporain (voir ci-contre) :

- > le bâti contemporain s'isole des apports d'eau ;
- > le bâti ancien contient de l'eau qu'il gère selon un équilibre qu'il importe de maintenir.

Pour cette raison, une rénovation moderne d'un mur ancien, à l'aide de matériaux qui ne permettent pas le maintien de la perméance du bâti, va entraîner l'accumulation d'eau dans le mur, et donc sa dégradation (voir ci-contre).

Le traitement thermique du bâti ancien passe donc également par la compréhension et le respect des modes constructifs d'origine : on ne saurait appliquer à du bâti vernaculaire des techniques et solutions d'isolation et de rénovation directement issues, sans adaptation ou réflexion, des techniques de bâtiment moderne.

Des techniques et des solutions constructives adaptées au bâti ancien :

L'isolation de la toiture et des combles

La toiture est la paroi par laquelle s'échappe le plus de chaleur dans une habitation. Lorsque son isolation fait défaut, c'est le point prioritaire à rénover. Ces travaux permettent en moyenne une réduction de la consommation supérieure à 25% avec un coût, en fonction du projet, relativement faible.

> Un bon système de couverture s'impose pour éviter les infiltrations et implique notamment un bon entretien des gouttières lorsqu'il y en a.

L'isolation des murs

- Privilégier la chaleur des parois à celle de l'air : le meilleur rendement thermique est obtenu en renforçant l'isolation thermique du revêtement interne tout en privilégiant une faible épaisseur pour ne pas nuire à l'inertie du mur (enduit de chanvre et chaux, fibres de bois, torchis allégé...)

- Supprimer les sources d'humidité : la suppression de l'humidité implique la suppression de tous les enduits étanches et la restitution d'enduits respirants.

- Maintenir une ventilation adaptée (particulièrement la « ventilation mécanique répartie »).

L'isolation des fenêtres

> **Renforcer les performances thermiques des fenêtres:** lorsque la menuiserie ancienne est en bon état et peut être conservée et restaurée, les vitrages d'origine peuvent être remplacés par des doubles vitrages minces qui conservent les petits bois de la fenêtre. Exclure le PVC.

> **Préserver les occultations tels que volets et contrevents :** voire les réinstaller en compatibilité avec l'architecture du bâti (pas de coffres de volets roulants...).

TYPE DE BAIE	BASE RT « Élément par élément »	Double vitrage	Triple vitrage
		U_w	
Menuiseries	2,6 W/m ² K	1,4 W/m ² K	1 W/m ² K

L'isolation des planchers

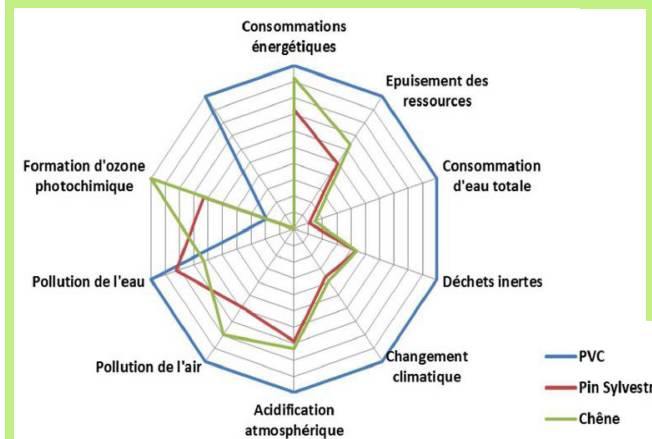
L'isolation des sols aura souvent comme impact de réduire la sensation de sol froid d'où une amélioration très sensible du confort thermique du logement. Néanmoins, les contraintes engendrées par ce type de travaux sont généralement très importantes (logement inutilisable, coût élevé...).

- En milieu urbain l'imperméabilisation de sols extérieurs ne permettant pas de drainage périphérique, la ventilation des caves est donc indispensable.

> Un drainage extérieur périphérique, voire intérieur, s'impose souvent ;



Les enduits chanvre-chaux apportent une correction thermique permettant de supprimer l'effet de paroi froide, sans perturber son équilibre hygrométrique et tout en continuant à bénéficier de son inertie.



Analyse de l'impact écologique des différents type de menuiseries : le pvc présente un impact très fort.



La pose de doubles-fenêtres est une solution efficace de renforcement de l'isolation sans porter atteinte à la qualité architecturale et technique des menuiseries en place.

La démarche durable est globale, et intervient aussi bien à l'échelle du bâti dans la gestion des consommations d'énergies qu'à l'échelle de l'environnement immédiat de la construction et de la gestion de la parcelle d'assiette.

Les objectifs de protection et de développement durable imposent ainsi d'agir globalement sur l'environnement :

- en choisissant judicieusement l'implantation d'une extension, d'un espace tampon...
- en veillant à la répartition judicieuse des nouvelles plantations : haies contre le vent, treilles, arbres assurant un meilleur confort d'été par leur ombrage...
- en adoptant un comportement responsable et économe :
 - + gestion des eaux (en prévoyant la récupération des eaux de pluie, en envisageant un double réseau d'alimentation en eau potable, eau de pluie)
 - + gestion des déchets (par le tri et le stockage des déchets, en utilisant des matériaux recyclables ou recyclés...).

1 - L'énergie solaire

Le captage de cette énergie réclame des conditions d'exposition spécifiques : orientation préférentielle au Sud et inclinaison optimale allant de 30° à 60°. Les dispositifs ont un fort impact visuel difficilement conciliable avec le bâti ancien.

2 - La géothermie :

Deux configurations existent :

- les capteurs horizontaux : la surface nécessaire, de 1,5 à 2 fois la surface à chauffer, est trop importante et donc inconciliable avec les parcelles en cœur historique.
- les capteurs verticaux : c'est une excellente solution, gain d'espace, mais ils sont délicats à poser.

3 - Le bois :

Le bois est une source d'énergie non seulement renouvelable mais neutre par rapport à l'effet de serre.

4 - L'énergie éolienne :

Le matériel actuel est une solution intéressante en environnement rural. Les nuisances sonores peuvent cependant gêner le voisinage.

5 - Actions complémentaires :

- Agir sur l'environnement :

- > en choisissant judicieusement l'implantation d'une extension, d'un espace tampon...
- > en veillant à la répartition judicieuse des nouvelles plantations : haies contre le vent, treilles, arbres assurant un meilleur confort d'été par leur ombrage...

- Adopter un comportement responsable et économe :

- > gestion des eaux (en prévoyant la récupération des eaux de pluie, en envisageant un double réseau d'alimentation en eau potable, eau de pluie).
- > gestion des déchets (par le tri et le stockage des déchets, en utilisant des matériaux recyclables ou recyclés...).

Le captage de cette énergie réclame des conditions d'exposition spécifiques : orientation préférentielle au Sud et inclinaison optimale allant de 30° à 60° et a un fort impact visuel difficilement conciliable avec le bâti ancien.

- L'énergie solaire à des fins domestiques peut se conjuguer selon deux familles :
 - + Le solaire thermique qui par l'intermédiaire de capteurs permet de générer des calories pour l'eau chaude sanitaire ou intégrer des systèmes de rafraîchissement. Ces systèmes captent environ 50% de l'énergie incidente.
 - + Le solaire photovoltaïque consiste à produire de l'électricité stockée dans des batteries ou renvoyées au réseau (après transformation en courant alternatif) à partir des panneaux photovoltaïques.
- L'énergie solaire est intermittente, ce qui nécessite :
 - + Pour une utilisation locale, la mise en place de systèmes de stockage pour assurer la continuité de la livraison avec les alternances diurne/nocturne et saisonnières ;
 - + Ou un raccordement des équipements au réseau de distribution d'électricité pour une revente de l'électricité produite.

Le solaire thermique

Le taux de couverture optimal est d'environ 40% (au-delà de ce taux de couverture, la productivité des capteurs, et donc leur rentabilité, se dégrade). Le facteur limitant est la surface de toiture disponible pour l'installation de panneaux solaires thermiques. Les besoins annuels pour la production d'ECS d'une famille de 3 personnes sont de 3 000 kWh environ. L'installation de 2,5 m² de panneaux thermiques plans permettrait de couvrir environ 40% des besoins annuels en eau chaude sanitaire.

- > Utilisé pour la production de chaleur pour l'eau chaude sanitaire.
- > Installation des capteurs sur le toit ou au sol. Nécessité d'être orienté vers le sud, sans ombres portées.
- > L'inclinaison des panneaux doit être comprise entre 30 et 60°, et l'orientation peut varier de plus ou moins 20° par rapport au sud.

Le solaire thermique a un faible rendement et demande donc beaucoup de surface ; 10 m² permettent de chauffer seulement 5 m². Ces capteurs ont donc un fort impact visuel. D'après l'ADEME, l'installation de 8 m² de panneaux thermiques plans permettrait de couvrir 50 à 60% des besoins annuels en eau chaude d'un foyer de quatre personnes - dont la consommation annuelle est estimée à 3 400 kWh (soit 120 et 170 litres par jour). Cela suppose une orientation plein sud des panneaux installés avec une inclinaison de 45° par rapport à l'horizontale.

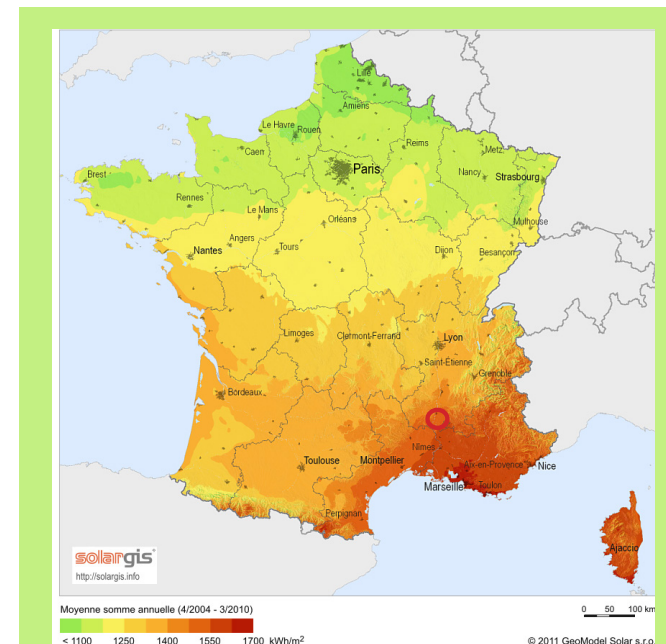
Le solaire photovoltaïque :

Les panneaux solaires photovoltaïques transforment l'énergie solaire en électricité. L'énergie ainsi produite peut être consommée localement, directement par un logement, ou revendue à EDF.

La production annuelle d'un toit solaire dépend (source : Guide Perseus) :

- De l'ensoleillement annuel du site ;
- D'un facteur de correction calculé à partir de l'écart d'orientation par rapport au sud, de l'inclinaison des panneaux par rapport à l'horizontal, des ombrages relevés sur le site ;
- Des performances techniques des modules photovoltaïques et de l'onduleur.

D'un point de vue architectural, les composants photovoltaïques peuvent être intégrés comme éléments de couverture et non des structures rapportées. Cependant ces nouvelles possibilités d'utilisation comme matériau de construction ne peuvent être considérées que de façon très marginale dans le bâti ancien. En revanche, ce sont des solutions très intéressantes dans le bâti contemporain.



Carte de l'ensoleillement en France, en kWh/m²/an.
Source : solargis.info

A RETENIR

Livron-sur-Drôme se situe dans une zone bénéficiant d'un ensoleillement relativement fort à l'échelle du territoire national. Les caractéristiques de l'ensoleillement local permettent d'estimer un gisement solaire compris entre 1 450 et 1 550 kWh/m²/an.

Les panneaux photovoltaïques représentent actuellement l'opportunité majeure pour la production d'électricité renouvelable locale dans un environnement urbain tel que Livron.

- > Définir les règles d'implantation paysagères des panneaux solaires et photovoltaïques ;
- > Définir les typologies qui peuvent être équipées de panneaux solaires et photovoltaïques, et celles qui ne le peuvent pas.



Ex d'intégration sur toitures en tuiles, châssis solaire et auvent solaire



Exemples d'intégration de panneaux solaires thermiques

Le captage de cette énergie réclame des conditions d'exposition spécifiques : orientation préférentielle au Sud, inclinaison optimale allant de 30° à 60°. En raison de son fort impact visuel, l'énergie solaire est difficilement conciliable avec le bâti ancien, en particulier sur les toitures en tuiles.

Impact visuel

Le solaire thermique : ces capteurs ont un impact visuel assez fort.

Le solaire photovoltaïque : il peut être intégré en couverture en étant traité autrement qu' en structures rapportées. Cependant ces nouvelles possibilités d'utilisation comme matériau de construction ne peuvent être considérées que de façon très marginale dans le bâti ancien. En revanche ce sont des solutions intéressantes dans le bâti contemporain.

De nouveaux procédés permettent d'envisager la mise en oeuvre de dispositifs solaires bien intégrés au paysage des toitures : les tuiles solaires.

Les tuiles de terre cuite solaires permettent l'intégration de dispositifs solaires sans altérer la qualité architecturale.



4.2 LE POTENTIEL GÉOTHERMIQUE

La géothermie permet de produire différents types d'énergie en fonction de la température de la chaleur puisée dans le sous-sol. En fonction des calories captées, l'eau chaude est valorisée pour des installations de chauffage ou de la climatisation à usage des maisons individuelles et des bâtiments, ou pour la production d'électricité. C'est une énergie renouvelable, source d'indépendance énergétique et à faible émission de gaz à effet de serre (GES).

On distingue généralement :

- La géothermie très basse énergie (température inférieure à 30°C) ayant recours aux pompes à chaleur ;
- La géothermie basse énergie (température entre 30 et 90°C) ;
- La géothermie haute énergie (température supérieure à 150°C).

Géothermie sur nappe

Fort potentiel sur l'ensemble du territoire.

Pas d'infrastructure de bâtiment susceptible d'impacter la dimension patrimoniale.

Géothermie très basse énergie sur sonde

Forage vertical à 100 m (sonde).

Pas d'infrastructure de bâtiment susceptible d'impacter la dimension patrimoniale.

Géothermie sur capteurs horizontaux

Système horizontal

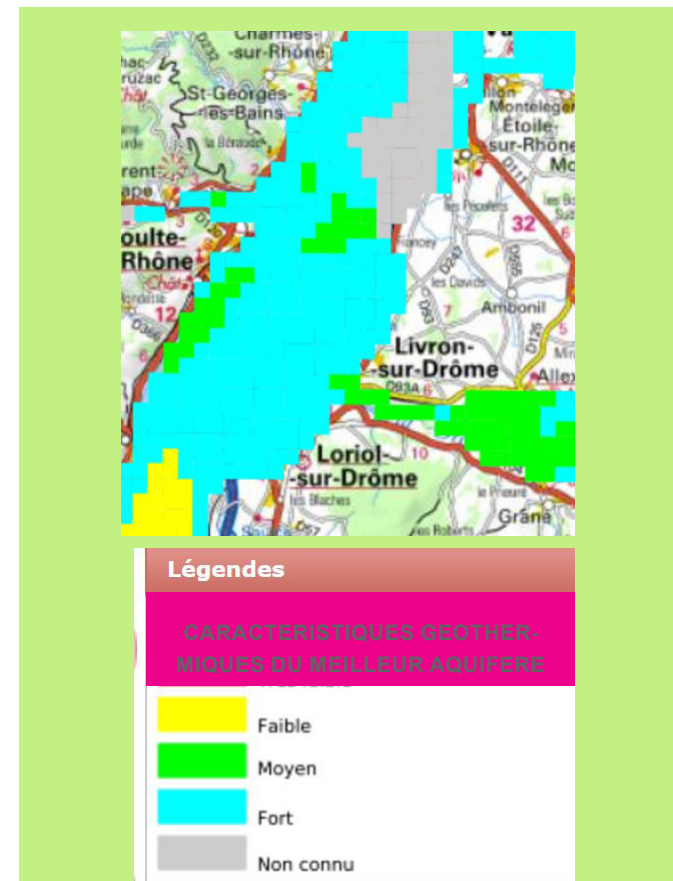
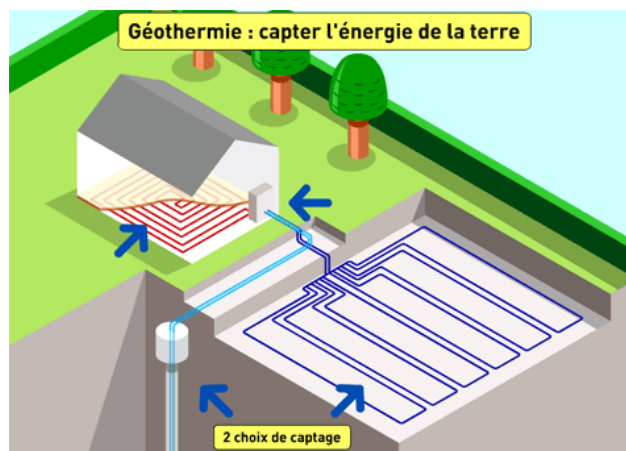
Tranchées de 50 m linéaires, au moins 50 cm entre chaque ligne de capteurs.

Pas d'infrastructure de bâtiment susceptible d'impacter la dimension patrimoniale, mais problématique de la végétation en pleine terre de la parcelle.

Une solution alternative pour diminuer la consommation de foncier : les corbeilles géothermiques.

Mise en place à environ 4m de profondeur.

Géothermie : valorisation des calories de la nappe pour produire de la chaleur ou du froid.



Source : BRGM

A titre indicatif, les conductivités thermiques (W/m/°K) habituelles rencontrées pour les lithologies reconnues sont indiquées (conductivités thermiques pour un milieu sec ou saturé en eau, conductivités thermiques minimales, intermédiaires et maximales). Cela ne remplace pas une étude locale complétée par des tests de réponse thermique.

Nature	Description	Favorabilité	Sec Min	Sec	Sec Max	Satur Min	Satur	Satur Max
Alluvions et Colluvions	Alluvions fluviales post würmiennes et modernes : limons, sables et galets	Zone a priori favorable	0,3	0,4	0,8	1,7	2,4	5

POTENTIEL INDICATIF POUR LA MISE EN PLACE DE SONDES GÉOTHERMIQUES VERTICALES

A RETENIR

- Livron-sur-Drôme se situe dans une zone bénéficiant d'un potentiel géothermique intéressant.
- Nécessité d'études techniques spécifiques pour évaluer plus précisément le potentiel géothermique.
- Géothermie sur capteurs horizontaux : problème de l'articulation avec la végétation des espaces libres privés.
- > L'enjeu est d'articuler cette infrastructure avec le maintien des qualités paysagères des propriétés.



Exemple d'unité extérieure d'une pompe à chaleur



L'aérothermie consiste à récupérer des calories sur l'air extérieur pour chauffer un logement. Pour cela, ce système est constitué d'une pompe à chaleur électrique ou gaz. Ce type de système est efficace pour fonctionner à basse température donc dans des maisons ayant fait l'objet d'une rénovation thermique permettant de diminuer le besoin de puissance de chauffage.

Pour récupérer les calories de l'air extérieur, il est nécessaire de mettre en place une unité extérieure qui a un impact visuel.

A RETENIR

Assurer une bonne intégration des dispositifs

Une éolienne est une machine tournante permettant de convertir l'énergie cinétique du vent en énergie cinétique de rotation, exploitable pour pomper l'eau ou produire de l'électricité.

Il existe deux grandes familles d'éoliennes : les machines à axe vertical et les machines à axe horizontal qui se déclinent en trois gammes de puissance :

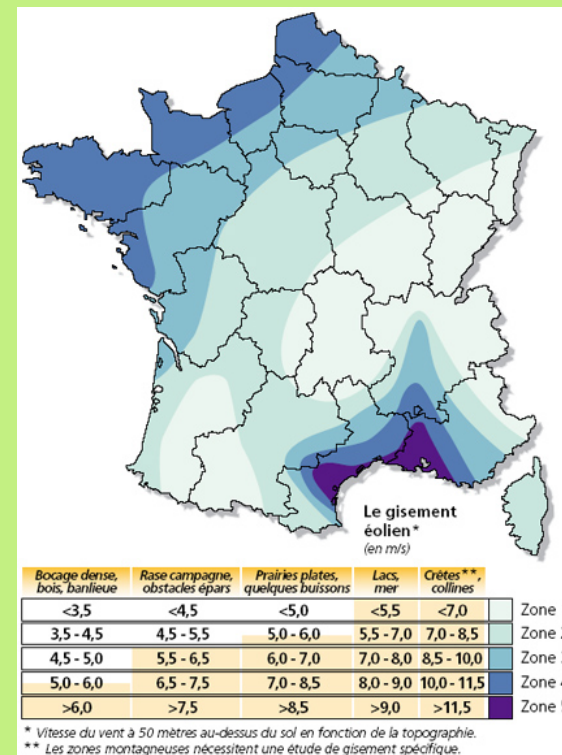
- le «petit éolien», pour les machines de puissance inférieure à 36 kW
- le «moyen éolien», pour les machines entre 36 kW et 350 kW
- le «grand éolien» (puissance supérieure à 350 kW), pour lequel on utilise des machines à axe horizontal munies, dans la plupart des applications, d'un rotor tripale.

La commune de Livron-sur-Drôme est particulièrement bien placée (zone 4) en termes de gisement éolien.

L'éolien individuel

L'implantation d'éoliennes individuelles dans les espaces libres privés, ou sur les pignons des constructions, pose deux questions :

- > Celle du gain de production d'énergie : ces dispositifs constituent une énergie d'appoint, dont la production d'électricité est limitée ;
- > Celle des nuisances : sonores, visuelles, architecturales (dégradation du pignon).



Le gisement éolien

Source: ADEME

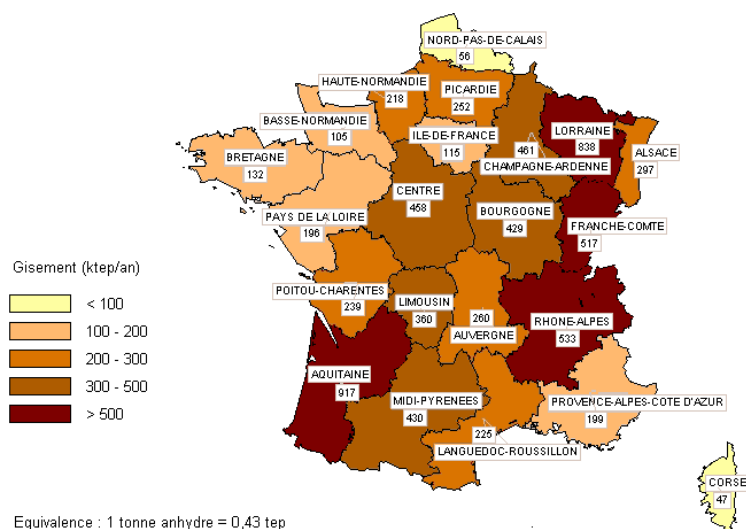
A RETENIR

- Livron-sur-Drôme se situe dans une zone bénéficiant d'un potentiel éolien intéressant.
- Le territoire est caractérisé par une topographie marquée : l'implantation d'éoliennes de grande puissance pose la question difficile de l'intégration paysagère.
- Le petit éolien en milieu rural est une solution intéressante sous réserve de la qualité architecturale des projets.

La ressource

La filière bois énergie fait apparaître 3 principaux gisements :

- Le gisement forestier (exploitation des parcelles forestières),
- Le gisement industriel (produits de scieries, menuiseries, bois de rebut, palettes, emballages, bois DIB...),
- Le gisement urbain (élagage et abattage).

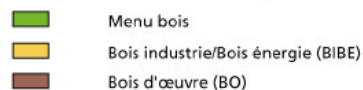


Equivalence : 1 tonne anhydre = 0,43 tep

Potential en Région Ile-de-France
Source : Inventaire Forestier National, 2004



IFN - FCBA - SOLAGRO
2009



Source : ADEME

Le bois de forêt

Ce gisement est constitué des sous-produits de l'exploitation et de l'entretien des forêts ainsi que des quantités de bois qui pourraient être prélevées dans les massifs forestiers actuellement non entretenus ou exploités.

Le bois valorisable pour l'énergie est composé de deux ressources, qui forment les rémanents de l'exploitation forestière. Il s'agit du petit bois et du menu bois. La troisième ressource, le bois fort commercial, est exploitée comme bois d'œuvre.

La quantité de bois industrie et bois énergie (BIBE) disponible dans les conditions technico-économiques actuelles est de 279 ktep/an soit environ 850 000 tonnes de bois par an. Le menu bois (MB) peut également être utilisé pour une valorisation énergétique. Néanmoins, la mobilisation de cette ressource est plus difficile. La quantité de menu bois disponible dans les mêmes conditions est de 38 ktep/an soit environ 115 000 tonnes par an.

La quantité de BIBE prélevée actuellement est de 227 ktep/an, soit environ 680 000 tonnes de bois par an.

La ressource bois énergie est présente dans la Drôme et a un bon potentiel de développement à court comme à long termes.

La biomasse agricole

La ressource en biomasse d'origine agricole se décompose en deux parties :

- Les résidus de cultures céréalières type paille,
- Les cultures énergétiques spécifiques.

Elles sont actuellement réincorporées au sol pour maintenir sa qualité en vue d'un usage agricole. Il serait possible d'en prélever une fraction sans conséquence. Les contraintes liées à son utilisation sont la saisonnalité, le stockage et la gestion du risque incendie. En revanche, cette ressource peut rentrer en conflit avec d'autres usages. Cette filière est en cours de structuration.

Deux types d'applications peuvent être envisagés avec la biomasse :

- Une solution avec une chaufferie biomasse centralisée qui distribue la chaleur à plusieurs bâtiments grâce à un réseau de chaleur,
- Une solution de chaudière bois pour une maison individuelle.

Ces solutions présentent l'avantage de fournir un approvisionnement en chaleur avec un taux d'énergie renouvelable élevé. Il est d'au moins 80 % pour les solutions mutualisées et même 100 % pour les solutions individuelles. Une solution mutualisée est difficilement envisageable sur un quartier pavillonnaire en raison de la faible densité énergétique. Elle est plutôt à considérer pour des immeubles collectifs plus récents.

Pour une chaudière individuelle, la cheminée doit dépasser d'au moins 40 cm du faîtage du bâtiment.

<i>Type de solution</i>	<i>Valorisation</i>	<i>Enjeux</i>
Solaire photovoltaïque	Électricité	Intégration en toiture voire façades
Solaire thermique	Eau chaude sanitaire	Intégration en toiture voire façades
Aérothermie	Chauffage	Unités extérieures
Géothermie sur nappe	Chauffage/ECS	Pas d'interaction avec l'AVAP
Géothermie capteurs horizontaux	Chauffage/ECS	Emprise foncière
Biomasse	Chauffage/ECS	Cheminée

PERFORMANCES THERMIQUES :

L'isolation extérieure peut être envisagée sur un nombre très limité de bâtiments patrimoniaux. Lorsque c'est possible, il est primordial de choisir un isolant perméable à la vapeur d'eau pour éviter les pathologies liées à l'humidité.

En cas de remplacement des menuiseries, seules les menuiseries bois à double vitrage sont recommandées.

Étant donné qu'il apparaît le plus souvent impossible de s'attaquer à l'ensemble du gisement d'économie d'énergie des bâtiments, ce n'est pas la seule piste pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Produire plus d'énergie à partir d'une ressource renouvelable permet de diminuer la dépendance aux énergies fossiles sans impact sur le caractère patrimonial des bâtiments.

Pour les zones à forte densité, il est pertinent d'envisager la géothermie sur la nappe du Dogger avec la mise en place d'un réseau de chaleur.

Sinon, il existe un fort potentiel pour l'utilisation de la géothermie superficielle. Ce peut être par l'utilisation des nappes à faible profondeur ou de la chaleur du sol. Ainsi, il est possible de recourir à de la géothermie sur sondes.

Ces solutions constituent une alternative intéressante au solaire thermique pour la production de chaleur d'origine renouvelable, car celui-ci est plus difficile à mettre en place sans porter atteinte à la dimension patrimoniale.

L'intégration des solutions solaires sur les toitures constitue un enjeu dans la définition du règlement de l'AVAP.

ANNEXES



Carte de Cassini



Carte d'État Major



Carte IGN 1933



Carte IGN 1951

Trois regards sur Livron, trois temps du territoire :

- sur la carte de Cassini, une urbanisation limitée au vieux bourg, mais une densité forte de maisons dans la vallée;
- sur la carte d'État Major, produite peu après l'ouverture de la voie ferrée, les prémices de la nouvelle logique de développement urbain, liée au développement des communications, de la RN 7 à la gare.

Mais finalement la structure globale du bourg n'évolue pas. Sur la photo aérienne de 1976, une perspective cavalière révélant la juxtaposition de deux formes urbaines distinctes: le bourg groupé en hauteur, la linéarité de la RN 7.



Vue aérienne 1976